

**PNUD/DTCO**  
**PROJET BKF/88/010**  
**APPUI A LA PLANIFICATION ECONOMIQUE**

**35 ANS DE COMPTABILITE NATIONALE**  
**DU SECTEUR INFORMEL**  
**AU BURKINA FASO : 1954 -1989**

**Leçons d'une expérience et perspectives d'amélioration**

**Jacques CHARMES \***

**Rapport N° 13 C**

**Mission du 3 au 17 mai 1989**

**\* Consultant**  
**Directeur de Recherche ORSTOM**  
**Service de Coopération INSEE**

Les opinions exprimés dans le rapport n'engagent que la responsabilité de leur auteur et n'impliquent pas que le Département de la Coopération Technique pour le Développement a exprimé sa propre opinion.

## S O M M A I R E

|   |    |
|---|----|
| <b>INTRODUCTION</b> .....   | 1  |
| <b>I. Définition du secteur traditionnel ou informel en comptabilité nationale</b> .....  | 3  |
| <b>II. Sources et méthodes d'estimation des activités informelles ou traditionnelles en comptabilité nationale</b> .....                              | 10 |
| <b>2.1. Description détaillée des méthodes d'estimation de la production du secteur traditionnel à partir des équilibres emplois-ressources</b> ..... | 12 |
| a) Le secteur primaire .....  | 12 |
| L'agriculture .....   | 12 |
| L'élevage .....   | 20 |
| Chasse .....  | 27 |
| Pêche .....   | 28 |
| Sylviculture .....  | 28 |
| b) Le secteur secondaire .....  | 31 |
| L'orpaillage .....  | 31 |
| L'artisanat alimentaire .....   | 32 |
| Autres artisanats de production .....   | 37 |
| Bâtiments, construction de cases traditionnelles .....  | 44 |
| Portage de l'eau .....  | 48 |
| c) Les marges commerciales .....  | 48 |
| d) Le secteur des services .....  | 51 |
| Revenus de la propriété immobilière .....   | 56 |
| Les autres services .....   | 57 |
| <b>2.2. Part et évolution dans le PIB du secteur traditionnel selon les méthodes et hypothèses du comptable national</b> .....                        | 59 |
| <b>III. Problèmes généraux posés par les méthodes d'estimation</b> .....  | 65 |
| <b>3.1. Existence et renouvellement des sources de données utilisables en comptabilité nationale</b> .....  | 66 |
| <b>3.2. La cohérence des méthodes d'estimation et des hypothèses</b> .....  | 68 |
| <b>3.3. Problème des ruptures méthodologiques</b> .....   | 71 |

|   |            |
|---|------------|
| 3.4. Quelles solutions ? .....  | 72         |
| <b>IV. Estimation de l'emploi dans le secteur informel en 1985</b>  |            |
| <b>Eléments d'appréciation de sa croissance .....</b>   | <b>74</b>  |
| 4.1. L'estimation de l'emploi dans le secteur informel  | 75         |
| 4.2. Peut-on estimer la croissance de l'emploi informel<br>au cours de la période récente ? .....   | 85         |
| <b>V. Quelques propositions d'amélioration du système de<br/>mesures de la contribution des activités informelles<br/>au produit national .....</b> | <b>104</b> |
| <b>ANNEXE : Liste des tableaux .....</b>  | <b>107</b> |

## INTRODUCTION

L'estimation de la production du secteur traditionnel, artisanal ou informel est une préoccupation constante du comptable national des pays en développement, confronté à la limitation des activités dites modernes et aux restrictions apportées à la mesure par la non monétarisation et la définition des frontières de la production. Dans des pays où ce secteur (dans sa conception extensive : agriculture traditionnelle de subsistance comprise) concerne plus de 90 % de la population active et les activités informelles non agricoles couvrent plus de 70 % de la population active en milieu urbain, il est clair que la contribution de ces activités au produit national ne saurait être négligée, sauf à renoncer à toute idée de mesure, ou à toute signification de la notion de produit national. C'est pourtant à de telles extrémités qu'en sont venus certains comptables nationaux, faisant porter l'essentiel de leurs efforts sur le secteur moderne et traitant la plupart des autres activités de manière résiduelle, alors même que les liaisons entre les deux secteurs de l'économie peuvent être fort ténues.

Depuis un certain nombre d'années, l'accent a été mis sur le secteur informel dont les fortes potentialités en matière de création d'emplois sont désormais reconnues. De plus en plus fréquemment, des collectes de données à grande échelle sont entreprises par les organismes statistiques. Néanmoins, on est encore loin de disposer de tels résultats d'enquêtes dans tous les pays et pour les comptables nationaux soucieux de mesurer la contribution de ces activités, les méthodes d'estimation reposent nécessairement sur un grand nombre d'hypothèses qui, par nature, sont critiquables : de sorte qu'il est rare que ces méthodes soient consignées par écrit et qu'une trace quelconque en soit gardée.

Le Burkina Faso constitue certainement une exception notable dans cette longue et constante tradition de non explicitation. Depuis l'origine, c'est-à-dire les premiers comptes de 1956 jusqu'à nos jours, les hypothèses et les méthodes retenues en vue d'évaluer les activités pour lesquelles on ne disposait que d'un petit nombre d'informations ont été décrites avec précision, reprises année après année ; les modifications, améliorations ou mises en désuétude ont toujours été précisées, ainsi que leurs raisons et leurs sources, de sorte que ce qui n'est habituellement qu'une

.../...

tradition orale toujours incertaine et vouée à l'oubli dès lors que certains maillons ont disparu, peut être étudiée dans le détail et donc être améliorée tout en préservant un élément essentiel des comptes : la continuité.

Mais au delà de cette nécessaire continuité, la question se pose de savoir comment estimer ou faire évoluer dans le court et le moyen termes les résultats des activités informelles : quels schémas d'évolution et quels types de comportement peut-on leur appliquer ? De ce point de vue, une bonne connaissance des structures de la population active pour une année de base est indispensable, et les comparaisons avec d'autres sources peuvent fournir d'utiles indices d'évolution et permettre de proposer les premiers éléments d'un modèle d'évolution du secteur informel. Néanmoins, quels que soient les résultats d'une telle réflexion, des efforts doivent être faits dans le sens d'une collecte d'informations sur les activités informelles, qui soit plus élargie, plus compréhensive et plus spécifique.

Nous examinerons donc successivement :

- les définitions du secteur traditionnel ou informel et plus spécifiquement celles qui ont été adoptées implicitement par les comptables nationaux, notamment au Burkina Faso ;
- les sources et les méthodes d'estimation par branche d'activité, dans une perspective historique ;
- les problèmes généraux posés par les méthodes d'estimation ;
- une estimation de l'emploi dans le secteur informel au Burkina Faso en 1985, et les éléments d'appréciation de sa croissance ;
- des propositions d'amélioration du système de mesure de la contribution des activités informelles au produit national.

.../...

## I. DEFINITION DU SECTEUR TRADITIONNEL OU INFORMEL EN COMPTABILITE NATIONALE

On distingue habituellement trois grands types de définition de l'économie informelle.

Les premiers font appel à plusieurs critères censés caractériser les activités informelles par opposition aux activités dites modernes : ces critères permettent généralement de représenter l'échelle des activités (nombre et qualification des emplois...), le niveau d'organisation (absence de comptabilité et de calcul des prix de revient...), le niveau de technologie (faiblesse des équipements et faible niveau de formation de la main-d'oeuvre...). Ces définitions supposent que des enquêtes extensives aient été menées, relevant ces critères sur l'ensemble des activités économiques. Dans la pratique, ces enquêtes se limitent souvent aux activités s'exerçant dans des établissements et plus spécifiquement, dans de petits établissements, de sorte que le champ de la définition est fréquemment incertain et rarement complet: le travail à domicile, les activités de rues ou itinérantes sont ainsi négligés alors que c'est près de la moitié, ou même plus, de l'emploi du secteur qui ressortit à ces formes d'exercice. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on s'oriente actuellement vers les enquêtes auprès des ménages afin de saisir la diversité des activités informelles. Néanmoins, ce type d'enquête est encore au stade expérimental et ce sont les enquêtes classiques au champ limité aux petites entreprises que l'on trouve habituellement disponibles : l'enquête sur le secteur non structuré à Ouagadougou, réalisée en 1976 par le Bureau International du Travail (Programme des Emplois et des Compétences Techniques pour l'Afrique : PECTA) se rattache à cette catégorie (Van Dijke, 1986). Tant par les méthodes mises en oeuvre que par le champ couvert, l'enquête nationale de l'emploi dans le secteur informel, réalisée par l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE) en 1987, revêt un caractère original qui dépasse largement le cadre habituel de ce type d'enquête et en fait un instrument particulièrement intéressant pour l'analyse de l'emploi informel.

.../...

Un autre type de définitions (dites fonctionnelles) considère le secteur informel comme une réserve de main-d'oeuvre caractérisée par des revenus extrêmement bas, qui permettent de faire pression sur les salaires dans le secteur moderne. L'un des critères de définition est alors le niveau des revenus, information rarement disponible sur une base suffisamment large et fiable. Une telle définition n'a guère pu être mise en oeuvre en Afrique et elle est surtout utilisée pour justifier des hypothèses de faible productivité éventuellement mises en avant par les comptes nationaux.

Les définitions empiriques et statistiques permettent de délimiter une économie non enregistrée : elles considèrent qu'appartiennent à l'économie informelle toutes les activités économiques qui ne sont pas enregistrées de façon permanente par les sources statistiques et administratives (enquêtes annuelles d'entreprises, fichiers administratifs) et qui font donc l'objet, de la part du comptable national, d'évaluations indirectes par solde ou par comparaison, à moins qu'elles ne soient purement et simplement négligées en s'appuyant sur l'hypothèse de faible productivité précédemment signalée. On notera cependant qu'une telle définition n'est pas étendue aux activités illégales ou prohibées, qui ne pourront jamais être appréhendées que de façon indirecte, sur la base de comptes nationaux et de statistiques monétaires et financières suffisamment élaborées : les activités non enregistrées auxquelles il est ici fait référence ne sont telles que par simple défaut de couverture de l'appareil statistique et administratif.

Doit-on inclure dans le champ de l'économie non enregistrée ou informelle, l'agriculture, qu'elle soit de subsistance ou de rente, pour peu qu'elle s'exerce hors des grandes exploitations utilisant le salariat ou/et la mécanisation ? Du point de vue du statisticien d'enquête, l'agriculture - et d'une façon générale, le secteur primaire à savoir l'élevage, la pêche, la chasse, la sylviculture - constitue un domaine d'investigation particulier dont l'activité fait l'objet de mesures et d'estimations bien spécifiques (superficies, rendements, prévisions de récoltes) qui relèvent de méthodologies différentes et non pas d'hypothèses conjecturales et questionnables : la télédétection

.../...



en particulier, alliée à des relevés sur le terrain, permet des estimations directes de plus en plus fiables. Mais dans la plupart des cas, le comptable national ne dispose sur le secteur primaire traditionnel que de données éparses et incertaines. Ainsi est-il conduit à adopter une conception large de l'économie informelle et à inclure dans son champ les activités primaires traditionnelles. Dès lors que la distinction est clairement établie avec les activités informelles non agricoles, c'est bien ce point de vue qui doit être retenu en définitive. D'ailleurs, c'est bien le comptable national qui, par sa pratique, définit les contours de l'économie informelle, point sur lequel nous allons revenir.

Les fichiers administratifs opérationnels, quant à eux, contiennent généralement un nombre limité d'entreprises se caractérisant par la tenue d'une comptabilité conforme à un plan comptable (avec bilan et comptes annexes). Le comptable national en agrège les résultats et procède à des recoupements et à des équilibres sur la base de ces résultats agrégés. Bien qu'il ne soit pas certain que toutes les entreprises tenant une comptabilité avec bilan soient enregistrées dans de tels fichiers, l'intérêt de la définition par le critère du non enregistrement est qu'elle permet en principe de mettre en rapport des estimations de l'emploi avec des estimations de production et de valeur ajoutée, afin de faire ressortir certaines sous-estimations manifestes ou encore des hypothèses inadéquates.

Au Burkina Faso, l'enregistrement prend la forme de la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a essayé de compléter à partir de 1986-87 par un Recensement Industriel et Commercial. Même si le recouvrement n'est pas parfait entre les entreprises remplissant une DSF et les entreprises inscrites au RIC, c'est le répertoire-fichier des entreprises recensées par le RIC qui doit être considéré comme base de l'enregistrement statistique et c'est par rapport à lui que l'on peut définir l'économie non enregistrée.

.../...

Sans doute, d'autres formes de non enregistrement pourraient être retenues (la non immatriculation des salariés à la Caisse de Sécurité Sociale par exemple), mais la correspondance avec le calcul de la valeur ajoutée n'est pas possible. Par ailleurs, une telle définition reviendrait à admettre qu'une même entreprise peut appartenir à la fois au secteur moderne et au secteur informel (dans la proportion des effectifs de salariés immatriculés et non immatriculés), point de vue auquel ont renoncé les statisticiens de travail (et a fortiori les comptables nationaux), après quelques tentatives d'application insatisfaisantes.

Cependant, les définitions ne sont jamais que des formalisations à posteriori des pratiques observées : mais sans doute peuvent-elles influencer à leur tour sur les praticiens. Dans le cas du Burkina Faso, où l'on a conservé la trace de ces pratiques, il est intéressant de savoir quelles sont les activités que recouvrait la dénomination changeante au cours du temps, de secteur rural, traditionnel, artisanal, non organisé et finalement informel. Le tableau 1 suivant présente, pour les diverses branches, les activités dont les résultats ont été estimés de façon régulière, c'est-à-dire pratiquement en permanence depuis les premiers comptes, et celles qui l'ont été de façon plus irrégulière, certains comptes ayant décidé de les exclure pour cause d'évaluations trop incertaines. Enfin, sont également indiquées les activités qui sont incluses ou qu'il est prévu d'inclure dans la série des comptes 1979-86 en cours d'élaboration.

Il apparaît clairement que c'est le secteur des services qui a toujours été et reste encore le plus négligé : la restauration et les plats cuisinés, les transports non mécanisés, les réparations de toutes sortes, les services de coiffure, blanchissage et divers autres ont rarement ou même n'ont jamais fait l'objet d'évaluations.

.../...

**TABLEAU 1 : ACTIVITES DU SECTEUR TRADITIONNEL OU INFORMEL  
FAISANT L'OBJET D'ESTIMATIONS  
EN COMPTABILITE NATIONALE**

| BRANCHES D'ACTIVITE                  | ESTIMATIONS<br>INEXISTANTES  | ESTIMATIONS<br>IRREGULIERES   | ESTIMATIONS<br>REGULIERES  | ESTIMATIONS<br>SERIE 1979-86   |
|--------------------------------------|--|---|--|--|
| Agriculture<br>Elevage<br>Pêche      | La plupart des spéculations végétales et animales et de leurs produits dérivés (lait, oeufs, peaux) sur la base des estimations fournies par les services techniques |   |  |  |
| Chasse                               |  | Animaux abattus<br>Peaux de reptile   |  | Estimations globales<br>produits de la chasse  |
| Mines                                |  |   |  | Orpillage traditionnel   |
| Industries agricoles et alimentaires |  | Décorticage<br>Meunerie<br>Galettes, beignets<br>Beurre de karité<br>Soumbala | Boulangerie (non toujours<br>distinguée du secteur mo-<br>derne) bière de mil (dolo)<br>boucherie (abattage) | Boulangerie, beignets,<br>beurre de karité, pâte<br>et huile d'arachide, bière<br>de mil (dolo), boucherie |
| Textile, habillement<br>Cuir         |  | Egrenage du coton<br>Travail du cuir  | Filature<br>Tissage<br>Confection<br>Teinture<br>Vannerie  | Filature<br>Tissage<br>Confection<br>Teinture<br>Travail du cuir<br>Vannerie, seccos                       |
| Industries du bois                   |  | Sculpture<br>Calebasserie   | Menuiserie (non toujours<br>distinguée du secteur<br>moderne)  | Menuiserie   |
| Minerais non métalliques             |  | Briqueterie   | Poterie  | Poterie  |
| Industries du métal                  |  | Bijouterie  | Forgerons  | Soudeurs<br>Forgerons<br>Bijouterie<br>Fondeurs (aluminium)  |
| Eau (production et distribution)     |  | Portage d'eau   |  |  |
| Bâtiment et TP                       | Plomberie<br>Electricité<br>Peinture   |   | Auto-construction des<br>ménages   | Tâcherons<br>Auto-construction des<br>ménages  |
| Commerce                             | ----- Estimations des marges commerciales et hypothèses d'évolution -----  |   |  |  |

.../...

TABLEAU 1 (suite)

| BRANCHES D'ACTIVITES     | ESTIMATIONS<br>INEXISTANTES | ESTIMATIONS<br>IRREGULIERES   | ESTIMATIONS<br>REGULIERES                           | ESTIMATIONS<br>SERIE 1979-86                        |
|--------------------------|-----------------------------|---|---|---|
| Hôtellerie, restauration |                             | Brochettes<br>Plats cuisinés  |   |   |
| Transport                | Transports non mécanisés    |   | Transports routiers de<br>marchandises et voyageurs | Transports routiers de<br>marchandises et voyageurs |
| Réparations              |                             | Réparations véhicules<br>et cycles (non toujours<br>distingué du secteur<br>moderne)                        |   |   |
| Autres services          | Blanchisseurs               | Coiffure<br>Cireurs<br>Matrones<br>Guérisseurs<br>Services funéraires<br>Portage de l'eau<br>Loyers imputés |   |   |

Source : l'étude

Il convient d'y ajouter également les activités auxiliaires du bâtiment, ainsi que la briqueterie, le décorticage et la meunerie, toutes activités qui emploient des effectifs non négligeables, comme nous le verrons plus loin.

Mais dans un contexte de rareté des données d'enquête, comment les activités ayant retenu l'attention des comptables nationaux ont-elles été estimées, et quelle valeur peut-on accorder à de telles estimations?

## II. SOURCES ET METHODES D'ESTIMATION DES ACTIVITES INFORMELLES OU TRADITIONNELLES EN COMPTABILITE NATIONALE

La méthodologie des comptes économiques de la Haute Volta puis du Burkina Faso est consignée dans une série de rapports officiels dont on trouvera la liste exhaustive au tableau 2 ci-après.

Le souci d'être complet nécessiterait que l'on y adjoigne un certain nombre de rapports de mission, à diffusion plus restreinte, et portant sur des domaines autres que le secteur traditionnel ou informel.

Dans le champ qui nous intéresse, la liste peut être considérée comme complète, si l'on excepte quelques notes méthodologiques, probablement manuscrites, relatives à la série 1970-79 et à l'année 1980 et qui n'ont pu être retrouvées : c'est sans doute regrettable dans la mesure où ces notes introduisent la série 1980-85, mais on peut penser qu'en réalité, ces méthodologies ont largement puisé dans le fonds antérieur précisément décrit.

On notera que si deux méthodologies se sont succédées puis ont évolué en parallèle en 1965-66, 72-74 et 70-78, qui rendent en principe impossible le raccordement des séries, en réalité rien ne justifie que s'opposent la méthodologie mise en place sur la base du système français de comptabilité nationale et celle qui suit le système de comptabilité nationale préconisé par les Nations Unies. Avec le temps écoulé, l'analyste ferme les yeux sur les divergences et ne retient que les efforts d'amélioration qui ont été tentés au cours de ces estimations réalisées dans des contextes d'extrême rareté des données.

Du fait même de la rareté des données statistiques et du caractère très incomplet, voire inexistant, de la connaissance des opérations par grand secteur d'activité ou par agent économique, la méthode générale de la comptabilité nationale se résume le plus souvent à l'établissement de tableaux de ressources et d'emplois par produits. Les équilibres emplois-ressources peuvent être recherchés en privilégiant l'optique production, l'optique consommation ou l'optique revenu, en fonction du type de données dont on dispose la description détaillée des diverses méthodes

TABLEAU 2 - Comptes Nationaux du Burkina Faso

- \* Comptes économiques de la Haute-Volta - 1956  
SEDES - 1959
- \* Comptes économiques de la Haute Volta de 1954 à 1959  
SEDES - 1962 - 99 p.
- \* Comptes économiques de la Haute Volta - 1964  
Service de la Statistique - SEAE , 1966 - 121 p.
- (\*) \* Comptes économiques de la Haute Volta - 1965-66  
1968 - 96 p.
- \* Comptes économiques de la Haute Volta - 1968  
Direction de la Statistique - SEAE - 1971 - 176 p.
- \* Comptes économiques pour l'année 1974  
I - Opérations sur biens et services  
II - Annexes  
Ministère du Plan, 1976 - 176 p. + 31 p.
- (\*) \* Comptes nationaux de la Haute Volta - 1972 et 1974  
INSD - 1976. 43 p. + annexes
- (\*) \* Les estimations des agrégats des comptes nationaux et  
indicateurs économiques de la Haute-Volta de 1970 à  
1978.  
INSD - 1981. 79 p.
- \* Comptes nationaux et indicateurs économiques de la  
Haute Volta de 1970 à 1979.  
INSD - 1981 - 79 p.
- \* Comptes nationaux de la Haute Volta - 1980 -  
INSD - 147 p.
- \* Comptes nationaux de la Haute Volta - 1981 et 1982.  
INSD - 149 p.
- \* Comptes nationaux du Burkina Faso. 1983  
INSD - 1985 - 201 p. + 48 p. méthodologie.
- \* Comptes nationaux du Burkina Faso. 1984.  
INSD - 1986 - 142 p.
- \* Comptes nationaux du Burkina Faso. 1985  
INSD - 1987 - 129 p. + 26 p. méthodologie.
- \* STOUFY J.(1988 a). Propositions en vue de l'établis-  
sment d'un tableau entrées-sorties de l'économie du  
Burkina Faso en 1986.  
Ministère du Plan. PNUD.BKF/82/010. 1988.43 p.
- \* STOUFY J.(1988 b). Eléments méthodologiques de l'éta-  
blissement du tableau des entrées-sorties de l'économie  
du Burkina Faso en 1985.  
Ministère du Plan. PNUD. BKF/88/010, 1988. 24 p.

Source : L'Etude.

- (\*) Les rapports notés d'une astérisque ont été élaborés en suivant la méthodologie et les recommandations du système de Comptabilité Nationale des Nations Unies.

mises en oeuvre va nous permettre d'illustrer ces divers types de démarche. Nous indiquerons ensuite quelle est la part du PIB qui peut être attribuée au secteur traditionnel ou informel à partir de l'application de ces méthodes, et quelle a été l'évolution de cette part dans le temps.

### **2.1. Description détaillée des méthodes d'estimation de la production et des structures de la production du secteur traditionnel ou informel à partir des équilibres emplois-ressources**

D'une façon générale, il s'agit d'aboutir à une estimation en volume de la production concernée, qu'on cherchera ensuite à valoriser puis à faire évoluer dans le temps à partir de l'année de base. Pour chaque produit, se pose donc le triple problème de l'estimation en volume, de la valorisation et de l'évolution en volume et en valeur.

#### **a) Le secteur primaire**

Le secteur primaire, principalement l'agriculture et l'élevage, représente la principale ressource du Burkina Faso et sa contribution au PIB est encore proche de 50 % aujourd'hui. Pourtant depuis que des comptes économiques sont établis dans ce pays, aucune enquête statistique véritable n'est venue fournir une base solide et indiscutable à des évaluations des superficies, rendements, productions et cheptel dont il faut bien reconnaître qu'elles sont fort grossières et difficiles à recouper avec d'autres sources. Si cette situation déplorable est en train de changer, la prochaine série de comptes (1979-86) devra encore se contenter de données non issues d'enquêtes (sauf peut être en ce qui concerne l'élevage).

#### **L'agriculture**

Les estimations de la production proviennent des services régionaux de l'Agriculture ; elles portent sur les diverses variétés de céréales (mil, sorgho, maïs, fonio, riz, taro) ; fruits et légumes verts, tomates, pommes de terre ; oignons ; feuilles de légumes ; condiments (nééré, piment) ; tabac ; arachide coque

.../...



sésame ; amande de karité ; coton graine ; kapok ; et produits tannants, colorants divers.

Dans le bulletin de Statistiques Agricoles des campagnes 78-79 à 81-82, le Ministère du Développement Rural indique, en guise d'introduction : "les renseignements chiffrés publiés dans le bulletin proviennent des rapports d'activité annuels des différents Organismes Régionaux de Développement (ORD) et d'autres organismes d'encadrement du monde rural. Mais quel crédit peut-on accorder aux données actuelles ? La réponse n'est pas aisée ; et la Haute Volta est un des pays africains à n'avoir jamais effectué depuis l'Indépendance un recensement ou une enquête agricole, du moins au niveau national. Ainsi, les données principalement sur les superficies et les productions des principales cultures sont des estimations à vue ou simplement basées sur le flair des responsables techniques".

Ce n'est qu'en 1989 qu'a pu être prise la mesure de l'écart entre estimation et résultats d'enquête : l'enquête d'envergure réalisée dans l'ex-ORD du Centre Nord, préfigurant et testant le système d'enquête national qui se met progressivement en place, a porté sur un échantillon de 1168 ménages dans 124 villages et 6 villes. Les écarts ont été relevés :

**Tableau 3.** : comparaison des estimations des superficies emblavées

.../...

**TABLEAU 3** : Comparaison des estimations des superficies emblavées de la production et des rendements pendant la campagne 1986-87. Ex-ORD du Centre-Nord.

|                       | SUIVI DE CAMPAGNE |                |           | ENQUETE D'ENVERGURE |                |           |
|-----------------------|-------------------|----------------|-----------|---------------------|----------------|-----------|
|                       | Superficie        | Production     | Rendement | Superficie          | Production     | Rendement |
| <b>Mil</b>            | 136.578           | 73.596         | 539       | 144.096             | 71.856         | 505       |
| <b>Sorgho</b>         | 175.342           | 105.976        | 604       | 117.351             | 90.689         | 772       |
| <b>Mais</b>           | 12.361            | 7.112          | 575       | 7191                | 15.006         | 1.896     |
| <b>Riz</b>            | 1.896             | 2.319          | 1.223     | 1.568               | 1.720          | 1.192     |
| <b>Total Céréales</b> |                   | <b>189.003</b> |           |                     | <b>179.271</b> |           |
| <b>Niébé</b>          | 3.248             | 1.536          | 472       | 19.530              | 8.006          | 445       |
| <b>Arachide</b>       | 19.715            | 10.847         | 550       | 13.274              | 9.373          | 709       |

La superficie est donnée en ha, la production en tonnes, et le rendement en kg.

SOURCE : Tableau 15. Analyse de l'enquête d'envergure. MAE - MPC, 1989

Les écarts sont donc significatifs, mais il ne saurait évidemment être question de les utiliser pour redresser les résultats d'autres régions ou d'autres années. L'enquête sur la production agricole commence à donner des résultats, mais elle n'est pas en mesure de fournir les prévisions de récoltes officiellement demandées au 15 octobre, de sorte que pour pouvoir répondre à la demande officielle, les services de l'Agriculture ont encore recours aux méthodes d'estimation antérieures dont les résultats sont ultérieurement transformés en chiffres définitifs. On doit espérer que le système d'enquête sera rôdé et opérationnel en 1992.

Dans un tel contexte d'estimation à vue, on comprend que, très tôt, le Comptable national ait cherché à opérer des contrôles à partir d'autres sources ou encore à mieux maîtriser et expliquer les évolutions annuelles.

Dans les comptes de l'année 1964, les statistiques agricoles qui faisaient apparaître des évolutions invraisemblables (doublement de la production de mil et sorgho en 3 ans) ont été

.../...

confrontés aux résultats provisoires de l'enquête budget-consommation de 1964 : ce sont les emplois qui ont ainsi servi à estimer les productions. Ainsi pour le mil-sorgho :

Production = consommation finale des ménages : 143 kg/an/personne (selon enquête budget) + consommation intermédiaire pour la fabrication du dolo (bière de mil ; voir plus loin : artisanat alimentaire) + exportations + semences (3 % pour le mil, 3,7 % pour le sorgho) + pertes (5 %).

Les pertes et variations de stocks ont été calculées en appliquant les coefficients des rapports du BDPA ou de l'enquête de la SEDES sur les flux commerciaux intérieurs dans la grande région de Ouagadougou.

On a procédé de la même façon pour le maïs (29 kg/personne), le paddy et l'arachide (en distinguant population rurale et population urbaine).

Si la méthode précédente permet une estimation acceptable de la production pour la période couverte par l'enquête budget-consommation, l'évolution du volume de la production à partir de cette estimation ponctuelle ne peut se faire que par le biais des élasticités-revenus : ainsi l'utilisation des résultats de l'enquête budget va se prolonger jusqu'aux comptes de l'année 1968 pour lesquels on fait croître la consommation par tête de certains produits à partir des élasticités-revenus calculées en Côte d'Ivoire (l'enquête de Haute-Volta ne les fournissant pas).

Mais l'application de ces coefficients implique la connaissance du rythme d'évolution du revenu et donc de la production : le recours à de telles hypothèses en chaîne n'est donc pas très satisfaisant. Aussi, dès 1965-66, on cherche également et surtout à justifier les évolutions retenues ou à redresser les évolutions fournies par les services agricoles en faisant

.../...

intervenir les aléas climatiques à partir du point de repère de la campagne 1964-65.

Les importations de céréales, la commercialisation contrôlée peuvent constituer des indices révélateurs de pénuries ou d'excédents à mettre en relation avec les conditions climatiques. Mais c'est sur la série des comptes 1969-74 que sera appliqué un modèle climatique. L'année 1969 étant prise comme année normale (pour ce qui concerne les superficies et les rendements), les productions des années 1970 à 74 ont été calculées sur la base d'une hypothèse de causalité entre pluviométrie et quantités récoltées, après découpage du pays en 4 zones géographiques selon le niveau moyen de pluviométrie et de rendement en mil-sorgho.

Les travaux de l'IRAT ont été utilisés pour élaborer ce modèle, qui, dans l'idéal devrait aussi tenir compte du nombre de jours de pluie et de leur répartition en relation avec la date des semis. Dans certaines zones, on a de plus fait une hypothèse d'accroissement des superficies emblavées (au détriment des cultures de rentes) afin de tenir compte de la réaction des agriculteurs face à la chute de la production au cours des années précédentes. Cette relative sophistication du modèle, qui va jusqu'à intégrer des relations de comportement des agriculteurs, tient au fait que la grande sécheresse de 1973 a contraint le comptable national à suppléer aux insuffisances des estimations à vue des services agricoles. Néanmoins, dans les comptes qui suivent, il n'est plus fait allusion à l'utilisation du modèle : le comptable national, naturellement méfiant vis-à-vis des hypothèses des économistes et préférant les estimations à vue aux supputations hypothétiques même modélisées, devient moins prolix sur les ajustements qu'il opère et même lorsqu'intervient la sécheresse de 1983, les modalités d'ajustement ne sont pas précisées.

A partir de 1980, vont être distingués un secteur agricole moderne (cultures de rente encadrées aux résultats mieux maîtrisables) et un secteur agricole traditionnel.

Au cours des années, on constate des variations sur les proportions des semences (3 ; 2,5 % puis 2,7 % pour le mil) et des pertes (5 puis 10 puis à nouveau 5 %) dont on nous dit qu'elles ne sont fondées sur aucune étude précise.

Enfin, depuis 1980, les autres consommations intermédiaires sont estimées à 2 % de la production (2,2 % de la production utilisable), ce qui d'après les calculs de J. STOUPIY - 1988 a - correspond en 1985 à la seule consommation des engrais et insecticides, sans les semences et sans l'entretien du matériel agricole.

La nouvelle série de comptes 1979-86 devrait intégrer ces nouvelles estimations des consommations intermédiaires de l'agriculture, en particulier l'entretien du matériel estimé à 260 millions de F. CFA (STOUPIY, 1988 : sur la base de 84.000 exploitations en culture attelée, à 50.000 F CFA l'attelage, et un amortissement en 7 ans), auquel il faudrait ajouter 1.000 millions d'entretien et de renouvellement du petit outillage - correspondant à une partie de la production des forgerons.

Il conviendrait aussi d'estimer la consommation de produits pétroliers par les pompes et tracteurs. On comprend que cette problématique détaillée résulte d'un travail d'élaboration du tableau d'entrées-sorties.

La valorisation d'une production dont le volume est déjà hypothétique est elle-même problématique. Quels prix à la production convient-il d'appliquer ?

Jusqu'en 1974, la méthode consistait à partir des prix pratiqués sur les principaux points de ventes et à en défalquer les frais de transport et les marges de profit pour aboutir au prix à

.../...

la production. Cela supposait une distinction entre divers types de circuits de commercialisation : court (marchés ruraux), long vers les villes, long traditionnel, exportation.

Les comptes de 1964 par exemple, se fondant sur le rapport "Flux commerciaux" déjà cité, estiment la part commercialisée des principales productions et la répartition de cette part entre les divers circuits : ainsi la commercialisation du mil et du sorgho ne porte que sur 6 et 10 % de la production et se fait pour les 2/3 en circuit court (à 16 F CFA) et pour 1/3 en circuit long à 23 F CFA ; l'arachide est commercialisée à 28 % (dont 38 % en circuit court, 42 % en circuit long vers les villes, 15 % en circuit long traditionnel et 5 % à l'exportation).

En l'absence d'actualisation des enquêtes qui avaient fourni ces précisions, il n'était guère possible de prolonger ces structures au-delà de quelques années. Et à partir de 1972, la valorisation est faite à partir des prix officiels, alors que les prix à la consommation sont ceux relevés sur le marché de Ouagadougou (la marge de transport est estimée à 16,00 F CFA la tonne kilométrique pour un parcours moyen de 150 km). Les comptes 1980-85 appliquent les prix officiels à la production des céréales, de l'arachide, du karité, du sésame et du coton et font évoluer les prix 1979 du fonio, des féculents et des légumineuses au rythme du poste alimentation de l'indice des prix.

En l'absence de relevés systématiques et diversifiés des prix, la méthode reste approximative et subjective. En 1985, le prix officiel étant fixé à 80,00 F CFA le kg pour le mil-sorgho, STOUPIY adopte 75 F CFA comme prix au producteur, à comparer à 85 F CFA comme prix de vente en milieu rural et semi-urbain.

.../...

En tout état de cause, le problème de la variation des prix dans le temps (au cours d'une même année) reste entier : au moment de la récolte, pour faire face à des besoins urgents de liquidités, le producteur accepte de vendre à des prix inférieurs aux cours officiels (et il achète au prix fort au moment de la soudure).

Certaines années, le comptable nationale a tenu compte de cette réalité, mais sans expliciter la méthode appliquée ou les sources utilisées : en 1964, il est fait référence à un prix minimum de 11 F CFA pour le mil, à un prix sur les marchés ruraux de 14 F CFA et à un prix à la production de 13 F CFA ; en 1972-74, des prix inférieurs sont appliqués, mais aucune précision n'est donnée.

J. STOUPIY (1988) a soulevé un problème posé par les variations des prix officiels d'une campagne à l'autre. Jusqu'alors, on assimilait campagne agricole et année civile, alors même que les principales récoltes s'effectuent d'octobre à novembre et sont utilisées au cours des 9 premiers mois de l'année suivante. Si l'on adopte l'optique de l'année civile, il convient de valoriser la production consommée durant les 9 premiers mois de l'année au prix de la campagne précédente et les 3 mois suivants aux prix de la campagne de l'année ; alors que l'optique de la campagne permet une valorisation à un prix unique (compte non tenu des variations dues à la récolte et à la soudure). En situation normale, c'est-à-dire lorsque la production ne subit pas de variations trop importantes d'une année sur l'autre, cette dernière façon de procéder (prix de campagne) ne présente pas trop d'inconvénients. Il n'en est pas de même lorsqu'on passe d'une situation déficitaire (comme en 1984-85) à une situation plus favorable (1985-86) : la production a augmenté de 40 % et les prix sont passés de 80 à 40 F CFA le kg. Et si les calculs faits par J. STOUPIY selon

.../...

les deux méthodes ne révèlent pas d'écart très importants, c'est sans doute parce que les prix de campagne sont fixés en fonction des prévisions, de façon à maintenir stables les revenus des agriculteurs.

Si, comme cela devrait être le cas dans les années à venir, les résultats de l'enquête agricole devaient primer sur les estimations à vue, il s'ensuivrait un décalage entre production et prix de campagne qui nécessiterait non seulement que l'on opère un choix pour la méthode la plus complexe (année civile), mais aussi, probablement que l'on améliore les relevés de prix afin de ne pas s'en tenir uniquement aux prix de campagne comme prix de référence.

On voit donc que l'évaluation de la production agricole reste très hypothétique. Le recours aux résultats de l'enquête agricole devrait sensiblement améliorer la situation à partir de 1991-92, sans toutefois résoudre le problème de la valorisation.

C'est exactement la même situation qui prévaut en ce qui concerne l'élevage.

### L'élevage

Tout comme l'agriculture, l'élevage n'avait fait jusqu'à présent l'objet d'aucune enquête nationale. Cependant on disposera bientôt des résultats d'une enquête réalisée en 1988-89. Ce sont donc les services de l'élevage qui fournissent des estimations à vue pour le cheptel bovin, ovin, caprin, porcin, équin et asin, ainsi que pour les volailles. Les estimations de 1959 ont été actualisées annuellement par croît de troupeaux, jusqu'en 1964 puis 1975, dates de nouvelles estimations à partir desquelles était appliqué un taux de croît de 2 % pour les bovins et de 3 % pour les petits ruminants. Les données des services vétérinaires sur les campagnes de vaccination et des



enquêtes partielles servaient de garde-fous aux estimations officielles et laissaient supposer que celles-ci étaient proches de la réalité avec 3.000.000 de têtes de bovins.

Dernièrement, les services de l'Elevage avaient procédé à des ajustements pour tenir compte de l'effet des sécheresses sur le cheptel bovin. Les comptes de 1974 avaient d'ailleurs estimé les pertes à 247.000 têtes de bovins et à 280.000 têtes pour les petits ruminants dans la région nord-sahélienne.

En revanche, on avait conscience de la forte sous-évaluation du cheptel des petits ruminants qu'une étude de l'INSD avait contribué à mettre en évidence en 1985 à partir des statistiques d'abattage et d'exportation de peaux : 50 % pour les ovins, 65 % pour les caprins. Quant aux autres espèces animales, leurs estimations ne s'appuyaient sur aucune base crédible, sauf peut-être pour les volailles (grâce au projet de développement de l'aviculture villageoise).

Une enquête du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage de 1986 (MAE, 1987) sur les provinces du Passoré, du Boulkiemdé et du Sanguié (région du centre-ouest) donne cependant une idée de l'importance des écarts entre les estimations et la réalité. L'enquête qui a procédé en deux étapes (un relevé des déclarations des éleveurs, puis un recensement de leur cheptel) a permis de mettre en évidence une sous-estimation des déclarations par rapport au recensement de 23 % pour les bovins, 38 % pour les ovins et 65 % pour les caprins.

Par rapport aux estimations annuelles des services de l'élevage, les écarts enregistrés étaient les suivants :

.../...

**Tableau 4.** : comparaison des effectifs du cheptel recensé et estimé dans la région du centre-ouest en 1985-86

|           | Effectifs recensés par l'enquête et extrapolés | Effectifs estimés par les Services provinciaux de l'Elevage en 1985 |
|-----------|--|---|
| Bovins    | 94.800   | 130 000   |
| Ovins     | 353.500  | 164 000   |
| Caprins   | 462.200  | 181 000   |
| Porcins   | 161.500  | 113 500   |
| Asins     | 40.100   | 34 000  |
| Volailles | 2 044.800                                      | 1 375 000   |

Source : MAE (1987), les effectifs du cheptel dans la région du centre-ouest.

Les chiffres confirment la sous-estimation considérable des effectifs ovins et caprins. Les résultats de l'enquête nationale 1988-89, parallèlement aux estimations des pertes dues aux sécheresses devraient permettre d'établir la nouvelle série de comptes 1979-86 sur des bases plus fiables.

Une fois déterminés les effectifs du cheptel, pour une année donnée et le taux de croît pour les années suivantes, les comptes de l'élevage sont établis à partir des équilibres ressources-emplois par produit (viande, cuirs et peaux, lait, oeufs).

Du côté des ressources, la production de l'élevage est fixée à partir du taux d'exploitation du troupeau dont une partie est consacrée à la capitalisation.

Du côté des emplois, une partie de la production est auto-consommée (estimation), une autre partie est commercialisée et peut-être évaluée à partir des abattages contrôlés (et des abattages non contrôlés, qui sont estimés), des exportations officielles (et des exportations non officielles connues d'après une enquête de la SEDES sur la commercialisation du bétail en 1961, puis calculée par solde).

L'équation est la suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Disponible intérieur + importation} \\ & \qquad \qquad \qquad = \\ & \text{Auto-consommation + consommations intermédiaires des abattoirs} \\ & \qquad \qquad \qquad + \text{exportations} \end{aligned}$$

Les statistiques d'abattages contrôlés donnent les consommations intermédiaires du secteur moderne ; les abattages non contrôlés correspondant aux consommations intermédiaires du secteur traditionnel, sont calculés en confrontant les abattages contrôlés à la consommation de viande commercialisée (connue d'après l'enquête budget-consommation nationale ou d'un pays limitrophe si nécessaire).

Cette dernière source permet de remonter aux abattages non commercialisés à partir de l'auto-consommation de viande. Pour la période récente, J. STOUPIY a réparti les abattages non contrôlés en abattages commercialisés (2/3) et abattages auto-consommés (1/3).

Toutes les estimations, aussi bien en ressources qu'en emplois, sont donc fondées sur la connaissance de coefficients techniques fournis par les statistiques régionales d'organismes internationaux comme la FAO ou par des statistiques d'enquêtes nationales ou de pays limitrophes.

Le tableau 5. suivant indique les principaux coefficients utilisés depuis les premiers comptes jusqu'à aujourd'hui.

TABLEAU 5 : Coefficients techniques des comptes de l'élevage.

| SPECULATION | TAUX<br>EXPLOITAT <sup>r</sup> | TAUX<br>CAPITALISAT | TAUX<br>COMMERCIAL <sup>r</sup> | POIDS<br>VIF | TAUX<br>RENDEMENT | POIDS<br>NET |
|-------------|--------------------------------|---------------------|---------------------------------|--------------|-------------------|--------------|
| Bovins      | 10-8                           | 2                   | 75                              | 260          | 50                | 130-110      |
| Ovins       | 30                             | 5-2,5               | 37                              | 25           | 48                | 12-7,5       |
| Caprins     | 35-35                          | 5-2,5               | 37                              | 25           | 48                | 12-6,3       |
| Porcins     | 75-60                          | 2,5                 |                                 | 45           | 72,5              | 33,6-57      |
| Equins      | 10                             |                     |                                 | 240          | 50                | 120-175      |
|             | 8-9                            | 0                   |                                 |              |                   |              |
| Asins       | 10-8/9                         |                     |                                 | 150          | 47                | 70-70        |
| Volaille    | 100                            | 0                   | 25                              |              | 75                | 0,75-0,765   |

Note : les chiffres de droite dans les fourchettes sont ceux qui ont été utilisés le plus récemment.

Les poids vifs et nets et les taux de rendement qui permettent de passer des uns aux autres sont issus des statistiques d'abattoirs. On conçoit que, comme le taux d'exploitation, ces coefficients sont variables en fonction des conditions climatiques : une année de sécheresse peut entraîner un taux d'exploitation accru, avec des poids et des rendements faibles. De même, l'application de ces coefficients aux abattages non contrôlés n'est évidemment pas une solution satisfaisante. Dans certains comptes, notamment ceux de 1968, on a fait varier le poids de la carcasse et le prix pour les bovins selon le lieu et le type d'abattage : 125 kg à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, 105 kg dans les autres centres contrôlés, 90 kg pour l'abattage clandestin, 80 kg pour l'autoconsommation et 140 kg pour l'exportation.

En 1974, trois zones ont été distinguées dans lesquelles on a fait varier le taux d'exploitation par spéculation.

.../...

L'estimation de la production de lait suppose que soient faites des hypothèses sur le nombre de vaches laitières (40 % en 1964 et 1965-66, 1/5 du troupeau en 1972-74, 35 % en 1982-85), le nombre de litres de lait par vache et par an (70 litres en 1964, alimentation des veaux exclue ; 70 litres pour les taurins, 80 litres pour les zébus en 1965-66 ; 90 litres en 1968 ; 349 litres en 1982-85 dont 36 % pour l'alimentation humaine d'après une enquête Malcolm Saunders de 1982), la part commercialisée (10 % depuis les premiers comptes).

Pour ce qui concerne les volailles, on estimait à 17 leur nombre par ménage et par an en 1964, et à 3,7 par habitant en 1982 (Malcolm Saunders). En 1988, STOUPIY a ajouté à une consommation finale de 15 millions de têtes (dont 11 en milieu familial), une consommation intermédiaire pour la restauration de 2.992.000 et des exportations officielles de 1.805.000 ainsi que 195.000 exportations non déclarées (assimilées au trafic de voyageurs à la frontière).

Quant aux oeufs, la production est calculée à partir du nombre d'oeufs par poule (50 par an) ; une partie est consacrée à la couvaison et le reste est réparti entre consommation finale et consommation intermédiaire des restaurants et pâtisseries.

Les peaux étaient estimés à partir de leurs poids (15 kg la peau de bovin ; 1,5 la peau d'ovin ou de caprin) et de leur nombre (correspondant au nombre d'abattages, moins 5 % d'avaries), le prix variant selon le type d'abattage (contrôlé ou non contrôlé). En 1968, la création d'une société en vue de l'exportation de peaux a permis la mise à jour d'une estimation jusqu'alors approximative.

Aucune donnée disponible sur les consommations intermédiaires, celles-ci sont estimées à 5 % de la production. STOUPIY les évalue cependant à plus de 12 % de la production : s'agissant, pour

.../...

une part importante, d'échanges de services ne donnant pas lieu à transactions monétaires entre agriculteurs et éleveurs (paille, fanes, tiges d'une part, fumier, gardiennage d'autre part), on suppose que ces échanges s'équilibrent et ne modifient donc pas la valeur ajoutée de chacune des deux branches. Il reste que des sous-produits des industries agro-alimentaires sont consommés par l'élevage et peuvent être évalués (tourteaux de coton, mélasse, dreche de brasserie ou de dolo, etc) ainsi que les produits vétérinaires et autres.

La valorisation de la production de l'élevage pose des problèmes aussi délicats pour l'agriculture. On est tout d'abord parti des prix aux abattoirs de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres, pour remonter aux prix aux producteurs après défalcation des marges commerciales et de transports. La diversification des prix à la consommation en fonction du milieu (urbain, semi-urbain, rural) est allée de pair avec la diversification des poids, comme on l'a vu. Les relevés de prix sur les marchés ont longtemps été très peu diversifiés et le système de valorisation utilisé par les comptes jusqu'en 1983 laissait beaucoup à désirer : les prix moyens régionaux étaient obtenus par simple moyenne du prix maximum et du prix minimum, la part de chaque région étant calculée par rapport aux abattages contrôlés. C'est seulement à partir de 1985 que la Direction de l'Elevage a diversifié le système de relevés des prix sur une base mensuelle et provinciale. Le prix moyen national est la moyenne des prix régionaux pondérée par la répartition du cheptel ; le prix régional est la moyenne des prix d'une province de la région par sexe et tranches d'âge, pondérée par les coefficients de répartition des animaux. Néanmoins, la méthodologie de la nouvelle série 1979-86 précise, sous le chapitre "boucherie", que le prix à la production est pris comme égal à la moitié du prix à la consommation à Ouagadougou.

.../...

### Chasse

Les méthodes d'estimation du produit de la chasse ont varié au cours des années. En 1965-66, la population de 7 ans et plus, hors Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, a été supposée consommer 1,5 kg de gibier par personne et par an, valorisé à 40 F CFA le kg.

En 1968, le nombre de cartouches vendues a été estimé à 900.000, le produit de la chasse a été évalué sur la base d'une valeur chassée par cartouche de 200 F CFA.

En outre, on a tenu compte cette année-là de la valeur des peaux de reptile.

Les comptes de 1974, très critiques sur les méthodes antérieures, comme nous le verrons, ne retiendront que cette dernière valeur comme produit de la chasse, estimée à partir des exportations de peaux. Si les comptes 80-85 ne donnent pas de précisions à ce sujet, en revanche la nouvelle série 79-86 procède à une estimation à partir des consommations intermédiaires, c'est-à-dire des munitions, produites localement et importées, et indique qu'il faut tenir compte de la chasse sportive, de la chasse villageoise et du braconnage. "Pour tenir compte de la chasse traditionnelle sans arme à feu et de son ouverture pendant 3 mois de l'année, on peut considérer la production comme égale à 5 fois la valeur des munitions". L'estimation du nombre d'animaux abattus, faite par la Direction de la Faune, n'est pas retenue car sous-estimée. STOUPIY (1988) note en outre qu'en 1985, la chasse a été interdite.

### Pêche

Les comptes 80-85 notent une absence totale de données sur ce secteur ; ils se contentent de reprendre le chiffre de 6000 tonnes mis en avant dans les comptes 65-66 (contre 3200 tonnes en 1964). Au cours des années, quelques coefficients techniques sont proposés, dont les sources ne sont pas indiquées : sur 3200 tonnes de poisson frais, 1200 sont transformés (séchés, fumés) (comptes 64), le coefficient de transformation frais/fumé est de 3 (comptes 68), les consommations intermédiaires représentent 9,44 % de la production (comptes 1980) et sur 6000 tonnes, il y a 1/4 de poisson noble et 3/4 de poisson non noble. Les comptes 79-86 reprennent le coefficient de 9,44 % mais adoptent une production de 5000 tonnes sur toute la période.

### Sylviculture

La production de la branche sylviculture correspond essentiellement à la consommation finale des ménages en bois de chauffe et charbon de bois (et secondairement en la consommation intermédiaire de ces deux produits par les forgerons, potiers, dolotières, boulangers et fabricants de beurre de karité) et à la consommation intermédiaire de bois d'oeuvre et de bois de sciage par les branches de la construction et du bâtiment, et de la menuiserie.

Les consommations intermédiaires résultent des estimations réalisées pour les diverses branches d'activité, alors que la consommation finale des ménages est issue des résultats d'enquête de consommation ou d'enquêtes ad hoc : en 1964, un coefficient de 380 kg de bois de chauffe par tête et par an (soit 1 kg par jour) a été adopté ; en 1965-66, ce coefficient est ramené à 130 kg (soit 2,5 kg par jour pour une famille de 7 personnes) ; et en 1968, sur la base d'estimations de la FAO, on passe à 1,5 kg par tête et par jour en milieu urbain et à 1 kg en brousse. L'enquête de

.../...



De Backer (1980) sur la consommation de bois de chauffe montre qu'en fait, la consommation est plus forte en brousse : 1,68 kg par tête et par jour en zone rurale contre 1,25 en zone urbaine (1,17 à Ouagadougou) et 1,31 en zone semi-urbaine ; la moyenne nationale est de 1,65 kg. L'enquête réalisée en 1968 par l'INSD sur la consommation et l'approvisionnement en bois de la ville de Ouagadougou aboutit à des coefficients beaucoup plus faibles (0,7 kg par tête) que J. STOPY utilise pour élaborer le tableau d'entrées-sorties 1985, attribuant la baisse de la consommation à l'augmentation des prix, au développement des foyers améliorés et du charbon de bois. Néanmoins, la méthodologie proposée pour la nouvelle série de comptes 1979-86 préfère utiliser les données des directions provinciales de l'environnement et du tourisme qui donnent une consommation journalière par tête de 2,18 kg en milieu urbain (1,68 à Ouagadougou ; Koudougou 4,77) après transformation du nombre de stères en tonnes à partir du coefficient obtenu dans l'enquête de Ouagadougou (1 stère : 0,248 tonne de bois). La consommation en milieu urbain est obtenue en appliquant le coefficient urbain/rural de l'enquête de De Backer (1,35). On peut s'interroger sur la valeur des estimations des services de l'Environnement et du Tourisme qui semblent être des chiffres approximatifs et arrondis (3000 stères/jour à Ouagadougou, 1000 à Koudougou, 2000 à Bobo-Dioulasso, ...). Si l'on estime que les résultats de l'enquête de Ouagadougou sont trop faibles (l'enquête mesurait les entrées de bois de chauffe dans la ville et non la consommation proprement dite), peut-être conviendrait-il alors de continuer à utiliser les chiffres de De Backer ; il est clair, en tout cas, qu'on ne peut maintenir une telle divergence entre le TES 1985 et la série 1979-86.

La production étant estimée sur la base d'une consommation par tête, l'évolution annuelle en volume dépend de la croissance de la population : pour la période 1979-86, le taux de croissance de la population urbaine s'élève à 8 % et celui de la population totale à 2,68 %.

.../...

Quant aux prix, on passe d'un prix moyen en milieu urbain, relativement bien connu, à un prix en milieu rural par application d'un coefficient urbain/rural issu des enquêtes.

Pour 1985, STOUPIY adopte la série de prix suivante : 5 F CFA le kg au producteur, 10 F CFA à la consommation en milieu rural et 20 F CFA en milieu urbain.

L'évaluation de la production de charbon de bois est plus aléatoire : en 1965-66, on avait estimé que 1/10e de la production de bois de chauffe était transformé en charbon de bois ; les comptes ultérieurs ne fournissent pas de précisions.

Alors que J. STOUPIY reprend le chiffre de 3400 tonnes de l'enquête de Ouagadougou, transformé en 6000 tonnes au niveau national, la méthodologie des comptes 79-86 préfère prendre l'estimation des services de l'Environnement et du Tourisme (dont on a vu le caractère approximatif) soit 100 tonnes par jour à Ouagadougou ou 36500 tonnes par an, auxquelles viennent s'ajouter les consommations intermédiaires des forgerons ruraux estimés de la manière suivante : il y a un forgeron dans chacun des 7100 villages du Burkina Faso et chacun utilise 200 kg de charbon de bois par semaine (consommation des forgerons du Centre National de Promotion des Artisans Ruraux) ; la consommation annuelle rurale s'élève ainsi à 73840 tonnes et elle est supposée constante depuis 1979.

Le prix à la consommation urbaine étant connu, les rapports prix à la consommation/prix à la production et prix urbain/prix rural sont supposés les mêmes que ceux qui ont été calculés pour le bois de chauffe.

Cet exemple du charbon de bois montre bien les problèmes posés par ce genre d'estimation : l'écart entre les 6000 tonnes retenus pour le TES et les 110000 tonnes de la série 79-86 est d'autant plus délicat à résoudre que l'estimation de la production de charbon de bois dans les anciennes séries n'est pas très précise :

.../...

une nouvelle méthode ne peut s'imposer et imposer un tel écart que si le nombre d'hypothèses auxquelles elle fait appel est réduit, et des changements importants ne peuvent intervenir que si la qualité des nouvelles sources utilisées est indéniable. Cela ne semble pas être le cas en l'occurrence. Il serait sans doute préférable de se fonder sur le nombre de forgerons connu d'après le recensement de la population de 1985 et d'estimer, par des enquêtes cursives, la consommation de charbon de bois par un forgeron rural et un forgeron urbain. Et à défaut de meilleures sources, ~~il~~ est plus important de maintenir une certaine continuité plutôt que de modifier complètement la méthode d'évaluation.

**b) Le secteur secondaire**

Ce secteur ne représente guère que 13 % du PIB, dont plus de la moitié revient aux industries alimentaires et fabriques de boissons ; parmi elles, l'artisanat traditionnel occupe une part particulièrement importante.

Dans les industries extractives, l'orpaillage n'a fait l'objet d'une tentative d'estimation qu'à une date toute récente, à l'occasion de la préparation de la nouvelle série 1979-86 : la création récente du Comptoir Burkinabè des Métaux Précieux (CBMP), en a offert l'opportunité. Le CBMP achète en effet l'or des orpailleurs et il estime que ces achats représentent 35 % de la production traditionnelle totale, les 65 % restants allant aux autres acheteurs locaux et aux exportations en fraude. L'application de ce coefficient et d'un pourcentage de 3 % pour les consommations intermédiaires permet d'établir un compte valorisé à partir d'un prix équivalant à 70 % du cours officiel de l'or. On peut se demander si la proportion de 35 % est bien significative, et surtout, peut-on la considérer comme constante ? Au cours des 3 années de fonctionnement du Comptoir, les quantités achetées ont en effet plus que décuplé.

### L'artisanat alimentaire

L'artisanat alimentaire, comme on l'a dit, a fait l'objet des estimations les plus constantes et les plus approfondies, notamment la production de bière de mil (dolo) dont l'importance a toujours été reconnue.

Les estimations des activités de décorticage, meunerie, beurre de karité, soumbala ont été plus irrégulières.

L'activité de la **meunerie** est estimée à partir des utilisations: outre la mouture pour les dolotières, elle sert à satisfaire les besoins familiaux de la population salariée des secteurs secondaire et tertiaire (estimée en 1968 à 200000 personnes consommant 140 kg par an et par personne) ou de la population urbaine (estimée en 1985 à 700000 personnes, consommant 100 kg par personne et par an). Ces chiffres correspondent à la production de quelques 260 moulins en 1968, chiffre considéré comme plausible, et de 817 moulins en 1985, chiffre correspondant au nombre d'actifs principaux dans cette branche au recensement de la population.

Les méthodes d'estimation des activités de **décortiquerie** sont moins explicites : connaissant la quantité de riz commercialisée et le taux de transformation du paddy en riz (66 %), on peut remonter à la quantité de paddy utilisée et dresser ainsi un compte de production.

L'activité de **boulangerie-pâtisserie** ne pose généralement pas de problème d'estimation dans la mesure où les coefficients techniques sont connus et relativement stables d'un pays à l'autre. Cela n'exclut pas certaines divergences, comme on va le voir.

La production est calculée à partir de la consommation intermédiaire de farine. Les résultats de l'enquête budget-consommation ont été utilisés pour les comptes 1964, ainsi que pour les comptes

.../...

intermédiaires (TES 1985).

Les estimations par les consommations intermédiaires doivent être si possible contrôlées par la consommation finale des ménages en pain et pâtisserie pour cette dernière, STOUPIY prend une hypothèse de 100 F CFA par personne et par mois en milieu urbain.

#### **Pâte et huile d'arachide**

Les pâte et huile d'arachide n'ont fait l'objet d'évaluation que pour les séries 1980-85 et 1979-86 : la production est égale à la consommation calculée à partir de la consommation par tête donnée par l'enquête budget-consommation de 1963 soit 12,3 g/jour/habitant; le coefficient de transformation de l'arachide en pâte est de 0,711. Dès lors, la production est égale à :

$$P = 12,3 \times 365 \times \text{population 1985} \times 0,711 \times \frac{1}{2} \text{ prix à la consommation}$$

L'évolution annuelle est donnée par le taux de croissance de la population (2,68 %) et l'indice des prix à la consommation.

La production de **beurre de karité** (qui sert à l'alimentation, aux soins de beauté et à l'éclairage) est calculée depuis les premiers comptes. A la consommation telle qu'elle ressort de l'enquête budget de 1963 (24 F CFA par an et par personne), jugée trop faible, on a préféré les résultats d'enquêtes nutritionnelles qui faisaient apparaître une consommation de 3,5 g par jour et par personne au Mali et de 5,5 g en Haute Volta.

En définitive, tous les comptes jusqu'en 1985 ont été établis sur la base d'une consommation de 5,2 g. Pour le TES 1985, STOUPIY évalue la consommation à 3 g par jour pour l'alimentation et 1,5 g pour les soins de beauté des femmes en milieu rural. La nouvelle série 1979-86 l'estime à 4 g pour tenir compte de la diminution du nombre d'arbres de karité, de la faible pluviométrie, de l'apparition d'huiles raffinées et du développement des exportations. Le taux

..../...

1968' en ce qui concerne la pâtisserie (10 F CFA par personne et par mois en milieu urbain, soit 36 millions portés à 60 pour tenir compte de la consommation en dehors de la maison).

Mais c'est en principe la consommation de farine qui permet de procéder aux évaluations les plus simples, puisque la farine est importée ou/et produite par un monopole (Grands Moulins du Burkina Faso) : connaissant la consommation du secteur moderne (par les déclarations statistiques et fiscales ou le recensement industriel) et la consommation des ménages (achats des commerçants), on en déduit la consommation du secteur informel par solde. STOUPIY (1988) écrit l'équation d'équilibre :

Production + importation

=

Consommation des boulangeries industrielles + consommations des industries alimentaires + consommations du secteur informel +  
consommation des ménages + stocks

Il suffit alors d'appliquer le coefficient technique : 1 tonne de farine = 1150 kg de pain (soit 3300 pains de 350 g). C'est un tel coefficient qui a été utilisé en 1968 et en 1985 (STOUPIY, 1988) ; on le retrouver dans d'autres pays tels que le Niger ou la Guinée.

Néanmoins, la nouvelle série 1979-86 a décidé d'appliquer au secteur informel les mêmes coefficients techniques que pour le secteur moderne, soit 96 kg de farine = 495 pains de 270 g. Les autres consommations intermédiaires (énergie, levure, sel, ...) entrent dans des proportions qui sont fournies par des enquêtes légères: l'hypothèse des comptes 80-85 selon laquelle les consommations intermédiaires étaient égales à 2 fois la valeur de la farine, et la valeur ajoutée à 1/4 des consommations intermédiaires a heureusement été abandonnée: STOUPIY montre à partir d'un échantillon de 9 entreprises que la farine représente 83 % des consommations

.../...

d'extraction de l'huile à partir des amandes, estimé à 30 % en 1964 (contre 40 % dans le secteur moderne), ramené à 25 % en 1968, est depuis 1980 de 2,6 kg d'amandes pour 1 kg de beurre. La valorisation se fait sur la base d'un prix au producteur égal à la moitié du prix à la consommation à Ouagadougou dans les comptes 1979-86. ~~alors~~ que STOUPIY, dans le TES 1985, préfère fonder ses estimations sur un prix de 450 F CFA sur les marchés urbains, 400 sur les marchés ruraux et 350 F au producteur.

La consommation intermédiaire de bois qui s'élevait à 16 % de la production, est négligée dans les comptes récents.

Quant au **soumbala**, obtenu par fermentation des graines de néré, il est souvent maintenu dans l'agriculture et n'est pas isolé comme activité artisanale, faute de connaître le prix au producteur (comptes 1968, TES 1985).

Cependant, les comptes 1980-85 en ont calculé la production, les consommations intermédiaires équivalant à 80 % de la production, et la consommation de capital fixe à 2,5 % de la valeur ajoutée.

**La fabrication de bière de mil ou dolo** est l'une des plus importantes activités artisanales. L'enquête budget-consommation de 1963 avait permis d'aboutir à une production de 650 millions de litres sur la base de 0,6 litre par jour et par unité de consommation (soit 4,5 litres par homme adulte non musulman) et d'une réévaluation pour tenir compte de la consommation hors domicile (sur les marchés et sur les concessions des dolotières) mal prise en compte par l'enquête-budget. L'application du coefficient technique de 4,5 litres de dolo pour 1 kg de sorgho, permet d'estimer, en 1964, à 145.000 tonnes la production de sorgho entrant en consommation intermédiaire de la fabrication de dolo. Ce chiffre représente 25 % de la production totale de sorgho (à comparer au chiffre de 35 % trouvé lors de l'enquête de Korhogo en Côte d'Ivoire) : c'est ce coefficient qui a servi de limite à l'évaluation complémentaire de la consommation sur les marchés.

En 1968, le coefficient de 25 % de la production de sorgho est repris pour aboutir à une consommation pour le dolo de 32 kg par personne et par an, soit 144 litres. 90 % de la production sont consommés en milieu rural. Les consommations intermédiaires s'élèvent à 12,2 % de la production pour le bois de chauffe et à 0,4 % pour le portage d'eau.

Dans les comptes de 1972-74, la consommation urbaine est estimée à 0,25 litre par jour et par habitant et la consommation rurale à 0,5 litre par jour et par personne.

A partir du milieu des années 1970, l'étude de Guy PLANES (1970) sur les dolotières de Ouagadougou va être utilisée pour calculer les consommations intermédiaires. Et dans la nouvelle série de comptes 1979-86, le nombre de dolotières, issu du recensement de la population de 1985, permet d'aboutir à une estimation de la production : elles sont 2.773 à exercer cette activité à titre principal qui font 2 préparations par semaine, et 55.040 à titre secondaire qui en font toutes les 3 semaines (cf. tableau 10 ci-après). A techniques de production inchangées et compte tenu du nombre de litres par préparation, on aboutit à une production de dolo et de sorgho qui semble très inférieure aux estimations antérieures. Pour la même année, et aux fins d'établir le TES, STOUPIY aboutit à une consommation intermédiaire de sorgho de 180000 tonnes en utilisant les coefficients habituels (30 kg par tête et par an). Afin d'assurer la continuité des séries de comptabilité nationale, il conviendrait donc de jouer sur le nombre de préparations et le nombre de litres par préparation pour aboutir à une estimation de la production conforme à la consommation supposée de la population.

Mais ici encore, et comme pour la plupart des branches d'activité, on voit l'obligation qu'a le comptable nationale de se référer à une enquête de consommation qui date maintenant de près de 30 ans. Il est urgent que des données plus actuelles soient disponibles

.../...



et donc qu'une enquête budget-consommation soit rapidement réalisée. En tout état de cause, s'il s'avérait que l'écart reste important entre une estimation par la production et une estimation par la consommation, il serait nécessaire de s'interroger sur la fiabilité des diverses sources utilisées et des méthodes de confrontation.

Concernant l'activité de **boucherie**, on a déjà exposé l'essentiel lors de l'examen de la branche élevage : les poids de viande par spéculation ont été indiqués au tableau 5. supra. Le choix. Le choix des prix pour la valorisation pose évidemment problème: pour l'autoconsommation, on choisit habituellement un bas prix unitaire du fait de l'utilisation fréquente de bêtes de réforme. STOUPIY (TES 1985) différencie les prix entre secteur moderne (10.000 personnes consomment 50 kg par an), secteur urbain et secteur rural (avec des écarts de 40 à 100 F CFA par kg).

**Les autres artisanats de production** ont, la plupart du temps, fait l'objet d'estimations régulières : filature, tissage, confection, teinture, vannerie, menuiserie, poterie, forgerons.

En revanche, le travail du cuir, la calebasserie, la briqueterie et la bijouterie n'ont pas toujours été pris en compte.

#### **Filage et tissage**

Le filage est une activité féminine traditionnelle dont la production est difficilement mesurable (activité à temps partiel). On fait généralement l'hypothèse que le filage traditionnel ne travaille que la production non commerciale du coton, c'est-à-dire la production non encadrée par les sociétés de vulgarisation et de développement du coton : selon STOUPIY (1985), cette production est généralement estimée à 1500 tonnes. On obtient la quantité de fibre de coton en appliquant un taux de rendement à l'égrenage (de 30 % selon STOUPIY en 1985, contre 39 % dans l'industrie ; de 35 % en 1964, taux moyen ; de 25 % en 1968). La valeur du travail de filage et de tissage est obtenue en

.../...

comparant, à poids égal ou en tenant compte du taux de rendement, le prix du fil et le prix du coton graine d'une part, le prix du fil et le prix du tissu ou du pagne d'autre part. STOUPIY (1985 b) prend un exemple particulièrement clair : 33 grammes de fil de coton valent 100 F CFA de même que 25 g de bande tissée, d'où un taux de valeur ajoutée de 25 %. Les 1500 tonnes de coton-graine sont transformées par l'égrenage en 450 tonnes de coton-fibre qui donneront 18 millions de bandes tissées à 100 F CFA. On en déduit la valeur de la production de fils, et la valeur ajoutée par l'égrenage et le filage (90 %). Ces taux varient dans le temps : le taux de valeur ajoutée du tissage était de 50 % en 1964, de 60 % sur fil local et 36 % sur fil importé en 1968.

Il faut également tenir compte du travail par les tisserands du fil industriel et du fil importé : cette activité a représenté plus de la moitié de la valeur ajoutée par le tissage artisanal en 1985.

La connaissance des effectifs de fileuses et de tisserands d'après les sources démographiques permet un contrôle par le chiffre d'affaires par tête : en 1964, l'enquête démographique de 1961 avait estimé à 11,9 % de la population active masculine le nombre de tisserands, ce qui représentait 140000 tisserands à temps partiel en 1964 réalisant un chiffre d'affaires de près de 9000 F CFA. Au recensement de la population de 1985, il a été dénombré 6197 fileuses à titre principal et 167687 à titre secondaire, et 6198 tisserands à titre principal et 70137 à titre secondaire : il est alors nécessaire de faire une hypothèse sur le temps de travail pour transformer les activités secondaires en activités à temps complet. Les effectifs utilisés par STOUPIY (1988 b) sont beaucoup plus faibles : il se pourrait que même une hypothèse très faible de revenu par tête nécessite une réévaluation de la production de cette branche d'activité. L'évolution à partir de l'estimation de l'année de base suit celle de la production de coton fibre pour la filature, et les

.../...

importations de fils et tissus et la production de filés Faso Fani pour le tissage en 1980-85 et en 1979-86.

Les estimations de l'activité de **teinturerie** s'appuient sur les importations de produits chimiques (l'indigo importé ayant remplacé l'indigo local depuis la fin des années 60).

La production des **tailleurs** a été estimée en 1968 à partir d'une approximation du nombre des tailleurs et de leurs employés par le nombre de machines à coudre, le parc de machines à coudre étant lui-même estimé à partir des importations des dix dernières années (soit 2300 unités) : on a ensuite affecté à chaque machine à coudre un chiffre d'affaires unitaire de 200000 F CFA (à comparer aux 315000 F CFA issus de l'enquête de Côte d'Ivoire qui a servi de base aux hypothèses utilisées). En 1985 STOUPIY fait l'hypothèse que les 11000 tailleurs à temps plein (c'est-à-dire exerçant à titre principal) disposent d'une machine à coudre et dégagent un chiffre d'affaires annuel de 600.000 F CFA (qui reste à préciser par enquête) ; le tissu est fourni par le client dans 50 % des cas. Les importations de tissus servent d'indice pour l'évolution de la branche confection dans la série de comptes 1979-86.

Le **travail du cuir** a rarement été évalué de façon approfondie. En 1964, l'estimation a été faite à partir du nombre de peaux d'ovins et de caprins d'origine locale (120000) auxquelles on a affecté un coefficient de valorisation de 50. Parallèlement était pris en compte le travail des peaux importées. L'approche par la dépense (en utilisant les résultats trouvés dans l'enquête de Korhogo, Côte d'Ivoire : dépense annuelle par personne de plus de 15 ans en milieu rural aboutissait à un chiffre jugé trop élevé. En 1985, STOUPIY observe que l'activité de tannage traditionnel est en déclin et évalue la production des cordonniers à partir de leur nombre dans le recensement de la population de 1985 : 1148 à titre principal, et 4158 à titre secondai-

.../...

re, transformés en activités à temps plein sous l'hypothèse de 8 mois de travail par an pour l'activité secondaire. La fixation d'un revenu annuel par tête de 500.000 F CFA (à préciser par enquête) permet d'aboutir à une estimation de la production.

La production de la **menuiserie et du travail du bois** a d'abord été estimée (en 1964) à partir des besoins des ménages : l'enquête de Korhogo, déjà citée, a été une fois de plus mise à contribution dans ce but, mais on a cherché à la corroborer à partir de méthodes simples d'évaluation : chaque ménage est censé consommer annuellement 2 mortiers-pilons à 400 F CFA. Dès 1968 cependant, on passe à des estimations par les consommations intermédiaires : la consommation de bois du secteur traditionnel est égale à la valeur des importations dont on a retranché les consommations du secteur moderne et du bâtiment.

En 1983, une enquête de l'INSD sur les ateliers de menuiserie a fourni les ratios de consommations intermédiaires, impôts et salaires par rapport à la production, qui ont depuis lors été considérés comme constants et appliqués à tout le pays. Et l'on fait croître la production au même rythme que les importations de bois. Pour le TES 1985, STOUPY recourt aux effectifs du recensement de la population (après défalcation de l'emploi moderne) pour estimer le nombre d'entreprises artisanales. Il différencie ensuite les artisans ruraux qui réaliseraient un chiffre d'affaires de 400.000 F CFA et les artisans urbains dont le chiffre d'affaire s'élèverait à 1.000.000 F CFA.

La vannerie suit le même processus désormais classique et chronologique d'estimation de la production : les besoins servent à évaluer la production dont le niveau est contrôlé à partir des revenus par tête ou par activité qui résultent d'une comparaison avec le nombre d'artisans, puis lorsque les enquêtes qui permettaient d'estimer les besoins ont trop vieilli, on utilise les effectifs d'artisans auxquels on affecte un revenu

.../...

vraisemblable mais à contrôler. En 1964, l'extrapolation des résultats donné par l'enquête démographique de 1961, donne un revenu par artisan excessif, ce qui conduit à diminuer l'estimation. En 1968, on procède à une estimation approximative des besoins des ménages. Et en 1985, (STOUPY, 1988) affecte un revenu (à contrôler par voie d'enquête) aux artisans dénombrés par le recensement de la population : encore faut-il transformer les activités secondaires en activités à temps plein. La série 1980-85 fait évoluer cette activité au rythme de l'ensemble des industries manufacturières traditionnelles.

Pour l'activité de **poterie**, STOUPY (1988 a) suggère d'utiliser, faute de mieux, l'une des deux méthodes utilisées antérieurement : la méthode d'estimation par les revenus, utilisée en 1964 ou la méthode par l'estimation du stock de canaris, utilisée en 1968. En 1964, une enquête de consommation réalisée par l'IFAN dans 10 villages du pays bobo avait permis de conclure que toutes les femmes de plus de 18 ans tiraient de la poterie un revenu annuel de 300 F CFA ; l'enquête budget-consommation permettait de régionaliser cette hypothèse pour tenir compte de revenus plus élevés dans l'Ouest.

En 1968, le stock de canaris a été estimé à 2 unités par femme adulte en ville et à 4 unités en brousse (STOUPY retient 5 unités pour le TES 1985). A ce stock doit être ajouté celui des dolotières et des "indigotières". Le stock connaissant un taux de rotation de 2,5 années (3 ans en 1985<sup>o</sup>, on peut calculer la production ; les consommations intermédiaires de bois étaient estimées à 12,3 % de la production en 1968.

Dans les comptes 80-85, l'évolution de la production à partir de l'année de base se fait au même rythme que le secteur moderne, hypothèse abandonnée dans la nouvelle série 1979-86 au profit du taux d'accroissement de la population (2,68 %).

.../...

L'activité de la **calebasserie** n'a été évaluée qu'en 1968 sur la base d'une consommation annuelle de 6 unités par ménage.

La production des **forgerons** est une activité importante au Burkina Faso et les comptes de 1964 ont détaillé la méthodologie de l'estimation qui est particulièrement exemplaire de la démarche adoptée dans de nombreuses branches d'activité. Les études de la SATEC permettent d'évaluer le stock d'outillage à 3 dabas et 1,6 houes par ménage pour les 500000 ménages d'agriculteurs. L'amortissement de ce matériel se faisant sur 4 ans, on peut estimer l'annuité de renouvellement et les réparations sont calculées en appliquant le coefficient issu de l'enquête de Korhogo (30 réparations pour 16,5 fabrications).

Par ailleurs, l'enquête démographique a estimé à 3.600 le nombre de forgerons exerçant à titre principal, et à 19.100 le nombre de ceux qui exercent à titre secondaire : ces derniers sont convertis en 3.200 plein temps sur la base de 2 mois de travail par an. Le chiffre d'affaires trouvé dans l'enquête de Korhogo et appliqué à 6.800 forgerons à plein temps, donne une estimation de la production supérieure à la précédente : elle n'est pas retenue en définitive. Les consommations intermédiaires sont constituées par du métal de récupération, des peaux de chèvres pour les soufflets, des manches d'outils, de l'outillage importé et du charbon de bois (ce dernier sera estimé à 6,7 % de la production en 1968 sur la base d'études réalisées en Côte d'Ivoire).

Pour ce qui concerne le métal, on considère qu'il faut 3 kg de fer pour fabriquer une daba, soit 1,5 kg par an et par ménage d'agriculteur (et 1 kg pour les réparations), compte tenu des coefficients précédemment retenus : cela représente 1250 tonnes dont 50 % sont récupérées à l'intérieur du secteur et n'apparaissent donc pas en consommations intermédiaires. Le reste est acheté aux garages et aux chauffeurs.

.../...

La conversion des actifs secondaires en actifs à plein temps se pose à nouveau ici avec d'autant plus d'acuité qu'on ne peut considérer que la forge est un travail individuel, contrairement à des activités telles que la filature, le tissage, la confection, la vannerie, etc. Parmi les actifs recensés, il y a des apprentis et des aides. D'autre part, l'hypothèse de 2 mois de travail par an pour les actifs à titre secondaire semble très faible : en prenant 8 mois par an et en faisant une hypothèse sur le nombre de personnes par atelier, STOUY (1988 a) parvient à un effectif de 6000 ateliers qui le rapproche du nombre de villages (qui est de plus de 7000) et auxquels il affecte un revenu annuel de 700.000 F CFA, à vérifier par enquête. L'indice d'évolution de la production est le taux de croissance démographique.

Dans les comptes 1979-86, les **tôliers-ferrailleurs** les **fabricants de marmites** et les **bijoutiers** sont évalués distinctement car les résultats du recensement de la population le permettent: ici encore des hypothèses de taille et de temps de travail sont nécessaires pour aboutir aux nombres d'ateliers correspondants auxquels on affecte des chiffres d'affaires plus élevés que dans le cas des forgerons. L'indice d'évolution est constitué par les importations de fer et d'acier ou de tôles en aluminium, ou la production d'or.

Notons enfin que Stoupy (1988a) introduit dans le TES 1985 une estimation de la production des **tapissiers-matelassiers** sur la base de 100 entreprises réalisant un chiffre d'affaires de 500.000 FCFA par an. C'est la nomenclature très détaillée des occupations dans le recensement de la population de 1985 qui lui permet de faire une telle hypothèse, alors qu'antérieurement aucune indication ne permettait d'estimer le nombre d'artisans. Cependant, la méthodologie des comptes 1979-1986 n'a pas repris cette branche d'activité.

Dans le **secteur du bâtiment**, la **construction de cases traditionnelles** représente une composante importante. C'est une étude de l'IEDES (1963) sur l'équipement physique en constructions traditionnelles qui a servi de base aux estimations des comptes 1964. Trois types de cases sont distingués :

- un type sahélien (murs avec piquets de bois, recouverts de nattes et toiture en nattes ou en chaume) ;
- un type soudanien (murs en pisé, toiture en chaume) ;
- un type banco (avec toit en terrasse).

L'étude fournit un certain nombre de caractéristiques (dont le coût), permettant de calculer une annuité. Le tableau 6 suivant présente ces estimations.



**TABLEAU 6 : CARACTERISTIQUES DES DIVERS TYPES DE CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES**

| Type de case<br>Caractéristiques | Sahélien | Soudanien | Banco     |
|----------------------------------|----------|-----------|-----------|
| Durée moyenne (années)           | 3        | 10        | 13        |
| Prix (coût)                      | 2.000    | 4.000     | 45.000    |
| Nb habitants/case                | 10       | 1         | 6         |
| Population concernée             | 800.000  | 2.600.000 | 1.000.000 |
| Nombre de cases                  | 80.000   | 2.600.000 | 166.000   |
| Valeur (en millions FCFA)        | 160      | 10.400    | 74.670    |
| Annuité (id)                     | 53       | 1.040     | 574       |
| Entretien (id)                   | 20       | 1.040     | 23        |

**SOURCE** : IEDES (1963)

**Note** : Les durées moyennes ont été modifiées par rapport à l'étude de l'IEDES.

La valeur de l'entretien a été ajoutée par rapport à l'étude de l'IEDES.

La valeur de la production à laquelle on parvient pour l'année 1964, en additionnant les annuités et les coûts d'entretien, s'élève à 2.750 millions de FCFA, valeur homogène par rapport aux estimations de 1954-59 qui avaient été établies sur des bases différentes (construction et entretien de cases sédentaires et semi-nomades).

En 1965-66, on continue à estimer le nombre de cases existantes de différents types à partir des effectifs de population et en distinguant le milieu urbain et le reste du pays. La méthodologie de 1964 est reconduite, mais on estime le nombre de constructions nouvelles en calculant un rythme de construction égal à 50 % du taux d'accroissement net de la population. En milieu urbain, l'estimation de la valeur des constructions et réparations effectuées par les artisans et les propriétaires est réalisée à partir des matières premières importées et produites localement.

Les comptes de 1968 fournissent la décomposition du coût des constructions : la valeur des cases de type sahélien est de 2.000 FCFA (comme en 1964) se répartissant en 1.600 pour les nattes et 400 pour les piquets ; la valeur des cases de type soudanien est de 4.300 FCFA se répartissant entre le banco (900), le bois (500), le chaume (800), les travaux de charpente (500), de maçonnerie (950), d'enduit (400) et de menuiserie (250). Deux types de case en banco sont désormais distingués : l'une avec toit en terrasse a une valeur de 25.000 FCFA (contre 45.000 en 1964) dont 6.000 de bois ; l'autre avec toit en tôle existe en milieu urbain et ressortit au secteur moderne (au moins en partie); sa valeur est estimée à 50.000 FCFA (7.500 pour le banco, 21.000 pour les tôles, 3.000 pour le bois, 2.500 pour la charpente, 3.400 pour la menuiserie, 4.000 pour le ciment, 1.000 pour la quincaillerie et 7.600 pour la maçonnerie); le nombre de constructions de ce type est estimé à 40.000 et le nombre de constructions nouvelles à 6.000, calculs effectués à partir des importations de tôles ; le nombre

d'habitants par construction est estimé à 7 et il n'y a pas d'amortissement car ces constructions sont récentes.

On notera que le détail des consommations intermédiaires implique que celles-ci soient prises en compte dans la production des branches d'activité correspondantes (en emplois de ces branches).

En 1974, la production est calculée sur la double base d'une croissance annuelle en volume de 2 % et de l'augmentation du prix des intrants (dont les valeurs sont ré-ajustées en baisse par rapport à 1968).

Les comptes 1980-85 se contentent, comme dans de nombreux autres secteurs, de faire évoluer le poste en parallèle avec le secteur moderne, cependant que la nouvelle série 1979-86 revient à des estimations selon le type de constructions : en 1985, le recensement de la population permet de distinguer trois types d'habitat en milieu rural (mossi, pailote et banco) et trois types en milieu urbain (banco, banco amélioré, parpaing). On estimait, en 1985, à 4.000 le nombre de constructions en parpaing, d'une valeur de 2.500.000 FCFA : le taux de valeur ajoutée serait de 20% et la croissance est alignée sur celle des importations de ciment.

L'absence ou le faible nombre d'informations en ce qui concerne les consommations intermédiaires dans les divers types de constructions citées explique qu'une étude spécifique soit particulièrement indispensable dans ce secteur, ainsi que le rappelle Stoupy (1988a).

On notera pour mémoire (car ces estimations n'ont pas été incluses dans les comptes) une tentative d'évaluation des travaux de défrichement, en 1964, sur la base des hypothèses suivantes : 20 % de la superficie cultivée sont concernés, à raison de 10 jours de travail par ha, à 105 FCFA la journée.

A ce coût de maintien du capital foncier, il faudrait encore ajouter un investissement net aligné sur la croissance démographique. En théorie, il conviendrait également de tenir compte de la valorisation des terres cultivées (et de leur dégradation). Aucun des comptes ultérieurs n'est revenu sur ces suggestions.

**Portage de l'eau :** on connaît l'importance de cette activité féminine non monétaire, au sein du ménage. Son évaluation en tant qu'activité économique n'est apparue dans les comptes qu'en 1968 et en 1965-66 et 1972-74 (comptes selon la méthodologie des Nations-Unies). Mais alors qu'en 1968, cette activité est incluse dans les autres services, dans les comptes 65-66 et 72-76, elle est portée au compte de la production et distribution d'eau et d'électricité : elle y atteint d'ailleurs une valeur non négligeable, équivalente au bâtiment traditionnel et représentant plus de 1 % du PIB. Seuls les comptes de 1968 fournissent une méthode d'estimation à partir du nombre de ménages urbains des secteurs secondaire et tertiaire non abonnés, soit 20.000 ménages consommant 40 litres par jour à 15 FCFA le litre (les consommations intermédiaires étant de 5 FCFA pour 40 litres, plus les bidons). On doit rappeler toutefois que le portage de l'eau entre en consommation intermédiaire de la fabrication de dolo (0,4 % en 1968) et qu'il faudrait donc avoir des estimations de ce poste dans tous les comptes.

**c) Les marges commerciales :** en comptabilité nationale, la production du commerce, assimilée à la marge brute (différence entre le prix de vente et le prix d'achat), est rarement évaluée à partir d'enquêtes sur les activités commerciales : celles-ci sont d'ailleurs extrêmement rares en général, et lorsqu'elles existent, ne peuvent être extrapolées et servent essentiellement à fournir aux comptes nationaux des taux de marge observés, leur évitant ainsi d'appliquer des taux de marge officielles ou estimés.

La méthode consiste à appliquer aux diverses catégories de biens importés et de produits locaux estimés aux prix à la production et faisant l'objet d'une commercialisation autre que la simple vente directe du producteur au consommateur, des taux représentant respectivement les impôts et taxes, les coûts de distribution et de transport et enfin les marges brutes du commerce aux différents stades (gros, détail).

Dans la pratique, et pour les produits importés, on procède exactement de la façon inverse : partant des prix de gros et de détail relevés à Ouagadougou, on en déduit la fiscalité, puis les frais de transport ; pour ces derniers on sait (ou on fait l'hypothèse) qu'une grande partie arrive par le chemin de fer et une plus faible part par la route: ces frais sont liés aux résultats de l'évaluation de l'activité de transport de marchandises (cf. ci-après). En 1964, on aboutissait ainsi à un taux de marge global de 89 % se répartissant entre la fiscalité (39 %), le transport (8%) et la marge commerciale brute (43 %).

En ce qui concerne les produits locaux, on considère généralement que les produits artisanaux (autres qu'alimentaires) sont directement vendus par le producteur au consommateur et les marges commerciales sont calculées sur la part commercialisée des produits agricoles (et alimentaires). Encore est-il difficile alors de distinguer ce qui ressortit au commerce informel et ce qui ressortit au commerce formel: la distinction n'est possible que si les entreprises commerciales les plus importantes font l'objet d'un enregistrement statistique, ce qui est le cas au Burkina Faso, contrairement à de nombreuses comptabilités nationales en Afrique.

Nous avons vu cependant, lors de l'examen du secteur de l'agriculture et de l'élevage que des hypothèses étaient faites sur la part commercialisée et sur le type de circuit (court, long traditionnel, moderne à l'exportation) des

principales productions. En 1964, le taux de marge d'ensemble ressortissait à 32 % pour l'élevage et à 29 % pour l'agriculture (10-15 % en circuit court ; 30-36 % en circuit long traditionnel calculés à partir des relevés de prix à Ouagadougou ; 40 % en circuit moderne à l'exportation, calculés par relevés des prix FOB-frontière), la fiscalité indirecte s'élevait à 45-50 % et les frais de transport à 9-10 %. On ne dispose malheureusement pas de détails similaires dans les comptes récents. Quant à la série des comptes 1980-85, elle se contentait de faire évaluer le commerce traditionnel au rythme du commerce moderne, calculé à partir des déclarations statistiques et fiscales et des données du recensement industriel et commercial (RIC).

Cependant, ces méthodes laissent à désirer car on sait que certains métiers artisanaux peuvent avoir recours à des revendeurs (artisanat d'art par exemple), que le commerce informel revend également des produits importés ou fabriqués par le secteur moderne (la vente de cigarettes et de produits divers à l'unité fait vivre plus d'un petit tablier et génère des revenus plus substantiels qu'on le croit généralement, comme l'ont montré des enquêtes à Niamey et Conakry) et que la multiplication des petits revendeurs et intermédiaires est une des formes de croissance du secteur informel qui permet d'insérer les migrants ruraux sur les marchés du travail urbains. La méthode des marges commerciales n'est donc qu'un pis-aller qui devrait être complété par des enquêtes sur les activités commerciales susceptibles d'extrapolation (à partir du recensement de la population de 1985, ou de recensements d'établissements) ou encore par des enquêtes sur les circuits de distribution qui permettraient de différencier les taux en fonction de la localisation et de la qualité des acheteurs. Cela permettrait d'éviter de faire l'impasse sur la commercialisation des produits autres qu'agricoles et alimentaires, de ne pas négliger la prolifération du petit commerce et de mieux faire la part entre commerce informel et commerce moderne.

d) **Le secteur des services** se limite souvent à des estimations des activités de transport et aux revenus de la propriété immobilière (loyers). Néanmoins, quelques autres activités ont fait l'objet d'estimations à certaines périodes. Parfois, on se contente d'une évaluation globale sur la base d'estimations antérieures. Dans les comptes de 1954-59, il est rappelé qu'il existe une liaison très étroite entre l'ensemble de la production de services privés et la production des biens, d'où la reconduction du coefficient des premiers comptes de 1954 (13,25 %).

Pour ce qui concerne l'activité de **transport**, il convient de distinguer le transport des marchandises et le transport des voyageurs.

Le **transport de marchandises** est le plus délicat à évaluer. On vient de voir que ce poste représente un des éléments de la marge globale dont la connaissance est nécessaire pour calculer les marges brutes du commerce. Pour cela, le compte national est passé d'estimations du nombre de tonnes x kilomètres pour les divers produits commercialisés, à des estimations du nombre de tonnes x km pour les divers types de véhicules de transport.

En 1964, l'évaluation des coûts de transport sur produits importés a été réalisée à partir d'une répartition du transport par chemin de fer et par route vers Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Pour les produits locaux, ont été distingués:

- les produits végétaux : 125.000 tonnes parcourant 240 km à 20 FCFA la t.km, soit 600 millions de FCFA ;
- les produits de l'élevage : les bovins circulent à pied et 240.000 têtes d'ovins-caprins voyagent à raison de 60 par camion, soit 4.000 camions parcourant 200 km à 90 FCFA le km = 70 millions de FCFA ;
- les autres produits induisent un coût de transport de 100 millions de FCFA.

Il conviendrait également d'estimer le transport des marchandises en transit.

Ces chiffres ont été confrontés au parc de véhicules, à sa composition, et à la consommation de carburant.

Dans les comptes de 1968, l'évaluation du transport routier consiste à faire la sommation des frais de transport pris en compte dans les équilibres emplois-ressources par produit et à en déduire les transports modernes (comptes des grandes entreprises). Par ailleurs, tous les autres types de transport ont fait l'objet d'estimations détaillées mais hypothétiques:

- charrettes asines SOVICA : la production des trois années d'existence de la SOVICA donne le nombre de charrettes, soit 2.180. Le transport d'un chargement de bois rapporte 200 FCFA par jour. A raison de 320 jours de travail par an, le chiffre d'affaires s'établit à 140 millions de FCFA;
- charrettes à bras : 300 unités rapportant 400 FCFA par jour sur 320 jours par an = 38 millions FCFA ;
- animaux porteurs : 4.000 chameaux à 200 FCFA/jour sur 60 jours = 48 millions CFA ;  
95.000 ânes (sur 150.000) à 40 FCFA/jour sur 90 jours = 342 millions FCFA ;
- vélos, vélomoteurs : le parc est estimé à 126.000 unités en faisant l'hypothèse d'un amortissement sur 5 ans (44.000 importations de 1962 à mi-1968, selon les statistiques douanières, et 82.000 unités produites par IVOLCY). A partir d'une hypothèse d'utilisation du parc à 80 % et sur 70 jours/an à 100 FCFA par jour, le chiffre d'affaires s'élève à 877 millions ;
- enfin le transport à tête d'homme est estimé à 1.456.000 tonnes x kilomètres à 50 FCFA, soit 72 millions CFA.

.../...



La production de l'activité de transport non mécanisé et à deux roues s'élève ainsi à 1.517 millions de FCFA, soit près de deux fois plus que l'évaluation des transports routiers de produits locaux en 1964.

En 1974, on continue à évaluer les transports routiers de marchandises à partir des tableaux emplois-ressources sur produits locaux et importés, après déduction des transports ferroviaires, aériens et routiers modernes. Cette estimation correspond à un coût moyen de 16 FCFA la tonne kilométrique pour un parc utile de 300 camions de 6 tonnes parcourant 30.000 km/an et de 1.250 camionnettes de 1,5 tonnes parcourant 28.000 km/an, chiffres qui correspondent aux immatriculations privées des six années précédentes.

Dans la série 1972-74, la méthode se fonde désormais sur le nombre de cartes délivrées par la Direction des transports pour les camions de 5 à 20 tonnes et plus, entre 1969 et 1974 (un camion est hors d'usage au bout de quatre ans). Trois hypothèses sont émises :

- le nombre de km parcourus est de 35.000 km/an par camion;
- les recettes et dépenses au km parcouru sont proportionnelles au tonnage ;
- les camions de plus de 20 tonnes appartiennent aux sociétés du secteur moderne qui tiennent une comptabilité.

On calcule alors :

- les recettes, les consommations intermédiaires, les frais de personnel et l'amortissement au kilomètre pour 25 tonnes d'après les résultats comptables de la Société Voltaïque de Transport et le nombre de kilomètres parcourus ;
- le tonnage moyen de chaque catégorie de camion : coefficient appliqué pour calculer recettes et dépenses au kilomètre parcouru ;

- une recette au kilomètre diminuée de 10 % pour tenir compte de tarifs inférieurs à ceux des sociétés ;
- des frais généraux estimés à 50 % (transporteurs indépendants);
- des taxes et patente de 50.000 FCFA par camion ; connaissant le nombre de camions par catégorie, et compte tenu de l'hypothèse de kilométrage annuel, on peut alors dresser les comptes de la branche.

Dans les comptes 1980-85, la méthode d'estimation n'est pas précisée : sans doute somme-t-on les frais de transport des divers comptes de branches. Et l'on fait évoluer, ici encore, le secteur non organisé au même rythme que le secteur moderne des transports.

Le **transport des voyageurs** a connu, pour son estimation, une évolution similaire à celle du transport de marchandises : une étude de comptages routiers réalisée par la BCEOM en 1961-62 a servi de base aux premières estimations, puis on est passé à des estimations réalisées à partir du nombre de véhicules en circulation (au fur et à mesure, probablement, que les fichiers de la Direction des transports s'amélioraient).

En 1964, l'étude du BCEOM (qui avait donné 230 millions de voyageurs x kilomètres) est actualisée à 400 millions à partir d'une consommation de carburant supposée égale à 50 % des importations disponibles pour le transport routier. La valorisation de ce chiffre est faite sur la base d'un tarif de 2,75 FCFA par voyageur/km, tarif relativement faible pour tenir compte du fait qu'une bonne partie du transport de voyageurs se fait par camions. En outre une estimation globale est faite du chiffre d'affaires des taxis urbains.

Dès les comptes de 1965-66, le chiffre d'affaires des transporteurs individuels est calculé à partir du nombre de voitures en service et des recettes moyennes mensuelles estimées. En 1968, le chiffre du BCEOM est actualisé pour tenir compte d'une baisse

de 15 % du trafic (d'après les statistiques de la Direction des transports) ; parallèlement, on estime à 3.000 FCFA et à 150 km la recette et le parcours journalier moyen des 303 taxis urbains qui travaillent 250 jours par an.

En 1974, le parc de minibus de 20 passagers (goélettes) est estimé à 400 qui parcourent en moyenne 40.000 km par an. Les taxis urbains, au nombre de 400 également présentent les mêmes caractéristiques qu'en 1968. Ces estimations semblent être toutefois sujettes à caution puisque dans les comptes 1972-74, les données fournies par le syndicat des transporteurs et les fichiers des patentes des mairies de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso permettent d'estimer à 880 le nombre de taxis-brousse de 1 à 5 tonnes sur longs trajets, à 120 le nombre de ceux qui font la tournée des marchés, et à 470 le nombre de taxis urbains.

Dans la nouvelle série 1979-86, les catégories deviennent plus détaillées : pour les taxis-brousse, on distingue les break de 8 passagers (299), les bâchées de 12 passagers (340) et les minicars (352) ; les effectifs de taxis urbains semblent en revanche arrondis (300 à Ouagadougou) et approximatifs (150 à Bobo-Dioulasso). Ces chiffres portent sur l'année 1987 et une hypothèse de rétropolation sur 1985 a dû être faite, tout comme en ce qui concerne les résultats d'une enquête réalisée par la Direction des transports routiers auprès de 9 taxis urbains permettant d'évaluer le chiffre d'affaires annuel moyen à 1,6 millions FCFA et le nombre de jours de travail à 300 ; l'hypothèse est faite que le chiffre d'affaires est moitié moindre à Bobo-Dioulasso (pour un nombre de taxis déjà deux fois plus faible !) ; quant aux consommations intermédiaires, elles sont estimées à partir d'une enquête auprès d'un (1) chauffeur de taxi. Les résultats de l'enquête de l'INSD (1987) sur le transport routier doivent également être rétropolés (à raison de 5 % de croissance annuelle du volume du transport de voyageurs) : ils permettent de savoir que la distance moyennement parcourue par un véhicule est de 193,1 km par jour et donnent la structure détaillée des consommations intermédiaires.

.../...

Les revenus de la propriété immobilière (loyers) sont le second poste du secteur des services à avoir fait l'objet d'évaluations relativement constantes, comme c'est d'ailleurs le cas dans la plupart des comptabilités nationales.

En 1964, tous les loyers sont attribués au secteur moderne : connaissant le nombre de logements, la proportion des logements en location et le prix moyen des loyers, le chiffre d'affaires peut être évalué.

C'est dans les comptes de 1965-66 et 1968 qu'est introduite la notion de loyers imputés. On distingue alors :

- les loyers déclarés et imposés ;
- les loyers non déclarés (hypothèse de 15.000 salariés qui louent à 1.500 FCFA par mois) ;
- les loyers imputés ;
- les loyers des cases traditionnelles (type sahélien à 50 FCFA par mois, type soudanien à 100 et type banco à 400).

Les loyers imputés sont des loyers fictifs payés par les propriétaires ; les dépenses d'entretien sont déduites et, dans le cas des cases traditionnelles, les dépenses d'amortissement.

Les comptes de 1974 suppriment cette estimation considérée comme "sans signification et de surcroît inévaluable". La série 1980-85 évaluera le secteur par simple ajustement linéaire sur la valeur ajoutée 1975-80. Dans la nouvelle série 1979-86, une nouvelle méthode est mise en oeuvre : elle consiste à calculer la production à partir des impôts perçus sur les loyers (25%) et à maintenir le nombre de contrats de bail à leur niveau de 1985, époque où les pouvoirs publics veillaient au respect de la réglementation ; malgré cela, la production est en baisse et a connu son point le plus bas en 1987. Les consommations intermédiaires sont estimées à 10 % de la production.

.../...

Les autres services n'ont été estimés que dans les comptes de 1968.

Les activités de restauration consistent en brochettes, grillades, fritures, plats cuisinés. La préparation des brochettes consomme 1/3 des abats commercialisés contrôlés et 15 % des non contrôlés, soit 1.000 tonnes : le prix de vente des 50 grammes de chair crue est à 10 FCFA en ville, et celui des 100 grammes à 15 FCFA en brousse. Pour les grillages, la consommation est de 500 tonnes et les prix de 25 FCFA les 100 grammes en ville et de 20 FCFA en brousse. 200 tonnes de poissons sont vendues à 125 FCFA le kg ; les autres fritures (manioc, igname, patate, termites) sont citées pour mémoire. Les plats cuisinés (25 FCFA la portion de riz, 10 FCFA la portion de haricots) sont estimés en fonction du nombre d'ouvriers, manoeuvres et chauffeurs à Ouagadougou. Les consommations intermédiaires de bois et charbon représentent 2 % des recettes.

Les réparations avaient déjà été évaluées en 1964 (mais non distinguées du secteur moderne) à partir d'une proportion de 50 % des importations de pièces détachées passant par le circuit des garagistes et réparateurs. Dans les comptes de 1968, on considère que les importations de pièces pour automobiles et camions sont achetées directement par les transports, les travaux publics, les garages administratifs et publics, les grands garages privés (42 % de leur chiffre d'affaires) ; le solde revient à l'artisanat dont le chiffre d'affaires est égal à une fois et demie les consommations de pièces, soit 255 millions FCFA. De même, pour les importations de pièces de cycles : le solde qui revient à l'artisanat après déduction des achats par les usines de montage est multiplié par 1,5 pour aboutir à un chiffre d'affaires de 115 millions FCFA.

Pour la coiffure, on considère que 20 % des hommes de plus de 9 ans dépensent 50 FCFA tous les deux mois en milieu urbain, et 10 % de la population active masculine en brousse. 20 % de la population féminine urbaine et 10 % de la population féminine rurale dépensent respectivement 460 FCFA et 175 FCFA par an.

Enfin, les **cireurs** réalisent un chiffre d'affaires de deux millions FCFA, les **matrones** assurent 191.000 accouchements et reçoivent des cadeaux de 500 FCFA (pagne, tine de mil), les **guérisseurs** et **féticheurs** sont consultés par 5 % de la population urbaine et 10 % de la population rurale de plus de 15 ans, à raison de 200 FCFA la consultation, et le chiffre d'affaires des services funéraires est fixé par le nombre de décès, à raison de 400 FCFA le service. Rappelons enfin l'estimation du portage d'eau, déjà examiné sous l'intitulé : production et distribution de l'eau.

• Quelles sont les diverses méthodes d'estimation utilisées par le comptable national, depuis 35 ans, pour tenter d'évaluer le PIB du Burkina Faso. Nous allons examiner maintenant quelle est la part du PIB que l'on peut imputer au secteur traditionnel ou informel, à partir des méthodes qui viennent d'être décrites, et quelle a été l'évolution de cette part au fil des années.

## 2. 2. PART ET EVOLUTION DANS LE PIB DU SECTEUR TRADITIONNEL OU INFORMEL ESTIME SELON LES METHODES ET HYPOTHESES DU COMPTABLE NATIONAL

A partir des divers comptes publiés depuis 1964, il est possible d'établir une série chronologique retraçant l'évolution de la part du secteur informel dans le PIB. Cet exercice présente néanmoins un certain nombre de limites.

Tout d'abord, comme on vient de le voir à travers la description précédente, les méthodes d'estimation ont changé d'une année à l'autre ou d'une série à l'autre, de sorte qu'une augmentation ou une diminution n'est pas forcément significative d'une véritable évolution.

D'autre part, les définitions implicites ou explicites du secteur traditionnel ou informel ont été variables et rendent les comparaisons extrêmement hasardeuses pour ne pas dire impossibles.

L'exercice vaut cependant la peine en ce sens qu'il révèle les conséquences du choix d'hypothèses et de méthodes diverses ou contradictoires en vue d'évaluer la contribution du secteur informel à la production nationale.

Dans les premiers comptes, une présentation de la production intérieure brute était faite d'après la nature socio-économique des agents. Ainsi, en 1964, étaient distingués :

- un secteur rural composé d'activités primaires non destinées à être commercialisées (autoconsommation, échanges non monétaires) et d'activités primaires et secondaires donnant lieu à commercialisation ;
- un secteur moderne et commercial comprenant les sociétés et entreprises publiques d'une part, les entrepreneurs individuels d'autre part ;
- un secteur ménage.

Dans le tableau 7, nous avons assimilé le secteur traditionnel à l'ensemble des activités du secteur rural, des entrepreneurs individuels et des ménages, et le secteur informel non agricole au secteur rural secondaire, aux entrepreneurs individuels et aux ménages, dans le but de préserver un minimum de comparabilité avec les comptes des années ultérieures. Pour mémoire, on notera que le secteur rural dans son ensemble représentait alors plus de 94 % de la population, 65,7 % de la production intérieure brute et que le revenu par tête s'y élevait à 8.750 FCFA.

Les comptes 1965-66 distinguent dans le PIB : les exploitations agricoles qui contribuent à 54,3 % du PIB, les entreprises non constituées en sociétés (21,5 %), les entreprises constituées en sociétés et le gouvernement.

Les comptes de 1968, qui procèdent à une réévaluation pour l'année 1964, vont pour la première fois introduire une présentation de l'évaluation du secteur informel par branche en proposant un critère de distinction entre secteur traditionnel et secteur moderne : pour toutes les branches (sauf l'agriculture et le transport), la distinction s'opère sur la base de l'existence de sources écrites (pour le secteur moderne), et pour les transports, sur la base de la technique utilisée (véhicules à moteur sauf vélomoteurs, pour le secteur moderne). L'agriculture et l'élevage ne peuvent être étudiés à la lumière de ces critères, puisque l'évaluation se fait à partir des produits et non des exploitations.

C'est dans les comptes de 1968 que l'estimation du secteur informel a été poussée le plus loin et les comptes de 1974 vont y donner un coup d'arrêt en considérant que certaines activités ne sont pas mesurables en l'état actuel des sources de données (voir tableau 9 ci-après) : il s'agit des meuneries, décortiqueries, pâtisseries, préparation du beurre de karité ; travail du cuir, services traditionnels et loyers imputés.

Les comptes 1980-85, arguant de l'absence quasi-totale de données se contenteront, la plupart du temps, de reprendre et prolonger les



Tableau 7 : Part du secteur traditionnel et informel dans le PIB 1964 - 1985 (en %)

| Secteurs                          | Années (*)  |             | 1965 | 1966 | 1968 | 1974 | 1979 | 1980 | 1981 | 1984 | 1985 |
|-----------------------------------|-------------|-------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|                                   | 1964<br>(1) | 1964<br>(2) |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Primaire                          | 58,1        | 49,3        | 54,3 | 54,6 | 48,5 | 41,2 | 40,2 | 39,7 | 41,2 | 42,0 | 46,9 |
| - dont traditionnel               |             |             |      |      |      |      | 22,9 | 21,1 | 23,7 | 26,1 | 32,4 |
| Secondaire                        | 23,4        | 17,9        | 21,5 | 23,6 | 18,0 | 9,1  | 5,2  | 5,1  | 4,8  | 5,4  | 5,0  |
| Tertiaire                         |             | 19,2        |      |      | 19,5 | 13,8 | 15,4 | 16,7 | 16,9 | 14,0 | 12,9 |
| Secteur informel<br>non agricole  | 23,4        | 37,1        | 21,5 | 23,6 | 37,5 | 22,9 | 20,6 | 21,8 | 21,7 | 19,4 | 17,9 |
| Total secteur<br>traditionnel (3) | 81,5        | 86,4        | 75,8 | 78,2 | 86,0 | 64,1 | 43,5 | 42,9 | 45,4 | 45,5 | 50,3 |

Sources : Comptes nationaux, publications citées au tableau 2.

Notes : (1) Estimations des comptes 1964.

(2) Estimations des comptes 1968 pour l'année 1964.

(3) A partir de 1979, le total n'inclut qu'une partie du secteur primaire.

(\*) 1964 (1) : Production Intérieure Brute.

1965-66 : Produit Intérieur Net au coût des facteurs.

1974 : PIB au prix départ usine.

estimations minimales calculées à partir de 1974. La seule innovation introduite en 1979 pour toute la période est la distinction d'un secteur primaire traditionnel (autoconsommation, absence de commercialisation ou plus largement, cultures vivrières).

Le tableau 7 ci-après montre la décroissance constante du secteur traditionnel dans son ensemble, qui passe de 81,5 % du PIB en 1964 (86,4 % lors de la réévaluation opérée dans les comptes 1968) à 42,9% en 1980, date à partir de laquelle sa part remonte légèrement jusqu'à 50,3 % sous l'effet d'un accroissement de la production agricole. En revanche, la part du secteur informel non agricole a presque constamment décliné, passant de 23,4 % en 1964 (37,1 % selon l'évaluation de 1968) à 17,9 % en 1985. On voit également que la part des activités secondaires qui était à l'origine à peu près comparable à celle du tertiaire (18 à 19 %) diminue de moitié à partir de 1974, pour finir par ne représenter guère plus du tiers du secteur informel non agricole en 1985.

Le tableau 8 donne, pour sa part, la répartition du PIB informel non agricole par branche d'activité et la part de chacune des activités qui le constituent dans le PIB sur la période 1968-85.

On voit que le secteur secondaire qui représentait près de la moitié du PIB informel non agricole en 1964-68 n'en représente qu'un peu plus du quart à partir de 1979 : le travail du bois qui était l'activité la plus importante parmi les activités manufacturières (20,2% du PIB informel en 1964) est devenu négligeable à partir de 1984, cependant que la préparation des boissons traditionnelles (dolo) a pris un poids important en 1974 (21,6 %, alors que le travail du bois passait dans le même temps à 1,2 %) qu'elle a conservé, mais dans une moindre mesure, dans les comptes 1980-85. De même, c'est à partir de 1979 que le transport prend un poids très important (18 %) et encore plus, le commerce (50,6 % contre 38-39 % antérieurement et 40 % en 1985).

.../...

Tableau 8 : Structure par branche d'activité du secteur informel non agricole 1964 - 85.  
 (1) en pourcentage du PIB  
 (2) en pourcentage du secteur informel non agricole.

| Secteur - Branches                     | Années |       | 1964(*) |       | 1968 |       | 1974 |       | 1979 |       | 1980 |       | 1981 |       | 1984 |       | 1985 |     |
|--|--------|-------|---------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-----|
|  | (1)    | (2)   | (1)     | (2)   | (1)  | (2)   | (1)  | (2)   | (1)  | (2)   | (1)  | (2)   | (1)  | (2)   | (1)  | (2)   | (1)  | (2) |
| Secteur secondaire                     | 17,9   | 48,3  | 18,0    | 48,2  | 9,1  | 39,7  | 5,2  | 25,2  | 5,1  | 23,4  | 4,8  | 22,1  | 5,4  | 27,8  | 5,0  | 27,9  |      |     |
| Ind. manufacturières                   | 15,7   | 42,4  | 15,9    | 42,6  | 7,0  | 30,6  | 4,7  | 22,8  | 4,5  | 20,6  | 4,4  | 20,3  | 5,1  | 26,3  | 4,7  | 26,3  |      |     |
| - Alimentaires                         | 3,1    | 8,3   | 3,6     | 9,7   | 1,3  | 5,8   | 3,4  | 16,5  | 3,0  | 13,7  | 2,8  | 12,9  | 3,5  | 18,0  | 3,3  | 18,4  |      |     |
| - Boissons                             |        |       |         |       | 5,0  | 21,6  |      |       |      |       |      |       |      |       |      |       |      |     |
| - Textile, cuir                        | 1,9    | 5,1   | 2,1     | 5,5   | 0,4  | 1,9   | 0,2  | 1,0   | 0,3  | 1,3   | 0,3  | 1,4   | 0,4  | 2,1   | 0,3  | 1,7   |      |     |
| - Bois                                 | 7,5    | 20,2  | 7,3     | 19,5  | 0,3  | 1,2   | 0,1  | 0,5   | 0,1  | 4,6   | 0,1  | 0,5   |      |       |      |       |      |     |
| - Forge                                | 3,2    | 8,8   | 2,9     | 7,9   | -    | -     | 1,0  | 4,8   | 1,1  | 5,0   | 1,2  | 5,5   | 1,2  | 6,2   | 1,1  | 6,2   |      |     |
| - Divers                               |        |       |         |       |      |       |      |       |      |       |      |       |      |       |      |       |      |     |
| Bâtiment                               | 2,2    | 5,9   | 2,1     | 5,5   | 1,1  | 4,7   | 0,5  | 2,4   | 0,6  | 2,8   | 0,4  | 1,8   | 0,3  | 1,5   | 0,3  | 1,7   |      |     |
| Eau (portage)                          | -      | -     | -       | -     | 1,0  | 4,5   | -    | -     | -    | -     | -    | -     | -    | -     | -    | -     |      |     |
| Commerce                               | 14,4   | 38,8  | 14,3    | 38,0  | 11,6 | 50,6  | 9,5  | 46,1  | 9,9  | 45,4  | 10,3 | 47,5  | 7,7  | 39,7  | 7,2  | 40,2  |      |     |
| Services                               | 4,8    | 13,0  | 5,2     | 13,8  | 2,2  | 9,8   | 5,9  | 28,6  | 6,8  | 31,2  | 6,6  | 30,4  | 6,3  | 32,5  | 5,7  | 31,8  |      |     |
| Transport                              | 1,7    | 4,5   | 2,0     | 5,3   | 0,8  | 3,7   | 3,7  | 18,0  | 4,6  | 21,1  | 4,7  | 21,7  | 4,4  | 22,7  | 4,0  | 22,3  |      |     |
| Autres services                        | 3,1    | 8,5   | 3,2     | 8,5   | 1,4  | 6,1   |      |       |      |       |      |       |      |       |      |       |      |     |
| - Loyers                               |        |       |         |       |      |       | 2,2  | 10,6  | 2,2  | 10,1  | 1,9  | 8,7   | 1,9  | 9,8   | 1,7  | 9,5   |      |     |
| Ensemble secteur informel non agricole | 37,1   | 100,0 | 37,5    | 100,0 | 22,9 | 100,0 | 20,6 | 100,0 | 21,8 | 100,0 | 21,7 | 100,0 | 19,4 | 100,0 | 17,9 | 100,0 |      |     |

Sources : Comptes nationaux, publications citées au tableau 2.  
 Note : (\*) Estimation des comptes 1968 pour l'année 1964.

Il est clair que ces évolutions ne sauraient être prises au pied de la lettre, et la prise de conscience de l'importance de l'emploi informel que va permettre le recensement de la population de 1985 amène le planificateur à mettre en doute les hypothèses désormais peu admissibles que se contente de prolonger d'année en année le compte national.

De nouvelles méthodes d'estimation doivent désormais être mises en oeuvre et le présent travail constitue une étape de la réflexion à ce sujet.

### III. PROBLEMES GENERAUX POSES PAR LES METHODES D'ESTIMATION

L'examen approfondi des diverses méthodes d'estimation utilisées par le comptable national depuis 35 ans pour tenter d'évaluer la contribution du secteur informel ou traditionnel dans le PIB et les résultats quelque peu erratiques de ces estimations que traduit l'évolution de la composition du PIB peuvent amener le lecteur peu averti du fait des difficultés auxquelles le comptable national se trouve généralement confronté à s'interroger sur la pertinence et la justification de telles méthodes, et à considérer que celles-ci, par trop approximatives et hypothétiques, n'ont pas lieu d'être. Il convient toutefois de considérer que le refus de recourir à certaines hypothèses ou méthodes indirectes peut avoir des conséquences plus fâcheuses encore puisque cela revient à faire une hypothèse de nullité de la contribution du secteur informel. Sans doute le comptable national était-il encouragé à suivre cette voie par les économistes qui faisaient du secteur informel un secteur de sous-emploi et de faible productivité. Par la suite, l'économiste trouvait ainsi argument dans les estimations (ou plutôt l'absence d'estimation) du comptable national pour justifier ses hypothèses de sous-emploi, par un raisonnement circulaire qui n'apparaissait pas en tant que tel étant donné que les méthodes du comptable national sont rarement explicitées. Cependant les travaux de comparaison internationales des PIB, par les corrélations qu'ils découvrent avec des indicateurs mieux connus et plus facilement mesurables, permettent de connaître l'ampleur globale des sous-évaluations et il revient au comptable national de fournir des estimations acceptables et cohérentes par branche d'activité. Il n'en demeure pas moins que certaines comptabilités nationales se limitent volontairement à l'estimation des seules activités pour lesquelles on dispose de sources écrites. Il ne faut pas s'étonner dès lors que leur soit dénié le rôle de décrire correctement le fonctionnement de l'économie nationale, le niveau de développement, et qu'elles constituent alors de piètres instruments de planification.

.../...

Cependant le contenu et la qualité des comptes nationaux dépendent de plusieurs conditions : l'existence et le caractère récent des sources de données utilisables, la cohérence du corps d'hypothèses et des méthodes d'estimation qui en découlent, l'absence de rupture méthodologique et en définitive, la mise en place d'un système permanent d'observation allant de pair avec un système théorique formalisant les tendances d'évolution des diverses composantes de l'économie dans son ensemble et notamment du secteur informel.

### 3.1. Existence et renouvellement des sources de données utilisables en comptabilité nationale

L'élaboration de comptes nationaux solidement établis implique la disponibilité de sources ou enquêtes indispensables : enquêtes agricoles ; recensements, enquêtes ou statistiques administratives d'entreprises ou d'établissements dans les secteurs secondaire et tertiaire ; enquêtes démographiques ou recensements de population ; enquêtes budget-consommation ou nutrition, et relevés de prix ; statistiques douanières ; enquêtes adhoc sur des activités ou des domaines spécifiques. Toutes ces sources doivent être mobilisées, en particulier dans le but de mesurer le poids du secteur traditionnel ou informel. Seules les statistiques monétaires ou financières ne peuvent être mises à contribution dans cette perspective, contrairement à la situation des pays industrialisés où elles permettent une mesure de l'économie souterraine.

Le Burkina Faso ne dispose, à l'heure actuelle, d'aucune enquête agricole nationale et l'on attend les résultats de la première enquête nationale sur le cheptel. Ainsi le calcul de près de la moitié du PIB repose sur des estimations à vue des services de l'agriculture et de l'élevage. Les tentatives récentes pour sortir de cette impasse se heurtent à la nécessité de disposer de résultats rapides (et donc de continuer à faire appel aux estimations à vue) destinés à permettre la fixation des prix de campagne. Néanmoins on peut espérer que, d'ici quelques années, cette situation aura évolué et que les estimations du PIB agricole pourront se caler sur des enquêtes annuelles régionalisées.

Avec le Recensement Industriel et Commercial (RIC) qui complète les déclarations statistiques et fiscales, l'INSD dispose d'une enquête annuelle sur les entreprises modernes aujourd'hui doublée d'une enquête trimestrielle de conjoncture : ces enquêtes sont la source permettant l'élaboration des comptes de branches pour les sociétés et quasi-sociétés et la mesure de leur évolution. Quant au recensement des activités réalisé par l'Office Nationale de la Promotion de l'Emploi en 1987, il n'a pas encore été utilisé en comptabilité nationale, mais ses résultats, disponibles depuis une date récente, peuvent être utiles en vue de l'élaboration d'une nouvelle année de base en 1986, ainsi que nous le verrons plus loin.

L'enquête démographique de 1960-61 a servi, certaines années à déterminer le nombre d'actions dans certaines branches d'activité, cependant que le recensement de la population de 1985 apparaît aujourd'hui comme l'une des seules sources sûres susceptibles d'être mise à contribution en vue d'estimer la production des branches artisanales pour le TES 1985 et l'année de base 1986.

C'est incontestablement l'enquête budget-consommation de 1963-64 qui a joué le plus grand rôle dans l'élaboration des comptes nationaux au Burkina Faso : jusqu'à aujourd'hui il y est fait référence pour l'estimation de certaines branches, alors que ces données sont vieilles de plus de 25 ans. C'est cette enquête (ainsi que l'enquête nutritionnelle de 1963-64) qui a permis de pallier pendant longtemps l'insuffisance des statistiques agricoles. C'est elle qui est toujours utilisée pour l'estimation de la consommation de dolo et de certains produits alimentaires alors que les habitudes alimentaires ont dû considérablement se modifier : l'urgence d'une nouvelle enquête budget-consommation est patente. Quant aux relevés de prix, leur importance n'est pas à souligner dans le processus d'élaboration des comptes nationaux et ils ont eu tendance à se diversifier tant au niveau des produits que des lieux de relevé, même si cette diversification reste insuffisante.

.../...

Les statistiques douanières, notamment les importations de biens d'équipement et de produits intermédiaires, ont servi à plusieurs reprises à estimer la production de certaines branches par le biais d'une approximation du nombre d'artisans à travers le nombre d'unités de biens d'équipement ou à travers la connaissance des consommations intermédiaires importées.

Enfin de nombreuses enquêtes ad hoc portant sur des activités ou des domaines spécifiques ont été mises à profit : on peut citer les enquêtes sur le bois de chauffe, les dolotières, la menuiserie et l'ameublement, et les transports. D'autres, inexplicablement, n'ont pas été utilisées (telles les études du BCEOM pour le plan de transport en 1979). Rappelons enfin les fréquents recours à l'enquête de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire).

D'une façon générale, la plupart des enquêtes utilisées sont déjà anciennes et souvent largement caduques, les seules données récentes étant celles qui sont collectées de façon permanente (prix, commerce extérieur, RIC), ou encore les résultats du recensement de la population de 1985 qui jouent un rôle essentiel dans les travaux récents, étant donné la rareté et l'ancienneté des autres sources.

- 3.2. **La cohérence des méthodes d'estimation et des hypothèses qui les sous-tendent** est la seconde condition dont dépend la qualité des comptes. On a donné au paragraphe II précédent de nombreux exemples d'utilisation des diverses sources et du type d'hypothèses posées. Le principe général de la méthode consiste à recouper les estimations de la production (et des ressources) avec les estimations des consommations finales et intermédiaires (des emplois d'une façon générale), le déséquilibre éventuel pouvant être, le cas échéant, non pris en compte si l'un des deux termes de l'équation est jugé plus acceptable que l'autre.

On peut rappeler brièvement les principales méthodes et les hypothèses sur lesquelles se fondent :

.../...



- les productions agricoles estimées à vue par les services de l'agriculture ont souvent été rectifiées à partir des consommations des ménages données par l'Enquête Budget-consommation de 1963-64. Il en a été de même pour certaines productions des industries alimentaires, à titre de contrôle des estimations directes. Au fil des années, on a même tenté d'actualiser des données devenues trop anciennes en essayant d'appliquer des coefficients d'élasticité-revenu à une croissance du revenu global qui constituait elle-même une inconnue, ou encore en appliquant des consommations par tête issues d'enquêtes plus récentes dans des pays limitrophes. Il est clair que ces solutions ne sont pas satisfaisantes et qu'elles ne sauraient remplacer le renouvellement de l'enquête qui permettrait de mieux connaître, sur des bases plus objectives, l'évolution des habitudes alimentaires et des comportements du consommateur.
  
- les productions de certaines branches de l'artisanat de production et de services ont pu être estimées à partir de la connaissance des effectifs de population par âge, sexe et milieu (urbain, rural) et du nombre de ménages, données de base parmi les mieux connues et les plus fréquentes (enquête démographique de 1960-61, recensements de population de 1975 et 1985), autorisant ainsi des hypothèses de taux de croissance.

Pour la poterie, la Calebasserie, la forge en milieu rural, le bâtiment, il est fait (sur la base d'observations ponctuelles ou de résultats d'enquêtes spécifiques) des hypothèses sur le stock de produits détenus par les individus, les ménages, les femmes ou les exploitants agricoles. Des hypothèses sont ensuite nécessaires pour évaluer la rotation du stock (et en déduire le volume du renouvellement annuel : poterie, Calebasserie, outillage agricole, constructions), ainsi que les réparations (outillage agricole, constructions). Dans le cas du bâtiment, la procédure est un peu plus complexe, car il faut distinguer plusieurs types d'habitat dont le coût, la capacité et la durée de vie varient selon les régions. Pour la coiffure, et éventuellement d'autres services personnels, le principe est le même, si ce n'est qu'il s'agit alors d'évaluer les besoins selon l'âge, le sexe et le milieu.

- enfin les productions de certaines autres branches peuvent être estimées à partir des consommations intermédiaires ou encore à partir des matériels d'équipement, fabriqués sur place ou importés. Il est alors nécessaire que ces consommations ou ces matériels puissent être individualisés et qu'ils soient destinés principalement à une seule et même branche : c'est le cas de la boulangerie avec la farine, des réparations avec les importations de pièces détachées, des tailleurs avec les machines à coudre, du transport avec les charettes (il est plus difficile de procéder ainsi pour les autres matériels de transport puisque tous ne sont pas destinés à la réalisation d'une activité lucrative de transport). Le cas du filage et du tissage du coton qui entre dans le circuit artisanal.

Dans les cas d'estimations à partir des besoins ou du renouvellement des stocks ou à partir des consommations intermédiaires ou de l'équipement, les résultats obtenus sont contrôlés à partir d'estimations directes de la production (estimations des ressources) : celles-ci consistent à rapporter les besoins estimés au nombre d'artisans de la branche connu d'après les sources démographiques (recensement de la population) ou d'autres sources : le chiffre d'affaires ou le revenu par artisan qui en découle peut être jugé excessif et entraîner une révision en baisse des précédentes estimations. Mais, outre le fait que l'exercice d'activité à titre secondaire introduit une marge d'erreur appréciable, à partir de quel niveau un revenu artisanal est-il considéré comme excessif ? N'est-ce pas ici que le comptable national risque d'être influencé par les hypothèses des économistes sur la faible productivité du secteur informel ?

- quant à l'évolution en volume à partir de l'année de base calculée selon les procédures qui viennent d'être décrites, elle suit en général assez strictement les hypothèses qui ont présidé aux estimations de l'année de base : taux de croissance de la population (urbaine, rurale, agricole, non agricole, adulte, féminine, salariée, etc...), taux de croissance des importations

concernées par l'estimation. L'une des principales critiques que l'on peut adresser aux dernières séries de comptes est sans doute d'avoir fait évoluer la plupart des branches du secteur informel au même rythme que le secteur moderne et d'avoir ainsi adopté une hypothèse d'évolution procyclique. Or on peut se demander si, dans une économie telle que celle du Burkina Faso, le secteur informel ne joue pas au contraire un rôle contracyclique, étant moins lié à la masse des revenus distribués par le secteur moderne agricole lui-même dont malheureusement on mesure très mal l'évolution.

### **3.3. Problème des ruptures méthodologiques**

En tant que tradition orale, exceptionnellement mise par écrit dans le cas du Burkina Faso, la comptabilité nationale peut être soumise à des variations méthodologiques non toujours perceptibles à l'utilisateur : celui-ci peut être ainsi amené à commettre des erreurs d'interprétation et de véritables contresens quant à l'évolution de certains agrégats de l'économie nationale. La comptabilité nationale burkinabè offre un tel exemple de rupture épistémologique dont il est possible de prendre la mesure et d'estimer les conséquences puisque les éléments du conflit de méthodes sont connus et écrits, alors que dans la plupart des autres pays, ces éléments restent cachés et tombent dans l'oubli.

Calculant en 1971 les agrégats de l'année 1968, les comptables nationaux avaient procédé à des estimations de toutes les branches d'activité du secteur informel, en particulier pour les activités de services qui n'avaient, jusqu'alors, jamais fait l'objet de tentatives d'évolution. La part du secteur informel ou traditionnel dans le PIB avait atteint un niveau jamais atteint jusqu'alors ni depuis lors : le secteur informel non agricole en était arrivé à représenter 37,5 % du PIB et l'ensemble du secteur traditionnel 86 % (cf. tableau 7 supra). En 1976, calculant les agrégats de l'année 1974, les nouveaux comptables nationaux ne jugent pas bon de reprendre le détail des comptes de 1968, "tant est discutable l'intérêt économique d'une telle étude ... Du point de vue de l'analyse économique, les comptes de production-exploitation des branches artisanales n'ont qu'une valeur décorative. Aussi

ont-ils été simplifiés au maximum selon les règles du bon sens : seules les consommations intermédiaires importantes (sorgho rouge pour le dolo, fil pour le tissage, bois pour l'habitat traditionnel) ont été grossièrement estimées. Tout détail supplémentaire relèverait de la pure invention". Cette condamnation sans appel, à laquelle s'ajoute un tableau de réajustement de la base 1968 pour les branches artisanales (cf. tableau 9 ci-après) va dissuader les comptables nationaux qui ont succédé à ceux de 1974 de toute initiative en vue d'évaluer la contribution du secteur informel dont on prend de plus en plus conscience de l'importance, partout ailleurs. Il faudra attendre les travaux actuels pour redresser des comptes qui, du fait de cet épisode, continuaient à user d'une procédure d'évaluation du secteur informel assurant sa décroissance quasi-constante en termes relatifs depuis 1974 (cf. tableau 7 et 8 supra).

Cependant tous les changements méthodologiques ne sont pas aussi lourds de conséquences. Sans doute également, la rétropolation sur les années antérieures permet-elle d'atténuer les variations artificielles des agrégats dues aux changements de méthodes. Et sauf à introduire des estimations pour des activités non prises en compte jusqu'alors, une règle devrait être qu'un changement de méthode ne se justifie que s'il se traduit par une réduction du nombre des hypothèses auxquelles il est fait appel, ou bien (et cette raison est souvent liée à la première) s'il permet de recourir à de nouvelles sources plus récentes et de meilleure qualité.

#### **3.4. Quelles solutions ?**

Face à la carence ou à l'insuffisance des sources, à leur caractère souvent périmé, incomplet ou inadapté, face au recours fréquent à des hypothèses inadaptées et insatisfaisantes, il apparaît nécessaire de mettre en place un système permanent d'observation du secteur informel qui s'appuierait sur une meilleure connaissance des modes de fonctionnement et d'évolution de ce secteur et des ses principales composantes. C'est ce que nous allons tenter de proposer dans les deux paragraphes suivants.

Tableau 9

REAJUSTEMENT DE LA BASE 1968 POUR LES BRANCHES ARTISANALES

|                           | PRODUCTION<br>1968 |               | VALEUR AJOUTEE<br>1968 |               |               | OBSERVATIONS   |
|---------------------------|--------------------|---------------|------------------------|---------------|---------------|--|
|                           | ORIGINE            | RECTIFIEE     | ORIGINE                | RECTIFIEE     |               |  |
| Dolotières                | 10 402             | 9 250         | 6 655                  | 6 270         | - 385         | Production ramenée de 700 à 616,6 millions de litres   |
| Meuneries                 | 780                | 0             | 213                    | 0             | - 213         | Activité non mesurable                                 |
| Décortiqueries            | 520                | 0             | 160                    | 0             | - 160         | Activité non mesurable                                 |
| Pain                      | 866                | 380           | 393                    | 170           | - 223         | Solde viré au secteur organisé                         |
| Pâtisserie                | 68                 | 0             | 41                     | 0             | - 41          | Activité non mesurable                                 |
| Boucheries                | 1 430              | 3 010         | 332                    | 901           | + 569         | Solde en provenance du secteur moderne                 |
| Autres (Karité,, Poisson) | 460                | 0             | 82                     | 0             | - 82          | Comptabilisation fictive                               |
| <b>TOTAL ALIMENTAIRE</b>  | <b>14 526</b>      | <b>12 640</b> | <b>7 876</b>           | <b>7 341</b>  | <b>- 535</b>  |  |
| Filature, tissage, indigo | 1 571              | 392           | 1 071                  | 51            | -1 020        | Activité surévaluée                                    |
| Confection                | 400                | 400           | 326                    | 326           | 0             | Maintenu   |
| Cuir                      | 80                 | 0             | 63                     | 0             | - 63          | Activité non évaluable                                 |
| <b>TOTAL TEXTILE</b>      | <b>2 051</b>       | <b>792</b>    | <b>1 460</b>           | <b>377</b>    | <b>-1 083</b> |  |
| <b>TOTAL DIVERS</b>       | <b>2 512</b>       | <b>2 512</b>  | <b>2 091</b>           | <b>2 091</b>  | <b>0</b>      | Inchangé quoique surévalué                             |
| Services traditionnels    | 740                | 0             | 492                    | 0             | - 492         | Inévaluables Supprimés                                 |
| Loyers imputés            | 2 796              | 0             | 1 756                  | 0             | -1 756        | Evaluation sans signification ni fondement. Supprimée. |
| Habitat traditionnel      | 3 045              | 2 045         | 1 456                  | 1 456         | 0             | Surévaluation des intrants                             |
| <b>T O T A L</b>          | <b>25 670</b>      | <b>17 989</b> | <b>15 136</b>          | <b>14 265</b> | <b>-3 866</b> | Total réajustement                                     |

#### IV. ESTIMATION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR INFORMEL EN 1985 ELEMENTS D'APPRECIATION DE SA CROISSANCE

Pour tenter de mesurer l'emploi dans le secteur informel et son évolution, les recensements de population constituent une source privilégiée qui peut être mise en rapport avec les sources de l'emploi moderne, aux fins de comparaison.

Le recensement de la population de 1975 est cependant difficilement utilisable à cette fin pour deux raisons principales :

- d'une part la population active féminine y est très mal saisie,
- d'autre part la situation dans la profession n'y a pas été relevée alors que c'est une information indispensable à la procédure d'estimation, en l'absence de sources statistiques sur l'emploi moderne.

En revanche, le recensement de la population de 1985 présente un intérêt exceptionnel parce que :

- la nomenclature des occupations permet de reconstituer les principales branches d'activités du secteur informel de façon relativement précise et fiable,
- le relevé des activités exercées à titre secondaire a été effectué dans des conditions et avec une qualité qu'on retrouve rarement dans des opérations de ce genre.

Les enseignements que l'on peut tirer de ce recensement éclairent ainsi d'un jour nouveau les activités informelles et leurs caractéristiques. Et la connaissance qui en résulte dépasse largement le seul Burkina Faso et vient fournir, pour la première fois et avec une certaine fiabilité, une estimation chiffrée d'un phénomène dont on soupçonnait l'importance, mais qui n'avait pas été, jusqu'ici, véritablement mesuré : la pluri-activité en milieu rural (la pluri-activité en milieu urbain restant, quant à elle, un problème entier).

.../...

4.1. L'estimation de l'emploi dans le secteur informel à partir du recensement de la population de 1985 implique tout d'abord que l'on reconstitue les branches d'activité à partir des occupations (professions) déclarées par les individus recensés.

Le tableau 10 ci-après a été élaboré selon les hypothèses et les principes suivants :

- on y a assimilé la profession ou l'occupation à la branche d'activité : un menuisier travaille dans la branche "bois", un mécanicien dans la branche "réparations", alors que certains de ces métiers peuvent s'exercer dans des entreprises appartenant à des branches d'activités différentes. C'est surtout la branche des transports pour laquelle cette hypothèse pose problème puisque de nombreuses autres branches peuvent utiliser les services de chauffeurs. Néanmoins dans un pays comme le Burkina Faso où le nombre de grandes entreprises est réduit, de telles distorsions sont limitées.
- on a procédé à certaines regroupements ou reclassements différents de ceux qui ont été retenus dans les tableaux édités par l'INSD : par exemple, les puisatiers ont été versés dans la branche du bâtiment et retirés des services.
- certaines occupations ont nécessité de recourir à des hypothèses complémentaires : comment répartir par exemple la profession de cuisinier entre la restauration et le personnel domestique ? La solution retenue a consisté à verser dans la branche restauration autant de cuisiniers qu'il y a de serveurs de restaurants. Ainsi, comme indiqué en note du tableau 14, les effectifs de la restauration ont été obtenus en multipliant par deux le nombre de serveurs de restaurant (serveurs + cuisiniers) en y ajoutant les servantes de bar, les barmen-barmaid et maîtres et gérants d'hôtel (toutes catégories distinguées dans la nomenclature utilisée). Quant au personnel domestique, il est constitué par les boys, cuisiniers,

.../...

gouvernantes et gardiens de nuit, après défalcation des serveurs de restaurant (retranchés des effectifs de cuisiniers).

- restent inclassables les occupations telles que manoeuvres et ouvriers, ainsi que les cadres administratifs et techniques qui ne peuvent être classés par branche et ne se retrouvent donc pas dans les diverses branches d'activité du tableau 10.

- de la même façon, le tableau 10 n'inclut pas les activités spécifiquement modernes, telles que "Eau, gaz, électricité", administration, professions libérales. Seule, la dernière ligne du tableau "ensemble de la population active", reprend toutes les composantes de l'emploi.

Le tableau 10 est simplement destiné à servir de base aux estimations de l'emploi informel tentées aux tableaux 11, 12, 13 suivants. Il permet cependant d'indiquer les principales caractéristiques de la population active au Burkina Faso. Sur une population totale de 8.743.659 personnes (dont 624.371 émigrés), il y avait 4.024.249 actifs en 1985 (soit un taux brut d'activité de 46,0 %) dont 3.707.492 travaillaient dans l'agriculture (92,1 % des actifs). Le nombre des femmes actives est comparable aux effectifs masculins (elles représentent 49,2 % de la population active), ce qui signifie qu'il n'y a pas sous-estimation de la population féminine, cause fréquente d'une sous-évaluation de l'emploi informel et agricole. On voit également que les activités exercées à titre secondaire sont extrêmement développées, ce qui n'est sans doute pas une caractéristique propre à l'économie burkinabè, mais plutôt l'indication de la pertinence des concepts et méthodes de collecte utilisés, comme il a déjà été dit : les activités exercées à titre secondaire concernant 25 % de la population active totale, particulièrement en milieu rural (26,4 % des actifs), et dans une moindre mesure en milieu urbain (7,7 %) où les salariés qui sont en plus grand nombre déclarent moins facilement leurs activités secondaires.



**TABLEAU 10 : POPULATION RESIDENTE ACTIVE OCCUPEE DE 10 ANS ET PLUS  
SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE  
ET L'ACTIVITE SECONDAIRE  
RP 85**

|                                     | ACTIVITE PRINCIPALE |                  |                  |                  |                  | ACTIVITE SECONDAIRE |                |                  |
|-------------------------------------|---------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------|----------------|------------------|
|                                     | URBAIN              | RURAL            | TOTAL            | HOMMES           | FEMMES           | URBAIN              | RURAL          | TOTAL            |
| <b>Agriculture</b>                  | 100.600             | 3.499.571        | 3.707.492        | 1.860.864        | 1.846.628        | 7.364               | 325.174        | 332.538          |
| Maraîchage                          | 1.592               | 2.956            | 4.548            | 2.395            | 2.153            | 2.334               | 96.290         | 98.624           |
| <b>Mines</b>                        | 33                  | 395              | 428              | 328              | 100              | 3                   | 2291           | 2294             |
| <b>Industries agricoles alim.</b>   | 2.034               | 2.657            | 4.691            | 1.903            | 2.788            | 299                 | 56.430         | 56.729           |
| Meunerie                            | 471                 | 408              | 879              | 855              | 24               | 39                  | 667            | 706              |
| Boulangerie                         | 707                 | 333              | 1.040            | 1.009            | 31               | 55                  | 928            | 983              |
| Dolotières                          | 845                 | 1.916            | 2.772            | 39               | 2.733            | 205                 | 54.835         | 55.040           |
| <b>Textiles, habillement, cuir</b>  | 14.602              | 25.849           | 40.451           | 13.085           | 27.366           | 2.078               | 284.104        | 286.182          |
| Filage                              | 361                 | 5.836            | 6.197            | 137              | 6.060            | 238                 | 167.449        | 167.687          |
| Tissage                             | 3.447               | 2.751            | 6.198            | 2.151            | 4.047            | 609                 | 69.528         | 70.137           |
| Teinture                            | 179                 | 333              | 512              | 159              | 353              | 9                   | 3.812          | 3.821            |
| Tailleur                            | 9.403               | 2.052            | 11.455           | 8.936            | 2.519            | 857                 | 8.401          | 9.258            |
| Tapissier, matelas                  | 283                 | 23               | 306              | 288              | 18               | 7                   | 52             | 59               |
| Cordonniers, tanneurs               | 739                 | 922              | 1.661            | 1.072            | 589              | 171                 | 5.417          | 5.588            |
| Vannier                             | 190                 | 13.932           | 14.122           | 342              | 13.780           | 187                 | 29.445         | 29.632           |
| <b>Bois et divers</b>               | 3.722               | 848              | 4.570            | 4.455            | 115              | 217                 | 2.555          | 2.772            |
| Menuisier                           | 3.502               | 702              | 4.204            | 4.177            | 27               | 208                 | 1.754          | 1.962            |
| Sculpteur                           | 220                 | 146              | 366              | 278              | 88               | 9                   | 801            | 810              |
| <b>Minerais non métal : poterie</b> | 327                 | 3.022            | 3.349            | 135              | 3.214            | 133                 | 33.426         | 33.559           |
| <b>Industries du métal</b>          | 4.514               | 3.310            | 7.824            | 7.528            | 296              | 319                 | 24.686         | 25.068           |
| Forgeron                            | 3.917               | 3.095            | 7.012            | 6.772            | 240              | 186                 | 24.036         | 24.355           |
| Bijoutier                           | 597                 | 215              | 812              | 756              | 56               | 63                  | 650            | 713              |
| <b>Bâtiment et TP</b>               | 8.709               | 2.364            | 11.073           | 10.977           | 96               | 979                 | 7.650          | 8629             |
| Maçon, tâcheron                     | 4.908               | 1.782            | 6.690            | 6.631            | 59               | 802                 | 6.730          | 7.532            |
| Puisatiers                          | 319                 | 225              | 544              | 538              | 6                | 35                  | 653            | 688              |
| Plombiers                           | 710                 | 80               | 790              | 785              | 5                | 16                  | 36             | 52               |
| Electriciens                        | 1.654               | 179              | 1.833            | 1.821            | 12               | 32                  | 30             | 62               |
| Peintres                            | 1.118               | 98               | 1.216            | 1.202            | 14               | 94                  | 201            | 295              |
| <b>Commerce</b>                     | 57.177              | 53.848           | 111.025          | 37.168           | 73.857           | 7.249               | 226.622        | 233.871          |
| Boucherie                           | 3.488               | 1.295            | 4.783            | 4.680            | 103              | 357                 | 9.910          | 10.267           |
| Fruits, légumes, arachide           | 10.335              | 2.263            | 12.598           | 628              | 11.970           | 1.391               | 18.181         | 19.572           |
| Beignets                            | 3.133               | 3.294            | 6.427            | 163              | 6.264            | 629                 | 45.378         | 46.007           |
| Dolo                                | 1.635               | 3.462            | 5.097            | 73               | 5.024            | 264                 | 52.172         | 52.436           |
| Tissus, friperie                    | 6.173               | 799              | 6.972            | 6.170            | 802              | 590                 | 4.595          | 5.185            |
| Autres                              | 32.413              | 48.735           | 75.148           | 25.454           | 49.694           | 4.018               | 96.386         | 100.404          |
| <b>Hotels, restaurants</b>          | 5.122               | 1.500            | 6.622            | 2.995            | 3.627            | 160                 | 2.525          | 2.685            |
| <b>Transports</b>                   | 10.790              | 2.900            | 13.690           | 13.629           | 61               | 266                 | 698            | 964              |
| <b>Réparations</b>                  | 11.224              | 2.469            | 13.693           | 13.632           | 61               | 758                 | 9.140          | 9.898            |
| Mécanique auto, tôlerie             | 10.230              | 2.256            | 12.486           | 12.429           | 57               | 681                 | 8.270          | 8.951            |
| Montres                             | 261                 | 41               | 302              | 301              | 1                | 26                  | 243            | 269              |
| Radio-TV                            | 733                 | 172              | 905              | 902              | 3                | 51                  | 627            | 678              |
| <b>Services personnels</b>          | 13.659              | 4.487            | 18.146           | 13.376           | 4.770            | 457                 | 2.353          | 2.810            |
| Domestiques                         | 10.934              | 2.661            | 13.595           | 10.757           | 2.838            | 285                 | 403            | 688              |
| Coiffeurs                           | 709                 | 1.307            | 2.016            | 376              | 1.640            | 41                  | 1.145          | 1.186            |
| Blanchisseurs                       | 1.429               | 215              | 1.644            | 1.435            | 209              | 73                  | 127            | 200              |
| Photographes                        | 276                 | 166              | 442              | 439              | 3                | 17                  | 68             | 85               |
| Cireurs                             | 118                 | 11               | 129              | 127              | 2                | 5                   | 21             | 26               |
| Guérisseurs                         | 193                 | 127              | 320              | 242              | 78               | 36                  | 589            | 625              |
| <b>Non déterminés</b>               | 4.165               | 3.973            | 8.138            | 5.402            | 2.736            | 173                 | 3.091          | 3.264            |
| <b>ENSEMBLE POPULATION ACTIVE</b>   | <b>286.989</b>      | <b>3.737.260</b> | <b>4.024.249</b> | <b>2.046.248</b> | <b>1.978.001</b> | <b>21.991</b>       | <b>988.466</b> | <b>1.010.457</b> |

SOURCE : l'étude

Le tableau 11 ci-après procède à une estimation de l'emploi informel non agricole à partir d'une analyse comparative des sources de données existantes.

Les effectifs du secteur moderne sont tirés du Recensement Industriel et Commercial de 1986 qui donne des résultats pour l'année 1985 (INSD, 1986) et fournit des informations sur l'emploi permanent et non permanent dans les principales branches d'activités, y compris les commerces et les services. A ces effectifs ont été rajoutés les emplois de l'Administration et de la Défense d'une part, des professions libérales d'autre part, à partir des tableaux détaillés de la population active dans le recensement de la population de 1985 (qui ont déjà servi à élaborer le tableau 10 précédent). Les effectifs employés dans le secteur informel ont été calculés de la façon suivante : dans le tableau 10, on sait que les effectifs par branche ne comprennent pas les emplois non qualifiés ni les cadres. On a donc calculé les effectifs de cadres dans le secteur moderne à partir des taux d'encadrement issus de l'enquête nationale sur l'emploi et la formation de 1980 ( INSD, Annuaire Statistique 1986). Le taux d'encadrement global s'élève à 4,7 %. D'autre part, les salariés non permanents ont été considérés comme des travailleurs non qualifiés. On a donc retranché des effectifs globaux du secteur moderne, tels qu'ils apparaissent au tableau 11, les effectifs de cadres et de travailleurs non qualifiés ainsi calculés : c'est ce résultat qui a été retranché de la population active par branche du tableau 10 afin d'obtenir, par solde, l'emploi dans le secteur informel qui apparaît au tableau 11. Cela permet de comprendre pourquoi l'emploi total par branche du tableau 11 est supérieur à la population active par branche du tableau 10. En revanche, l'emploi total non agricole est le même dans les deux tableaux (316.757 emplois, soit 7,9 % de la population active totale), les effectifs non classés (cadres, travailleurs non qualifiés) qui n'apparaissent pas dans le tableau 10 étant désormais classés par branche dans le tableau 11 : la méthode laisse cependant un nombre de 18.214 actifs non déterminés.

**TABLEAU 11 : L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET PAR SECTEUR  
EN 1985  
(EMPLOIS A TITRE PRINCIPAL)**

|   | ADMINIS.<br>SERVICES<br>PUBLICS | SECTEUR<br>MODERNE | SECTEUR<br>INFORMEL | %           | TOTAL                |
|---|---------------------------------|--------------------|---------------------|-------------|----------------------|
|   |                                 |                    |                     |             |                      |
| Industries extractives                        |                                 | 1130               | -                   |             | 1130                 |
| Industries agricoles<br>et alimentaires       |                                 | 4143               | 4046                | 49,4        | 8189                 |
| Textile, habillement,<br>cuir                 |                                 | 2872               | 38775               | 93,1        | 41647                |
| Bois, imprimerie, divers                      |                                 | 568                | 4460                | 88,7        | 5028                 |
| Industries chimiques                          |                                 | 1582               | -                   |             | 1582                 |
| Produits minéraux non<br>métalliques          |                                 | -                  | 3349                | 100,0       | 3349                 |
| Industries du métal                           |                                 | 1197               | 6686                | 84,8        | 7883                 |
| Eau, gaz, électricité                         | 1553                            |                    |                     |             | 1553                 |
| Bâtiment et TP                                |                                 | 4311               | 7773                | 64,3        | 12084                |
| Commerce                                      |                                 | 4551               | 107496              | 95,9        | 112047               |
| Hôtels, restaurants                           |                                 | 1667               | 5607                | 77,1        | 7274                 |
| Banques, assurances,<br>Affaires immobilières |                                 | 2313               |                     |             | 2313                 |
| Transports - Communications                   | 1605                            | 1470               | 12357               | 80,1        | 15432                |
| Réparations                                   |                                 | 125                | 13576               | 99,1        | 13701                |
| Services personnels                           |                                 | 492                | 4083                | 89,2        | 4575                 |
| Personnel domestique                          |                                 |                    | 13595               | 100,0       | 13595                |
| Professions libérales<br>et assimilées        |                                 | 4133               |                     |             | 4133                 |
| Administration et<br>défense                  | 43028                           |                    |                     |             | 43028                |
| Non déterminé                                 |                                 |                    |                     |             | 18214                |
| <b>ENSEMBLE</b>                               | <b>46186(14,6)</b>              | <b>30554(9,6)</b>  | <b>221803</b>       | <b>70,0</b> | <b>316757(7,9) *</b> |
| Agriculture                                   |                                 |                    |                     |             | 3707492              |
| Population active totale                      |                                 |                    |                     | 5,5         | 4024249              |

\* Total en colonne seulement  
SOURCE : l'étude

NOTE SUR LA METHODE DE CALCUL DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR INFORMEL  
(TABLEAU 11)

1. La population active occupée par branche dans le recensement de la population de 1985 (RP.85) (tableau 10) n'inclut pas la main-d'oeuvre non qualifiée, ni les cadres administratifs et techniques, car leur classement impliquerait que l'on connaisse la branche d'activité de l'entreprise dans laquelle travaillent ces personnes.
2. Les effectifs du secteur moderne donnés par le Recensement Industriel et Commercial (RIC 85) incluent au contraire la main-d'oeuvre non qualifiée (assimilée aux effectifs non permanents) et les cadres (dont les effectifs peuvent être calculés en appliquant le taux d'encadrement de l'enquête nationale sur l'emploi et la formation de 1980 : Annuaire statistique 1986).
3. Par conséquent, si l'on veut calculer l'emploi informel par solde, il faut retrancher de la population occupée par branche du tableau 10, les effectifs du RIC diminués des non permanents et des cadres.

Si l'on appelle :

(PAO)<sub>i</sub> la population active occupée de la branche i dans le RP 85,  
(RIC)<sub>i</sub> l'emploi moderne de la branche i dans le RIC 85,  
N<sub>i</sub> les effectifs non permanents de la branche i dans le RIC 85  
t<sub>i</sub> le taux d'encadrement de la main-d'oeuvre permanente dans  
la branche i en 1980  
et Si<sub>i</sub> l'emploi informel dans la branche i

On aura :

$$Si_i = (PAO)_i - (RIC)_i - N_i - (RIC_i - N_i)t_i$$

ou plus logiquement, afin de limiter les effectifs d'indéterminés et d'avoir une population occupée par branche aussi complète que possible :

$$SI_i = (PAO)_i + N_i + (RIC_i - N_i)t_i - RIC_i$$

qui s'énonce :

Emploi informel dans la branche i = population active occupée totale de la branche i - emploi moderne enregistré de la branche i

4. Les branches "personnel domestique" (secteur informel) et "professions libérales et assimilées (personnel du culte)" (secteur moderne) sont directement issues des résultats du recensement de la population de 1985.
5. L'emploi dans l'administration et les services publics a été obtenu en agrégeant les effectifs des agents publics (source CENATRIN/INSD Annuaire statistique 1987) et les personnels de l'année d'après le recensement de la population de 1985. On a fait sortir à part les effectifs des services publics de l'eau, gaz, électricité et des postes et communications, qui sont donnés par le RIC.

L'encadré suivant précise la méthode de calcul de l'emploi dans le secteur informel. On a déjà vu que la population active non agricole ne représentait au Burkina Faso en 1985 que 7,9 % de la population active totale. Si l'on s'en tient à l'activité principale exercée, il ressort du tableau 11 que 70 % des actifs non agricoles (soit 221.803 emplois) appartiennent au secteur informel, 9,6 % appartiennent au secteur moderne des entreprises économiques (30.554) et 14,6 % (46.186) à l'administration. Dans toutes les branches concernées, l'emploi informel représente couramment plus de 80 % de l'emploi total, sauf dans le bâtiment (64,3 %) et les industries agricoles et alimentaires (49,4 %). Le commerce représentait 48,5 % de l'emploi informel dans son ensemble, et la branche textile-habillement-cuir, 17,5 %.

Le tableau 12 suivant permet de mesurer le poids respectif des activités exercées à titre principal et des activités exercées à titre secondaire dans l'emploi informel.

Il n'est pas inutile de préciser ici comment a été posée la question de l'activité secondaire dans le recensement de la population de 1985. Alors qu'habituellement cette question n'attire que peu de réponses (et que les résultats en sont exceptionnellement publiés), la façon dont elle a été posée en 1985 a complètement modifié l'attitude des répondants : en milieu rural, on a demandé systématiquement quelle était l'activité exercée en saison des pluies et quelle était celle exercée en saison sèche et l'on a postulé que l'activité de saison des pluies devait être considérée comme l'activité principale. Il devenait donc automatique et normal de répondre à cette question.

On a considéré ici que les activités secondaires étaient par définition des activités informelles. Sans doute pourrait-on objecter que le secteur moderne peut employer des personnels saisonniers venant du milieu rural au moment de la saison sèche, en particulier dans le secteur du bâtiment : on rappelle cependant que les salariés non permanents ont déjà été pris en compte dans les effectifs du secteur moderne.

**TABLEAU 12 : PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'EMPLOI INFORMEL AU BURKINA FASO EN 1985**

| BRANCHES                             | ACTIVITE PRINCIPALE |               |               | ACTIVITE SECONDAIRE |               |               | ENSEMBLE      |               |                |
|--------------------------------------|---------------------|---------------|---------------|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
|                                      | URBAIN              | RURAL         | TOTAL         | URBAIN              | RURAL         | TOTAL         | URBAIN        | RURAL         | TOTAL          |
| Industries extractives               | -                   | -             | -             | 3                   | 2291          | 2294          | 3             | 2291          | 2294           |
| Industries agricoles et alimentaires | 1389                | 2657          | 4046          | 299                 | 56430         | 56729         | 1688          | 59087         | 60775          |
| Textile, habillement, cuir           | 12926               | 25849         | 38775         | 2078                | 284104        | 286182        | 15004         | 309953        | 324957         |
| Industrie de bois                    | 3612                | 848           | 4460          | 217                 | 2555          | 2772          | 3829          | 3403          | 7232           |
| Produits minéraux non métalliques    | 327                 | 3022          | 3349          | 133                 | 33426         | 33559         | 460           | 36448         | 36908          |
| Industries du métal                  | 3376                | 3310          | 6686          | 382                 | 24686         | 25068         | 3758          | 27996         | 31754          |
| Bâtiment                             | 5409                | 2364          | 7773          | 979                 | 7650          | 8629          | 6388          | 10014         | 16402          |
| Commerce                             | 53648               | 53848         | 107496        | 7249                | 226622        | 233871        | 60897         | 280470        | 341367         |
| Restauration                         | 4107                | 1500          | 5607          | 160                 | 2525          | 2685          | 4267          | 4025          | 8292           |
| Transport                            | 9457                | 2900          | 12357         | 266                 | 698           | 964           | 9723          | 3598          | 13321          |
| Réparations                          | 11107               | 2469          | 13576         | 758                 | 9140          | 9898          | 11865         | 11609         | 23474          |
| Services personnels                  | 2257                | 1826          | 4083          | 172                 | 1950          | 2122          | 2429          | 3776          | 6205           |
| Personnel domestique                 | 10934               | 2661          | 13595         | 285                 | 403           | 688           | 11219         | 3064          | 14283          |
| <b>ENSEMBLE</b>                      | <b>118549</b>       | <b>103254</b> | <b>221803</b> | <b>12981</b>        | <b>652480</b> | <b>665461</b> | <b>131530</b> | <b>755734</b> | <b>887.264</b> |

Source : L'Etude

C'est ainsi que 25 % des actifs se sont révélés exercer une activité secondaire. Au Mali voisin, lors du recensement de la population de 1976, les actifs exerçant une activité secondaire ne représentaient que 12,3 % de la population active totale. Encore ce chiffre est-il sans doute exagéré par le fait que la population active féminine n'a pas été correctement dénombrée, d'où une sous-estimation de la population active totale.

La prise en compte des activités secondaires modifie de façon significative la structure de l'emploi informel, puisque la branche "textile-habillement-cuir" en vient à atteindre le niveau du commerce (36,6 % de l'emploi informel contre 38,4 %) et les industries agricoles et alimentaires représentent quelques 6,8 % des effectifs, grâce notamment aux dolotières. Le tableau 12 permet aussi de constater que 46,6 % des activités informelles exercées à titre principal, et 98 % des activités informelles exercées à titre secondaire, se situent en milieu rural.

Le tableau 13 ci-après permet de préciser les caractéristiques essentielles de l'emploi informel au Burkina Faso en 1985 :

- l'emploi informel, dans sa double composante principale et secondaire, concerne 887.264 personnes, soit 22 % de la population active totale.
- il est constitué pour les 3/4 d'activités exercées à titre secondaire, essentiellement par des agriculteurs en milieu rural. (On notera en outre que 8,3 % des actifs exercent une activité secondaire dans l'agriculture).
- l'emploi informel urbain ne représente que 14,8 % de l'ensemble de l'emploi informel : il s'agit essentiellement d'emplois dans le commerce (46,3 %) et les services (30 %).
- les femmes occupent plus des 2/3 (69,1 %) des emplois informels.

.../...

**TABLEAU 13 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI INFORMEL AU BURKINA FASO EN 1985**

| BRANCHE         | ACTIVITE A TITRE PRINCIPAL |             | ACTIVITE A TITRE SECONDAIRE |             | ENSEMBLE DES ACTIVITES INFORMELLES |              | URBAIN         |             | RURAL          |             | HOMMES         |             | FEMMES         |             |
|-----------------|----------------------------|-------------|-----------------------------|-------------|------------------------------------|--------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
|                 |                            | %           |                             | %           |                                    | %            |                | %           |                | %           |                | %           |                | %           |
| INDUSTRIES      | 57.316                     | 12,4        | 406.604                     | 87,6        | 463.920                            | 52,3         | 24.742         | 5,3         | 439.178        | 94,7        | 88.094         | 19,0        | 375.826        | 81,0        |
| BATIMENT        | 7.773                      | 47,4        | 18.629                      | 52,6        | 16.402                             | 1,8          | 6.388          | 38,9        | 10.014         | 61,1        | 16.402         | 100,0       | -              |             |
| COMMERCE        | 107.496                    | 31,5        | 233.871                     | 68,5        | 341.367                            | 38,5         | 60.897         | 17,8        | 280.470        | 82,2        | 111.596        | 32,7        | 229.771        | 67,3        |
| SERVICES        | 49.218                     | 75,1        | 16.357                      | 24,9        | 65.575                             | 7,4          | 39.503         | 60,2        | 26.072         | 39,8        | 57.901         | 88,3        | 7.674          | 11,7        |
| <b>ENSEMBLE</b> | <b>221.803</b>             | <b>25,0</b> | <b>665.461</b>              | <b>75,0</b> | <b>887.264</b>                     | <b>100,0</b> | <b>131.530</b> | <b>14,8</b> | <b>755.734</b> | <b>85,2</b> | <b>273.993</b> | <b>30,9</b> | <b>613.271</b> | <b>69,1</b> |

SOURCE : l'étude

- 84 -

48



- les activités manufacturières, qui procurent plus de la moitié des emplois informels (52,3 %), sont exercées à titre secondaire à 87,6 %, en milieu rural pour 94,7 % et par des femmes à 81 %.
- le commerce ne représente que 38,5 % de l'emploi informel : il est exercé à 68,5 % à titre secondaire et à 67,3 % par des femmes. L'aspect rural qui ressort du tableau cache sans doute des phénomènes migratoires non saisis par le recensement de population.
- enfin, les activités de service ne comptent que pour 7,4 % dans l'emploi informel : elles sont surtout exercées à titre principal (75,1 %), en milieu urbain (60,2 %) et par des hommes (88,3 %).

#### 4.2. Peut-on estimer la croissance de l'emploi informel au cours de la période récente ?

Rares sont les pays d'Afrique sub-saharienne pour lesquels une perspective diachronique de l'emploi informel a pu être proposée. S'il en est ainsi, c'est parce qu'on dispose rarement d'enquêtes réalisées à plusieurs années de distances et selon des méthodes comparables. L'analyse diachronique à partir de sources hétérogènes est risqué, en raison des variations dans les concepts, définitions et champs d'investigation.

C'est pourquoi on se contente fréquemment de conclure à une croissance de l'emploi informel plus rapide que celle de l'emploi moderne par la simple constatation que les créations officielles d'emplois dans l'administration et les entreprises soumises au code des investissements sont très faibles par rapport à la croissance de la population active, le chômage restant limité en grande partie aux jeunes ayant poursuivi leurs études en attente d'insertion sur le marché du travail. Une telle observation, classique et évidente, ne permet cependant pas d'aller bien loin dans la

compréhension et la mesure du phénomène. Quelles sont les composantes et les activités du secteur informel qui évoluent le plus rapidement et absorbent les nouveaux entrants sur le marché du travail ? S'agit-il d'activités rurales, féminines, commerciales ou au contraire urbaines, masculines, productives ?

Le recensement de la population de 1975 ne pouvait être utilisé aux fins de comparaison avec celui de 1985, pour les raisons déjà évoquées ; de même l'enquête du BIT-PECTA sur le secteur informel de Ouagadougou en 1976 (VanDijke, 1986) n'a pas procédé à un recensement exhaustif des établissements sur l'ensemble du périmètre urbain. La seule opportunité d'analyse comparative diachronique est constituée par l'enquête sur l'emploi dans le secteur informel réalisée par l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE) en 1987, que l'on peut tenter de comparer avec les résultats du recensement de la population de 1985.

L'opération réalisée par l'ONPE en janvier-février 1987 a touché les 5 principales villes du pays : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora. Il ne s'est pas agi d'une enquête à proprement parler, mais d'une opération d'enregistrement administratif. Au terme d'une grande campagne de sensibilisation, tous les actifs du secteur informel (qu'ils soient employeurs, indépendants, salariés, apprentis, aides familiaux) exerçant l'un des métiers inscrits sur une liste largement diffusée par la presse, la radio et la télévision, devaient venir se faire recenser dans des bureaux fixes spécialement installés à cet effet : leur étaient alors attribués des numéros d'identification et des cartes professionnelles portant photographie et timbre payant ; simultanément, un questionnaire était rempli par l'agent recenseur, portant sur un certain nombre de questions classiques dans les enquêtes sur le secteur informel.

.../...

Le statisticien d'enquête ne peut naturellement que se montrer méfiant quant aux résultats d'un tel recensement administratif. Cependant, au vu des résultats, il faut bien admettre que les intéressés se sont déplacés en grand nombre, ce qui peut s'expliquer par le contexte socio-politique du Burkina Faso en 1987, et que l'opération a été un succès malgré une certaine inquiétude qui perce dans les réponses à certaines questions. C'est ainsi que dans les 5 villes, 83.109 actifs ont été recensés, dont 72.447 (87,2 %) ont déclaré avoir moins d'un an d'ancienneté dans le métier (ce qui donne une idée du sentiment éprouvé par les enquêtés, mais représente aussi un indice de la qualité du recensement et de ses limites sur les questions sensibles. 70.065 entreprises ou activités ont été recensés employeurs et indépendants prouve que les salariés et apprentis ne sont pas tous venus se faire recenser).

Afin de permettre la comparaison de ces résultats avec ceux du recensement de la population de 1985, nous avons fait procéder à un dépouillement manuel de certains tableaux de population active, afin d'agréger les résultats des 5 villes concernées. Les résultats de cette compilation sont donnés au tableau 14 ci-après où les effectifs d'employeurs et d'indépendants sont assimilés au nombre d'établissements.

Globalement, on constate que le recensement de la population de 1985 a dénombré 69.547 employeurs et indépendants non agricoles dans les 5 villes, soit autant d'entreprises qui emploient 123.329 personnes (employeurs et indépendants compris). Ces chiffres semblent fort proches de ceux de l'enquête de janvier 1987, alors qu'une année à peine les sépare (le recensement de la population est daté de décembre 1985) : la proximité des chiffres est étonnante en ce sens qu'habituellement, les résultats d'un recensement de population sont nettement plus élevés que ceux d'un recensement d'établissements ; d'autre part, les chiffres du recensement de la population incluent les emplois du secteur moderne, ce qui n'est pas le cas de l'autre opération qui s'est limitée au

Tableau 14 : Emplois et établissements dans les 5 principales villes au recensement de la population de 1985.

|   | OUAGADOUGOU |                  | BOSO DIOULASSO |                  | KOUDOUGOU |                  | OUANIGOUYA |                  | BANFORA |                  | ENSEMBLE DES 5 VILLES | Emp. - Ind. |
|---|-------------|------------------|----------------|------------------|-----------|------------------|------------|------------------|---------|------------------|-----------------------|-------------|
|   | Emplois     | Emplois - Indép. | Emplois        | Emplois - Indép. | Emplois   | Emplois - Indép. | Emplois    | Emplois - Indép. | Emplois | Emplois - Indép. |                       |             |
| <b>AGRICULTURE (0)</b>                  | 27 268      | 18 411           | 11 668         | 6 217            | 8 954     | 3 074            | 10 125     | 2 846            | 5 678   | 2 381            | 63 693                | 32          |
| Maréchalage, jardinier, verger          | 1 085       | 557              | 233            | 100              | 28        | 15               | 140        | 46               | 52      | 6                | 1 538                 |             |
| <b>MINIERS (3.0)</b>                    | 20          |                  | 9              |                  | 2         |                  |            |                  |         |                  |                       | 31          |
| <b>INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTS</b> | 936         | 370              | 426            | 182              | 255       | 173              | 60         | 18               | 76      | 35               | 1 753                 |             |
| Mouliniers (4)                          | 224         | 51               | 121            | 34               | 21        | 2                | 18         | 8                | 22      | 3                | 406                   |             |
| Boulangers (6)                          | 189         | 40               | 163            | 27               | 46        | 19               | 30         | 2                | 24      | 5                | 652                   |             |
| Dolotières (5.0)                        | 313         | 279              | 142            | 121              | 188       | 152              | 12         | 8                | 30      | 27               | 695                   |             |
| <b>TEXTILE, HABILEMENT, CUIR</b>        | 7 929       | 5 903            | 4 165          | 3 070            | 919       | 465              | 262        | 198              | 271     | 215              | 13 546                | 9           |
| Filage (5.0)                            | 28          | 17               | 33             | 28               | 101       | 7                | 16         | 11               | 1       | 1                | 179                   |             |
| Tissage (5.0)                           | 2 584       | 2 436            | 343            | 307              | 322       | 183              | 33         | 30               | 13      | 8                | 3 295                 | 2           |
| Teinture (5.0)                          | 40          | 28               | 87             | 59               | 46        | 2                |            |                  |         |                  | 174                   |             |
| Tailleurs (5.2)                         | 4 668       | 3 035            | 3 310          | 2 358            | 430       | 258              | 190        | 139              | 1       | 1                | 6 835                 | 5           |
| Tapissier, matelas (5.2)                | 197         | 97               | 78             | 47               | 4         | 1                |            |                  | 2       | 2                | 261                   | 1           |
| Cordonniers, tanneurs (5.0)             | 339         | 252              | 270            | 234              | 11        | 11               | 19         | 15               | 25      | 21               | 664                   | 5           |
| Vannier (5.0)                           | 53          | 38               | 44             | 37               | 5         | 3                | 4          | 3                | 12      | 11               | 118                   |             |
| <b>BOIS</b>                             | 2 060       | 963              | 1 115          | 574              | 142       | 56               | 69         | 24               | 163     | 84               | 3 549                 | 7           |
| Mécaniciens (5.0)                       | 1 912       | 866              | 1 055          | 526              | 138       | 55               | 69         | 24               | 161     | 84               | 3 335                 | 5           |
| Sculpteurs (5.1)                        | 148         | 97               | 60             | 48               | 4         | 1                |            |                  | 2       |                  | 214                   | 1           |
| <b>MATIERES NON METALLIQUES</b>         | 64          | 47               | 198            | 144              | 10        | 2                | 11         | 10               | 5       | 4                | 288                   | 2           |
| Poterie (5.0)                           | 64          | 47               | 198            | 144              | 10        | 2                | 11         | 10               | 5       | 4                | 288                   | 2           |
| <b>INDUSTRIES DU METAL</b>              | 2 234       | 887              | 1 598          | 748              | 139       | 53               | 88         | 34               | 192     | 81               | 4 251                 | 1           |
| Forgerons (5.0) - Toliars               | 1 919       | 694              | 1 425          | 643              | 127       | 46               | 43         | 19               | 175     | 66               | 3 689                 | 1           |
| Bijoutiers (5.1)                        | 315         | 193              | 173            | 105              | 12        | 7                | 45         | 15               | 17      | 15               | 562                   | 3           |
| <b>BATIMENT</b>                         | 5 169       | 2 305            | 2 326          | 1 249            | 318       | 122              | 138        | 55               | 268     | 129              | 8 219                 | 3           |
| Maçons, tâcherons (5.0)                 | 2 911       | 1 481            | 1 235          | 789              | 181       | 90               | 80         | 36               | 136     | 95               | 4 543                 | 2           |
| Faiseliers (6)                          | 171         | 25               | 69             | 34               | 6         |                  | 9          | 4                | 24      | 8                | 279                   |             |
| Plombiers (5.2)                         | 507         | 196              | 134            | 39               | 31        | 5                | 7          | 3                | 15      | 1                | 694                   | 2           |
| Electricité (5.2)                       | 874         | 235              | 576            | 161              | 61        | 8                | 20         | 2                | 78      | 14               | 1 609                 | 4           |
| Peintres (5.1)                          | 706         | 368              | 312            | 206              | 39        | 19               | 22         | 10               | 15      | 11               | 1 094                 | 6           |
| <b>COMMERCE (4) (sauf mouliniers)</b>   | 31 970      | 25 925           | 16 479         | 12 693           | 2 992     | 2 222            | 862        | 600              | 1 259   | 970              | 53 862                | 42          |
| Boucherie (4)                           | 2 054       | 1 250            | 870            | 576              | 97        | 46               | 96         | 49               | 95      | 62               | 3 212                 | 1           |
| Fruits-légumes, arachides (4)           | 6 327       | 5 994            | 2 807          | 2 299            | 541       | 443              | 109        | 66               | 138     | 121              | 9 925                 | 6           |
| Signets (4) -                           | 1 899       | 1 721            | 512            | 393              | 277       | 237              | 48         | 38               | 36      | 28               | 2 772                 | 2           |
| Dolo (4)                                | 839         | 758              | 333            | 251              | 143       | 113              | 24         | 22               | 50      | 39               | 1 389                 | 1           |
| Tissus, friperie (4)                    | 2 661       | 2 196            | 2 895          | 2 348            | 213       | 164              | 84         | 66               | 129     | 110              | 5 982                 | 4           |
| Autres (4)                              | 18 190      | 14 056           | 9 062          | 6 826            | 1 721     | 1 217            | 501        | 339              | 811     | 610              | 30 265                | 23          |
| <b>RESTAURATION (6) (*)</b>             | 2 684       | 852              | 1 244          | 319              | 365       | 93               | 118        | 36               | 121     | 43               | 4 732                 | 1           |
| <b>TRANSPORTS : Chauffeurs (6)</b>      | 5 551       | 786              | 3 208          | 853              | 378       | 63               | 336        | 68               | 389     | 40               | 9 862                 | 1           |
| <b>REPARATIONS</b>                      | 6 145       | 2 702            | 3 204          | 1 274            | 532       | 183              | 283        | 134              | 522     | 167              | 10 686                | 4           |
| Mécaniciens, garagistes (5.2)           | 5 619       | 2 427            | 2 901          | 1 075            | 494       | 162              | 259        | 116              | 483     | 139              | 9 756                 | 3           |
| Montres (5.2)                           | 109         | 90               | 98             | 86               | 10        | 7                | 8          | 6                | 16      | 14               | 241                   | 2           |
| Radio-TV (5.2)                          | 417         | 185              | 205            | 113              | 28        | 14               | 16         | 12               | 23      | 14               | 689                   | 3           |
| <b>SERVICES PERSONNELS (6)</b>          | 8 973       | 900              | 3 112          | 561              | 356       | 75               | 214        | 37               | 226     | 49               | 12 881                | 1           |
| Personnel domestique (**)               | 7 441       | 80               | 2 303          | 13               | 260       | 7                | 162        | 4                | 172     | 2                | 10 338                | 1           |
| Coiffeurs (6)                           | 362         | 322              | 207            | 174              | 27        | 25               | 19         | 10               | 16      | 16               | 651                   | 5           |
| Blanchisseurs - laveurs (6)             | 898         | 318              | 395            | 215              | 26        | 14               | 14         | 7                | 16      | 13               | 1 349                 | 5           |
| Photographes (5.2)                      | 119         | 62               | 79             | 46               | 20        | 8                | 11         | 8                | 9       | 5                | 238                   | 1           |
| Ciseurs (6)                             | 68          | 67               | 38             | 36               | 7         | 7                | 2          | 2                | 1       | 1                | 116                   | 1           |
| Tradipraticiens, guérisseurs (6)        | 65          | 51               | 77             | 77               | 16        | 14               | 6          | 6                | 12      | 12               | 189                   | 1           |
| <b>TOTAL (sauf agriculture)</b>         | 73 935      | 41 342           | 37 084         | 21 667           | 6 477     | 3 507            | 2 441      | 1 214            | 3 492   | 1 817            | 123 329               | 69          |
| <b>TOTAL TOUTES PROFESSIONS</b>         | 101 203     | 59 753           | 48 752         | 27 904           | 15 331    | 6 581            | 12 566     | 4 060            | 9 170   | 4 200            | 167 022               | 102         |

(\*) Restauration = (serveurs de restaurants x 2) + servante de bar + barman, barmaid + Maître et gérant d'hôtel.  
 (\*\*) Personnel domestique = (boy, cuisinier, gouvernante) - serveur de restaurant + gardien de nuit.

SOURCE : l'étude

secteur informel. Il y a donc là une nouvelle preuve de la bonne couverture du recensement administratif des activités et un premier indice de la forte croissance du secteur informel en une seule année.

Sur le tableau 15 ci-après, on tente de comparer le nombre d'emplois et d'établissements dans les 5 villes en 1985 et 1987. Rappelons que les effectifs d'emplois en 1987 sont ceux qui ont été déclarés par les employeurs et indépendants et non pas par les effectifs directement enregistrés.

Afin de mieux apprécier les tendances de l'emploi au cours de l'année 1986, nous avons regroupé les données du tableau 15 par grande branche d'activité et nous avons soustrait l'emploi moderne permanent fourni par le RIC, des effectifs recensés en 1985. On rappelle en effet que l'emploi moderne n'était pas pris en compte dans l'opération de 1987 : il convient donc de ramener les deux sources d'information à la même base de comparaison de l'emploi informel. Le résultat, tel qu'il ressort du tableau 16, peut ainsi être considéré comme une tentative d'estimation de la croissance de l'emploi informel au cours de l'année 1986.

Le tableau 16 a été élaboré en faisant les hypothèses ou en ayant recours aux transformations suivantes :

- les entreprises et les emplois modernes du RIC sont localisés dans les 5 principales villes, ce qui est vérifié pour 24.191 emplois permanents sur 24.552 et pour 724 entreprises sur 820;
- n'ont été prises en compte que les entreprises du RIC appartenant aux branches d'activité retenues dans la classification, c'est-à-dire les seules branches où le secteur informel est représenté : ont donc été exclues les industries chimiques, l'électricité, gaz et eau, les banques et assurances, les communications et l'administration ;

.../...

**TABLEAU 15 : NOMBRE D'ETABLISSEMENTS ET NOMBRE D'EMPLOIS PAR BRANCHE D'ACTIVITE  
D'APRES L'ENQUETE SUR L'EMPLOI DANS LE SECTEUR INFORMEL (ONPE 1987)  
ET LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1985 DANS LES 5 PRINCIPALES VILLES**

|   | NOMBRE<br>D'ETABLISSEMENTS<br>87 | NOMBRE<br>D'EMPLOIS<br>87 | NOMBRE<br>D'ETABLISSEMENTS<br>85 | NOMBRE<br>D'EMPLOIS<br>85 |
|---|----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------|
| <b>Industries agricoles et alimentaires</b>   | 612                              | 1.118                     | 778                              | 1.763                     |
| Meunerie, décorticage                         | 147                              | 349                       | 98                               | 406                       |
| Boulangerie, pâtisserie                       | 58                               | 157                       | 93                               | 652                       |
| Dolotières, karité                            | 407                              | 612                       | 587                              | 695                       |
| <b>Industries textiles, habillement, cuir</b> | 6.131                            | 9.260                     | 9.851                            | 13.546                    |
| Filage  |                                  |                           | 3.028                            | 3.474                     |
| Tissage                                       | 2.497                            | 2.863                     |                                  |                           |
| Teinture, batik                               | 95                               | 223                       | 90                               | 174                       |
| Tailleur                                      | 3.073                            | 5.380                     | 5.962                            | 8.835                     |
| Tapissier, matelas                            | 113                              | 269                       | 146                              | 281                       |
| Cordonnier, maroquinier                       | 335                              | 505                       | 533                              | 664                       |
| Vanniers                                      | 18                               | 20                        | 92                               | 118                       |
| <b>Industries du bois, imprimerie, divers</b> | 774                              | 2.201                     | 1.701                            | 3.549                     |
| Menuisiers                                    | 747                              | 2.054                     | 1.555                            | 3.335                     |
| Sculpteurs                                    | 18                               | 119                       | 146                              | 214                       |
| Imprimeurs, cireurs, relieurs                 | 9                                | 28                        |                                  |                           |
| <b>Minerais non métalliques</b>               | 177                              | 263                       |                                  |                           |
| Potiers                                       | 40                               | 57                        | 207                              | 288                       |
| Briquetiers                                   | 137                              | 206                       |                                  |                           |
| <b>Industries du métal</b>                    | 1.176                            | 3.994                     | 1.803                            | 4.251                     |
| Forgerons, ferrailleurs                       | 260                              | 527                       |                                  |                           |
| Soudeurs                                      | 433                              | 1.739                     | 1.468                            | 3.689                     |
| Ferblantiers, tôliers                         | 140                              | 367                       |                                  |                           |
| Fondeurs aluminium                            | 75                               | 174                       |                                  |                           |
| Menuisiers métal et autres                    | 110                              | 748                       |                                  |                           |
| Bijoutiers                                    | 158                              | 439                       | 335                              | 562                       |
| <b>Autres industries</b>                      | 207                              | 502                       |                                  |                           |
| <b>Bâtiment</b>                               | 1.928                            | 4.120                     | 3.860                            | 8.219                     |
| Macçons, tâcherons                            | 1.367                            | 2.758                     | 2.491                            | 4.543                     |
| Puisatiers                                    | 48                               | 75                        | 71                               | 279                       |
| Plombiers                                     | 79                               | 191                       | 244                              | 694                       |
| Electriciens                                  | 179                              | 490                       | 440                              | 1.609                     |
| Peintres                                      | 255                              | 531                       | 614                              | 1.094                     |
| <b>Commerce</b>                               | 45.698                           | 60.518                    | 42.410                           | 53.562                    |
| Boucherie                                     | 959                              | 1.621                     | 1.985                            | 3.212                     |
| Fruits, légumes                               | 6.749                            | 8.040                     | 8.943                            | 9.922                     |
| Beignets                                      | 570                              | 816                       | 2.417                            | 2.772                     |
| Dolo  | 1.893                            | 2.834                     | 1.133                            | 1.389                     |
| Tissus, fripperie                             | 4.555                            | 6.514                     | 4.884                            | 5.982                     |
| Autres  | 30.972                           | 40.893                    | 23.048                           | 30.285                    |
| <b>Hôtels, restaurants</b>                    | 6.428                            | 17.399                    | 1.043                            | 4.732                     |
| Restauration,                                 | 267                              | 9.176                     |                                  |                           |
| Plats préparés                                | 6.161                            | 8.223                     |                                  |                           |
| <b>Transports</b>                             | 1.640                            | 3.403                     | 1.812                            | 9.862                     |
| Mécanisés                                     | 495                              | 1.405                     |                                  |                           |
| Non mécanisés                                 | 1.135                            | 1.998                     |                                  |                           |
| <b>Réparations</b>                            | 2.625                            | 6.809                     | 4.460                            | 10.686                    |
| Automobile                                    | 382                              | 1.514                     |                                  |                           |
| Vélos-motos                                   | 1.141                            | 2.786                     | 3.919                            | 9.756                     |
| Radio, frige                                  | 240                              | 625                       | 338                              | 689                       |
| Montres                                       | 142                              | 179                       | 203                              | 241                       |
| Autres  | 720                              | 1.705                     |                                  |                           |
| <b>Services</b>                               | 1.004                            | 1.467                     | 1.516                            | 2.543                     |
| Coiffeurs                                     | 387                              | 547                       | 547                              | 651                       |
| Blanchisseurs                                 | 352                              | 459                       | 567                              | 1.349                     |
| Photographes                                  | 114                              | 287                       | 129                              | 238                       |
| Cireurs                                       | 151                              | 174                       | 113                              | 116                       |
| Guérisseurs                                   | -                                | -                         | 160                              | 189                       |
| <b>Divers non classés</b>                     | 1.675                            | 5.268                     |                                  |                           |
| <b>ENSEMBLE</b>                               | <b>70.065</b>                    | <b>116.322</b>            | <b>69.547</b>                    | <b>123.329</b>            |

Source : L'Etude

- à l'intérieur même de certaines branches du RIC, il a été nécessaire de faire sortir certaines entreprises qui, en tout état de cause, ne pouvaient se trouver incluses dans les branches d'activité du recensement de la population de 1985, puisque les effectifs de ces branches ont été déduits des classifications professionnelles et que les employés de ces entreprises ne pouvaient être classés parmi les meuniers, boulangers ou docteurs dans le cas des ouvriers des manufactures de cigarettes, brasseries et sucrerie des industries agricoles et alimentaires. En toute rigueur, l'ensemble des entreprises du RIC auraient dû être passées en revue dans cette perspective : cela n'a pas été fait et une part des déséquilibres qui existent dans les branches du transport et de la réparation et autres services s'explique ainsi. Néanmoins, ces déséquilibres auraient subsisté de toute façon, comme nous allons essayer de l'expliquer.

Le tableau 16 est d'interprétation délicate. On voit en effet que, même après prise en compte des effectifs du secteur moderne, l'emploi informel tel qu'il ressort de l'enquête de 1987, reste inférieur, dans la plupart des branches manufacturières et de services, à l'emploi informel issu du recensement de la population de 1985. On a déjà dit que c'était là une observation classique, les recensements de population étant par nature plus exhaustifs que les recensements d'établissements et, à plus forte raison, les recensements administratifs. Un certain nombre d'établissements restent cachés et ne déclarent pas leur activité, notamment dans le textile et l'habillement où le travail féminin à domicile est très répandu et où les intéressées peuvent considérer que leurs activités indépendantes ne justifient pas d'être soumises à déclaration. Les activités de transport et de services semblent également être fortement sous-déclarées. En revanche, les activités du commerce et de la restauration doivent nécessairement avoir pignon sur rue afin d'attirer la clientèle : elles ne peuvent être cachées et l'on constate la très forte croissance de l'emploi dans ces activités au cours de l'année 1986 (taux de croissance annuel de 45,6 %, alors même que les effectifs sont très élevés.

**TABLEAU 16 : CROISSANCE DE L'EMPLOI INFORMEL EN 1986, DANS LES 5 PRINCIPALES VILLES**

| BRANCHES D'ACTIVITE                  | EMPLOIS<br>ONPE<br>87<br>87<br>(1) | EMPLOIS<br>RP<br>85<br>85<br>(2) | EMPLOIS<br>PERMANENTS<br>RIC<br>86<br>(3) | EMPLOIS<br>85<br>HORS RIC<br>(4)=(2)-(3) | ECART<br>87-85<br>(5) | TAUX DE<br>CROISSANCE<br>(6) |
|--------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|---|--|-----------------------|------------------------------|
| Industries agricoles et alimentaires | 1.118                              | 1.753                            | 797                                       | 956                                      | 162                   | 16,9                         |
| Textile, habillement, cuir           | 9.260                              | 13.546                           | 1.760                                     | 11.786                                   | -2.526                | -21,4                        |
| Bois, imprimerie, divers             | 2.703                              | 3.549                            | 458                                       | 3.091                                    | -388                  | -12,6                        |
| Min. non métalliques                 | 263                                | 288                              | -   | 288                                      | -25                   | -8,7                         |
| Industries du métal                  | 3.994                              | 4.251                            | 880                                       | 3.371                                    | 623                   | 18,5                         |
| Bâtiment TP                          | 4.120                              | 8.219                            | 3.466                                     | 4.753                                    | -633                  | -13,3                        |
| Commerce                             | 60.518                             | 53.562                           | 3.707                                     | 49.855                                   | 10.663                | 21,4                         |
| Hôtels-restaurants                   | 17.399                             | 4.732                            | 1.066                                     | 3.666                                    | 13.733                | 374,6                        |
| Transports                           | 3.403                              | 9.862                            | 1.400                                     | 8.462                                    | -5.059                | -59,8                        |
| Réparations et autres services       | 8.276                              | 13.229                           | 887                                       | 12.342                                   | -4.066                | -32,9                        |
| Ensemble (*)                         | 116.322                            | 123.329                          | 14.421                                    | 108.908                                  | 7.414                 | 6,8                          |

**SOURCE** : Estimations de l'auteur de la présente étude à partir des enquêtes citées en référence.



On notera que le commerce et la restauration peuvent difficilement être distingués en raison des fréquents chevauchements de nomenclatures : les plats préparés et les grillades sont classés dans le commerce par le recensement de la population de 1985, alors que nous les avons classés dans la restauration lors des regroupements effectués à partir des résultats de l'enquête de l'ONPE en 1987.

En définitive, la conclusion que l'on peut tirer des données du tableau 16 est que la croissance des activités manufacturières et de services est faible (voire nulle ou même négative dans certaines branches), mais qu'elle est difficilement mesurable car elle s'opère de façon dissimulée. L'essentiel de la croissance de l'emploi informel urbain est dû aux activités commerciales et de restauration dont le très fort dynamisme permet d'absorber une partie très importante de l'excédent de main d'oeuvre arrivant chaque année sur le marché du travail soit du fait de l'exode rural, soit du fait de l'arrivée de nouvelles générations de travailleurs (selon certains entretiens réalisés avec des artisans de Ouagadougou, il semble même que le commerce exerce un fort attrait sur les participants aux autres activités du secteur informel).

Bien que les statistiques disponibles aient limité nos observations au milieu urbain, on peut sans doute généraliser en indiquant que la croissance de l'emploi informel intervient à partir de ses deux pôles les moins productifs et les moins qualifiés : le petit commerce et la petite restauration en milieu urbain d'une part, les activités de filage, tissage, vannerie et fabrication de dolo en milieu rural d'autre part ; toutes activités où l'élément féminin est fortement représenté. Cependant les activités rurales non agricoles, qui représentent en valeur absolue le second poste expliquant la croissance de l'emploi informel dans son ensemble, ne connaissent probablement qu'une croissance modérée en valeur relative, alignée sur le rythme de croissance de la population active.

Connaissant la composition de la population active en 1985 (tableau 11 supra) et la croissance de certains de ses éléments, notamment le commerce informel urbain (tableau 16), nous allons maintenant essayer de déterminer dans quelle mesure les diverses composantes de la population active ont contribué à la création d'emplois intervenue durant l'année 1986.

Pour cela, il est tout d'abord nécessaire d'estimer la croissance globale de la population active en 1986, ce qui ne peut être fait qu'en prolongeant la tendance 1975-85, tirée de l'analyse des deux recensements de population. Or, on a déjà indiqué que cette tendance était difficile à estimer en raison de la sous-estimation considérable du taux d'activité féminine en 1975. Le tableau 17 suivant donne les informations brutes directement issues de ces recensements. (cf. tableau 17).

La sous-estimation du taux d'activité féminine et du taux global d'activité en 1975 est manifeste. C'est pourquoi nous avons fait l'hypothèse minimale, puisque la tendance générale observée dans la plupart des pays est à l'augmentation des taux d'activité féminine. Sur la base de cette hypothèse, il est possible de redresser les taux d'activité de 1975 et de calculer les effectifs de population active correspondants, ce qui a été fait au tableau 18.

L'hypothèse de constance de la proportion des femmes dans la population active (48,9 % en 1985) revient ainsi à faire croître au même rythme de 4,2 % par an la population active masculine et féminine.

Il est important de noter ici l'importance du taux de croissance annuel ainsi mis en évidence. Les travaux préparatoires du Premier Plan Quinquennal de Développement Populaire (1986-90), n'ayant pas connaissance des résultats du recensement de la population de 1985, avaient fait une hypothèse de croissance annuelle de la population active de 1,5 % sur la période 1975-90. On estime généralement que l'augmentation des taux de scolarisation entraîne

**TABLEAU 17 : EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE AGEE DE 10 ANS ET PLUS  
ET DES TAUX D'ACTIVITE PAR SEXE ET PAR MILIEU AUX  
RECENSEMENTS DE POPULATION DE 1975 ET 1985**

| MILIEU          | ANNEES<br>SEXE | 1975              |               |                   | 1985              |                   |                   |
|-----------------|----------------|-------------------|---------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                 |                | H                 | F             | T                 | H                 | F                 | T                 |
| 5 villes        |                |                   |               | 87.597            | 192.327<br>69,2   | 76.981<br>30,0    | 269.308<br>50,3   |
| Urbain          |                |                   |               |                   | 222.708<br>69,4   | 98.628<br>32,7    | 321.336<br>51,6   |
| Rural           |                |                   |               | 1.340.174         | 1.855.652<br>90,4 | 1.890.023<br>79,3 | 3.745.675<br>84,5 |
| Ensemble        |                | 1.374.870<br>74,5 | 52.901<br>2,8 | 1.427.771<br>38,2 | 2.078.360<br>87,6 | 1.988.651<br>74,1 | 4.067.011<br>80,4 |
| Chômeurs        |                | 15.152            | 4.464         | 19.616            | 32.112            | 10.650            | 42.762            |
| Taux de chômage |                | 1,1               | 8,44          | 1,37              | 1,55              | 0,54              | 1,05              |

**REMARQUES :** En 1975, le milieu urbain est constitué des 5 principales villes ; un milieu semi-urbain a été distingué dans certains tableaux, qui est ici rangé dans le milieu rural.  
Il s'agit ici des taux d'activité calculés sur la population correspondante âgée de 10 ans et plus.

Source : L'Etude

**TABLEAU 18 : REDRESSEMENT DES TAUX D'ACTIVITE ET DES EFFECTIFS DE POPULATION ACTIVE  
(AGES DE 10 ANS ET PLUS) EN 1975 ET EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS ENTRE  
1975 ET 1985**

|                              | H                 | F                 | T                 | TAUX BRUT<br>D'ACTIVITE |
|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|
| 1975                         | 1.374.870<br>74,5 | 1.315.678<br>69,7 | 2.690.548<br>72,1 | 47,7                    |
| 1985                         | 2.078.360<br>87,6 | 1.988.651<br>74,1 | 4.067.011<br>80,4 | 51,1                    |
| Accroissement global 1975-85 | 703.490           | 672.973           | 1.376.463         |                         |
| Taux d'accroissement global  | 51,2              | 51,2              | 51,2              |                         |
| Taux d'accroissement annuel  | 4,2               | 4,2               | 4,2               |                         |

**NOTES** : Les taux rectifiés ont été soulignés.  
Le taux brut d'activité est le rapport du nombre d'actifs de 10 ans et plus à la population totale.

Source : L'Etude

une diminution des taux d'activité : ainsi en milieu rural, les taux d'activité, calculés sur la population potentiellement active de 15 à 64 ans, seraient passés de 43,9 à 41,3 % et en milieu urbain, de 38,4 à 36,1 %. Selon ces hypothèses, la population active aurait dû être de l'ordre de 2.849.000 personnes en 1985 et de 3.078.000 en 1990 : or, le recensement de 1985 donne un effectif de population active de 4.027.000 personnes : ainsi, ce n'est pas 229.000 emplois que l'économie burkinabè devra avoir générés à l'horizon du Plan, soit 45.800 emplois par an, mais près de 4 fois ce chiffre, ainsi que nous allons le voir.

On peut s'interroger sur le niveau élevé de ce taux de croissance, encore que le taux de croissance de la population soit élevé (3,3 %). Une partie de l'explication réside certainement dans le contexte socio-politique qui s'est traduit par une mobilisation intense de la population dans tous les secteurs d'activité.

Si l'on prolonge la tendance observée sur la période 1975-85 et si l'on applique à la population active de 1985 le taux annuel de 4,2 %, celle-ci passe à 4.237.800 personnes en 1986, soit 170.800 actifs supplémentaires. Le tableau 19 ci-après reprend la structure de la population active telle que nous l'avons reconstituée pour l'année 1985 et montre les transformations qu'elle a subies en 1986, à travers l'évolution observée ou supposée de ses principales composantes.

Le tableau 19 a été construit à partir des hypothèses suivantes:

- au cours de l'année 1986 (décembre 1985 à janvier 1987), la population active s'est accrue de 170.800 personnes, soit un rythme annuel de 4,2 % ;
- le solde migratoire net (de -11.500 personnes) n'intervient pas dans le calcul de l'accroissement, puisque celui-ci a porté sur la population active résidente ;

TABLEAU 19 : SITUATION ET EVOLUTION DES COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE EN 1985 ET 1986

| COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE         | SITUATION 1985 |        | CREATION D'EMPLOIS 1986 |        |         |                 |        | SITUATION 1986 |        |
|---|----------------|--------|-------------------------|--------|---------|-----------------|--------|----------------|--------|
|   | EFFECTIFS      | %      | HOMMES                  | FEMMES | TOTAL   | TAUX CROISSANCE | %      | EFFECTIFS      | %      |
| Solde migratoire net (pour mémoire)         |                |        |                         |        | -11.500 |                 |        |                |        |
| Population active                           | 4.067.011      | 100,00 | 87.300                  | 83.500 | 170.800 | 4,2             | 100,00 | 4.237.800      | 100,00 |
| Chômage                                     | 42.762         | 1,05   | 1.500                   | 400    | 1.700   | 4,1             | 1,0    | 44.500         | 1,05   |
| Emploi moderne, dont                        | 75.850         | 1,87   | -4.900                  | -1.200 | -6.100  | -8,0            | -3,6   | 69.800         | 1,65   |
| - Fonction Publique, Défense                | 42.138         | 1,04   | -4.900                  | -1.200 | -6.100  | -14,5           | -3,6   | 36.000         | 0,85   |
| - Entreprises industrielles et commerciales | 33.712         | 0,83   | -                       | -      | -       | 0,0             | 0,0    | 33.700         | 0,80   |
| Emploi informel, dont                       | 222.101        | 5,46   | 11.800                  | 20.700 | 32.500  | 14,6            | 19,0   | 254.600        | 6,01   |
| - Emploi informel commercial urbain         | 56.081         | 1,38   | 8.700                   | 16.900 | 25.600  | 45,6            | 15,0   | 81.700         | 1,93   |
| - Emploi informel productif urbain          | 58.241         | 1,43   | 1.700                   | 700    | 2.400   | 4,2             | 1,4    | 60.600         | 1,43   |
| - Emploi informel rural                     | 107.779        | 2,65   | 1.400                   | 3.100  | 4.500   | 4,2             | 2,6    | 112.300        | 2,65   |
| Emploi agricole                             | 3.707.492      | 91,16  | 71.600                  | 71.100 | 142.700 | 3,8             | 83,5   | 3.850.200      | 90,85  |
| Indemnités                                  | 18.806         | 0,46   |                         |        |         |                 |        |                |        |
| Pour mémoire :                              |                |        |                         |        |         |                 |        |                |        |
| - Emploi informel commercial 5 villes       | 53.521         | 1,32   | 8.300                   | 16.100 | 24.400  | 45,6            | 14,3   | 77.900         | 1,84   |
| - Emploi informel productif 5 villes        | 55.387         | 1,36   | 1.700                   | 600    | 2.300   | 4,2             | 1,3    | 57.700         | 1,36   |

Source : L'Etude

- le très faible taux de chômage observé en 1985 est, supposé être resté constant. La faiblesse n'est pas seulement due aux définitions et méthodes de collecte, mais aussi sans doute à la très forte mobilisation des actifs au cours des premières années de la révolution. On a donc fait l'hypothèse d'un maintien pur et simple du chômage à son niveau relatif de 1985 ;
- la diminution des emplois dans la Fonction Publique (-6.100) est connue d'après les statistiques de l'INSD et du Centre National de Traitement de l'Information (CENATRIN) : elle est due aux licenciements et mises à la retraite anticipée consécutifs aux restructurations intervenues en 1986. Ainsi le Burkina Faso a connu, comme de nombreux autres pays de la région, mais dans un contexte différent (hors des pressions des institutions financières internationales) un ajustement structurel se traduisant par des compressions d'effectifs dans la Fonction Publique. On notera que l'emploi administratif s'est remis à croître à partir de 1987 ;
- la conjoncture peu favorable des années 84 à 86, une politique peu favorable au secteur privé et divers autres indices sur l'évolution du secteur privé moderne laissent supposer que l'emploi a plutôt stagné si tant est qu'il n'a pas connu une certaine décroissance au cours de cette période.

La source de l'emploi moderne que constitue le Recensement Industriel et Commercial (RIC) ne peut pas être utilisée, en l'état actuel, pour mesurer l'évolution de l'emploi, car pour cela, il serait nécessaire que plusieurs conditions soient réunies :

1. les statistiques d'emploi doivent être établies à partir de la même population de base, ce qui signifie que :
2. les entreprises non répondantes doivent être classées en deux catégories, la première concerne les entreprises ayant cessé leurs activités, et la seconde porte sur les entreprises ayant omis de répondre au questionnaire : dans ce dernier cas,

soit un effort est consenti pour collecter l'emploi, soit il convient de faire sortir les effectifs de ces entreprises des statistiques de l'année précédente ;

3. les créations d'entreprises (dans le cadre du code des investissements) et les cessations doivent être soigneusement suivies.

Toutes ces conditions ne sont pas actuellement réunies et l'on s'est contenté de faire l'hypothèse que les effectifs se sont maintenus à leur niveau de 1985.

- la croissance de l'emploi informel urbain dans le commerce (et la restauration) est connue pour les 5 principales villes du pays (tableau 16) : le taux de croissance ainsi mis en évidence (+45,6 %) a été appliqué à l'ensemble de la population active urbaine ;
- en ce qui concerne la croissance du secteur informel productif urbain (production et services), le tableau 16 ne permet pas de tirer des informations suffisamment fiables : c'est pourquoi, on s'est contenté de faire une hypothèse de croissance de cette composante au rythme de la population active (+4,2 %) ;
- l'emploi rural non agricole s'est également vu appliquer une hypothèse de croissance annuelle de 4,2 % : première en importance dans l'emploi informel, cette composante n'est pas censée avoir fait preuve d'un dynamisme particulier et n'a donc pas sensiblement contribué à diminuer le rythme de l'exode rural ;
- l'emploi agricole est calculé par solde : pour atteindre les 170.800 emplois à créer en 1986, et compte tenu des hypothèses précédentes, il a fallu que l'agriculture absorbe 143.700 des nouveaux entrants sur le marché du travail, ce qui représente un taux de croissance annuel de 3,8 %, faisant tomber de près d'un tiers de point la part de la population active agricole



dans la population active totale (de 91,16 % à 90,85). Or précisément ce taux correspond au taux de croissance de la population active rurale entre les deux recensements : il y a donc là une preuve de cohérence des diverses hypothèses qui ont conduit au calcul de ce taux par solde.

Ainsi la croissance de l'emploi non agricole en 1986 est entièrement au secteur informel, et pour 86 % au secteur informel urbain (essentiellement commercial).

Il est intéressant de comparer cette croissance de l'emploi informel urbain avec l'exode rural. Sans doute est-il délicat de proposer une mesure de l'exode rural, tant que des enquêtes sur les migrations rurales-urbaines (prochainement prévues) ne seront pas venues actualiser des données déjà anciennes: on peut cependant tenter une estimation grossière du flux de l'exode rural. Le tableau 20 suivant donne les effectifs de population par milieu et les accroissements dus à la croissance naturelle et à l'exode rural.

En appliquant à la population urbaine de 1975, le taux annuel de croissance global de la population (3,3 %), on obtient la population urbaine de 1985 par croissance naturelle. La différence par rapport à la population effectivement recensée en 1985, représente donc l'apport de l'exode rural. Qu'on le calcule sur les 5 principales villes ou sur l'ensemble du milieu urbain, ce flux des migrants ruraux s'élève à près de 30.000 nouveaux arrivants par an : cela confirme la faible attraction des centres semi-urbains ; de plus, ce chiffre correspond approximativement au nombre des créations d'emplois dans le secteur informel urbain en 1986 (28.000). Sans doute tous les migrants ruraux ne sont-ils pas d'âge actif, mais ils le sont probablement en grande majorité. Il est donc permis de voir dans cette relative concordance des chiffres une nouvelle preuve de la justesse des hypothèses posées précédemment. L'écart éventuel entre

.../...

le flux de migrants d'âge actif et le nombre des créations d'emplois en milieu urbain pourrait d'ailleurs correspondre à l'absorption des licenciés de l'administration par un secteur d'activité ne nécessitant pas de qualification particulière qui se trouve ainsi être le débouché tout à la fois de l'exode rural et des "dégraissés" de la Fonction Publique.

On peut cependant se demander si, du fait même de cette vague de licenciements, l'année 1986 ne présente pas des caractéristiques exceptionnelles qui rendent aléatoires le prolongement des tendances observées : en particulier, le taux de croissance de l'emploi commercial urbain n'est-il pas plus faible en année ordinaire ?

Ainsi, pour prolonger les tendances mises en évidence pour l'année 1986, conviendrait-il de se donner les moyens de suivre annuellement l'évolution de certaines composantes de la population active :

- la Fonction Publique qui ne pose pas de problème particulier,
- l'emploi dans les entreprises modernes, ce qui suppose que l'on adapte l'exploitation du RIC dans cette perspective et que l'on analyse sa partie non exploitée (entreprises recensées mais non incluses dans les tableaux statistiques en raison de leurs caractéristiques qui les situent dans le secteur non enregistré),
- les tendances de l'emploi dans le commerce pourraient être approchées à partir du nombre de nouvelles patentes enregistrées.

En définitive, on peut sans doute dire que les informations statistiques font moins défaut qu'il y paraît et des hypothèses de croissance de l'emploi informel dans l'ensemble de la population active pourraient facilement être posées en vue de la préparation du prochain plan quinquennal.

**TABLEAU 20 : POPULATION URBAINE ET POPULATION RURALE EN 1975 ET 1985  
ESTIMATION DU FLUX DE L'EXODE RURAL**

|                               | 1975      | 1985      | 1975-85<br>CROISSANCE<br>NATURELLE (3,3 %) | 1975-85<br>MIGRANTS<br>RURAUX |
|-------------------------------|-----------|-----------|--|-------------------------------|
| Population urbaine (5 villes) | 362.610   | 796.329   | 139.089                                    | 294.630                       |
| Population semi-urbaine       | 149.001   | 214.745   | 57.153                                     | 8.591                         |
| Population urbaine totale     | 511.611   | 1.011.074 | 196.242                                    | 303.221                       |
| Population rurale             | 5.126.592 | 6.953.631 | 2.130.260                                  | (-303.221)                    |
| Population totale             | 5.638.203 | 7.964.705 | 2.326.502                                  | -                             |

Source : L'Etude

## V. QUELQUES PROPOSITIONS D'AMELIORATION DU SYSTEME DE MESURE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITES INFORMELLES AU PRODUIT NATIONAL

L'examen détaillé des méthodes d'évaluation de la production et de la valeur ajoutée dans les diverses branches d'activité a largement démontré l'absence dramatique de données d'enquêtes susceptibles d'étayer les hypothèses qui, faute de mieux, continuent à reposer sur des données très anciennes ou issues de pays limitrophes.

Les informations les plus récentes et les plus détaillées sont celles qui portent sur la population active dans le recensement de la population de 1985 : il est significatif que les travaux du TES 1985 et de la nouvelle série des comptes 1979-86 y aient très souvent recours. Le détail de la nomenclature des occupations utilisée, l'appréhension remarquablement approfondie et fiable des activités exercées à titre secondaire, permettent d'élaborer une base d'extrapolation relativement solide et diversifiée. Encore faut-il que des enquêtes d'activité viennent donner les structures et les niveaux de la production pour les principales activités qui font traditionnellement l'objet d'une évaluation en comptabilité nationale.

Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, la pénurie des données sera sans doute palliée dans les toutes prochaines années grâce aux enquêtes en cours et aux études menées sous l'égide ou avec l'appui du projet de diagnostic permanent du CILSS.

Sans doute une enquête budget serait-elle également bienvenue afin d'effectuer certains contrôles par la dépenses ou la consommation, et de connaître l'évolution des habitudes et des comportements depuis 1964. Mais ce genre d'enquête nécessite des financements importants. Et s'il faut souhaiter qu'une telle enquête soit entreprise, on se contentera ici de proposer un système plus léger et à résultats plus rapides, en attendant une couverture conséquente des divers aspects de l'économie burkinabè.

Dans un premier temps, pourraient être entreprises des **monographies de petits entrepreneurs** dans les principaux corps de métiers pour lesquels on a vu précédemment que les hypothèses retenues apparaissent excessives, insuffisamment étayées ou du moins à contrôler. Ces monographies consistent en un petit nombre d'entretiens auprès d'entrepreneurs du secteur informel : afin de faciliter les entretiens, ces entrepreneurs seront choisis par relation et devront représenter des cas de figure relativement diversifiés quant à la taille de l'entreprise, quant aux modalités d'exercice mises en oeuvre (atelier, rue, domicile, activité exercée à titre principal ou à titre secondaire), quant au milieu (urbain, semi-urbain, rural). Ces entretiens qui seront enregistrés sur magnétophone, sont à dominante qualitative : on interrogera l'entrepreneur sur sa biographie, son itinéraire professionnel, la façon dont il s'est installé à son compte, les difficultés de fonctionnement qu'il connaît dans l'exercice de son activité. Ils comportent évidemment un important volet quantitatif qui consistera à dresser une comptabilité simplifiée de l'activité en posant les questions appropriées et de façon adaptée, afin d'obtenir des réponses fiables, consistantes et cohérentes. Ces monographies permettront de disposer des principaux coefficients techniques par métier, de connaître les niveaux et les différences de prix et de revenus : elles seront immédiatement utiles à l'élaboration de la série des comptes 1979-86.

Le faible nombre d'entretiens (2 ou 3 par strate d'activité, milieu, modalité) ne permet cependant pas d'assurer une bonne représentativité de l'échantillon. La méthodologie testée lors des monographies devrait permettre, dans une étape ultérieure, de lancer une **enquête statistique sur échantillon restreint**, dans les diverses branches d'activité. Des données de structure, qui resteraient valables et fiables pour un certain nombre d'années, en seraient tirées.

En outre on pourrait envisager de suivre annuellement un sous-échantillon de ces petites entreprises ou activités, en parallèle avec l'enquête de conjoncture : ce suivi annuel permettrait de mesurer les variations de prix des intrants et des produits dans le secteur informel.

Reste le difficile problème de suivi pluri-annuel de la production en volume du secteur informel. Compte tenu des enquêtes proposées, cette question pourrait trouver une solution dans une méthode de suivi de l'emploi dont on a indiqué ce qu'elle pourrait être.

On a déjà émis l'idée que le Recensement Industriel et Commercial devrait systématiser et analyser les dénombrements des petits établissements auquel il procède déjà à l'heure actuelle.

Cependant ces propositions ne sauraient remplacer la mise en place d'un système d'enquêtes auprès des ménages qui fait cruellement défaut depuis le milieu des années 60. En ce sens, l'expérience des enquêtes budget-consommation et activités informelles des ménages, réalisées au Mali avec l'appui du projet PADEM (Programme d'Appui aux Dispositifs d'Enquêtes auprès des Ménages) du Bureau Statistique des Nations Unies, pourrait être prise comme modèle.

ANNEXE

LISTE DES TABLEAUX

|                   |   |       |
|-------------------|---|-------|
| <u>Tableau 1</u>  | : Activités du secteur traditionnel, ou informel faisant l'objet d'estimation en comptabilité nationale .....   | 7 - 8 |
| <u>Tableau 2</u>  | : Comptes nationaux du Burkina Faso .....   | 12    |
| <u>Tableau 3</u>  | : Comparaison des estimations des superficies emblavées, de la production et des rendements pendant la campagne 1986-87. Ex ORD du Centre Nord .....  | 15    |
| <u>Tableau 4</u>  | : Comparaison des effectifs du cheptel recensé et estimé dans la région du Centre Ouest en 1985-86 .....  | 23    |
| <u>Tableau 5</u>  | : Coefficients techniques des comptes de l'élevage .....  | 25    |
| <u>Tableau 6</u>  | : Caractéristiques des divers types de constructions traditionnelles .....  | 46    |
| <u>Tableau 7</u>  | : Part du secteur traditionnel et informel dans le PIB 1964-1985 (en %) .....   | 63    |
| <u>Tableau 8</u>  | : Structure par branche d'activité du secteur informel non agricole 1964-1985 .....   | 64    |
| <u>Tableau 9</u>  | : Réajustement de la base 1968 pour les branches artisanales .....  | 75    |
| <u>Tableau 10</u> | : Population résidente active occupée de 10 ans et plus selon l'activité principale et l'activité secondaire. RP 1985 .....   | 79    |
| <u>Tableau 11</u> | : L'emploi par branche d'activité et par secteur en 1985 (emplois à titre principal) .....  | 81    |
| <u>Tableau 12</u> | : Principales composantes de l'emploi informel au Burkina Faso en 1985 .....  | 84    |
| <u>Tableau 13</u> | : Principales caractéristiques de l'emploi informel au Burkina Faso .....   | 86    |
| <u>Tableau 14</u> | : Emplois et établissements dans les 5 principales villes au recensement de la population de 1985 .....   | 90    |
| <u>Tableau 15</u> | : Nombre d'établissements et nombre d'emplois par branche d'activité d'après l'enquête sur l'emploi dans le secteur informel (ONPE 1987) et le recensement de la population de 1985 dans les 5 principales villes ..... | 92    |

|                   |   |     |
|-------------------|---|-----|
| <u>Tableau 16</u> | : Croissance de l'emploi informel en 1986 dans les 5 principales villes .....   | 94  |
| <u>Tableau 17</u> | : Evolution de la population active âgée de 10 ans et plus et des taux d'activité par sexe et par milieu aux recensements de population de 1975 et 1985 .....       | 97  |
| <u>Tableau 18</u> | : Redressement des taux d'activités et des effectifs de population active (âgés de 10 ans et plus) en 1975 et évolution du nombre d'actifs entre 1975 et 1985 ..... | 98  |
| <u>Tableau 19</u> | : Situation et évolution des composantes de la population active en 1985 et 1986 .....  | 100 |
| <u>Tableau 20</u> | : Population urbaine et population rurale en 1975 et 1985. Estimation du flux de l'exode rural.....   | 105 |